



CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

DOSSIER DE RECONNAISSANCE

2020-2024

Action culturelle générale

Action culturelle spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène

Dépôt en juin 2018



« [...] Les droits culturels ne viennent pas s'ajouter en dernier, après les autres droits mais sont bel et bien à la base de tous les autres droits. C'est donc le contraire de ce qu'on pense habituellement, que la culture est ce qui vient après, une fois qu'on a un logement, à manger, du travail, et après tant mieux si on a encore de l'argent pour aller au cinéma ou au théâtre. La réalité du culturel est beaucoup plus fondamentale. Le culturel, c'est la circulation des savoirs dans tous les domaines de la vie, tout ce qui donne du sens.

C'est la même chose pour la pauvreté, on s'aperçoit petit à petit que les dimensions culturelles sont centrales à la pauvreté. On le savait déjà pour l'éducation, ce qui ne veut pas dire pour autant que l'on prenne cela assez au sérieux. On dit dans des pays où le droit à l'éducation est très peu respecté, qu'on n'a pas d'écoles parce qu'on est très pauvre alors qu'en réalité on reste pauvre parce qu'on ne fait pas d'écoles.

Les droits culturels sont aussi importants que les autres droits humains et ils ont également un effet levier sur l'effectivité des autres droits. »

Patrice MEYER-BISCH¹

Pour construire son action culturelle, le CCW s'implique au cœur de son entité, s'appuie sur ses ressources, les met en valeur et les confronte au regard de ses habitants. Grâce à tout cela et à « **un petit supplément d'âme** », la créativité et la citoyenneté se côtoient au quotidien à Welkenraedt.

¹ Philosophe, il est coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg ; fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH).

CHAPITRE 1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1.1. Identification du Centre culturel 7

 1.1.1. Dénomination sociale 7

 1.1.2. Adresse du siège social 7

 1.1.3. Territoire d'implantation 7

 1.1.4. Direction du Centre culturel 7

 1.1.5. Numéro ONSS/Numéro d'entreprise 7

 1.1.6. Statuts de l'asbl 7

1.2. Niveaux de reconnaissance sollicités 7

1.3. Premiers éléments de contexte 8

 1.3.1. Brève analyse territoriale 8

 1.3.2. Territoire d'implantation 10

 1.3.3. Territoire germanophone 11

 1.3.4. Repères historiques du Centre culturel 12

 1.3.5. Infrastructures 14

1.4. Composition des instances 16

 1.4.1. Assemblée générale (AG) | Conseil d'administration (CA) | Bureau Exécutif (BE) 16

1.5. Composition du Conseil d'Orientation 18

1.6. Composition de l'équipe professionnelle 19

CHAPITRE 2. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.1. Introduction 22

2.2. Modalités d'évaluation 23

2.3. Éléments quantitatifs 24

2.4. Évaluation du contrat programme 2009-2017 25

2.5. Auto-évaluation avec le CO et des personnes ressources 41

2.6. Conclusions de l'auto-évaluation 46

CHAPITRE 3. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

3.1. Démarche de l'analyse partagée 49

 3.1.1. Données objectives 49

 3.1.2. Analyse AFOM 55

3.2. Analyse partagée	57
3.2.1. Rencontre avec les jeunes au Centre J	57
3.2.2. Projets « Regards »	58
3.2.3. Sollicitations des associations, du public du CCW et des citoyens	59
3.2.4. Fêtes des associations	61
3.2.5. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 1 – Les Publics ados	61
3.2.6. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 2 – Le Milieu précarisé	62
3.2.7. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques	63
3.3. Conclusions	65
3.3.1. ENJEU 1 – Les Publics ados	65
3.3.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé	66
3.3.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques	67
3.4. Enjeux de société retenus	69
3.4.1. ENJEU 1 – Les Publics ados	69
3.4.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé	69
3.4.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques	70

CHAPITRE 4. PROJET D'ACTION CULTURELLE

4.1. Dimensions culturelles des enjeux de sociétés retenus	72
4.1.1. ENJEU 1 – Les Publics ados	72
4.1.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé	73
4.1.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques	74
4.2. Description du projet d'action culturelle	75
4.2.1. Opérations culturelles en lien avec les enjeux	75
4.2.1.1. Enjeu 1 – Les Publics ados	75
4.2.1.2. Enjeu 2 – Le Milieu précarisé	77
4.2.1.3. Enjeu 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques	80
4.2.2. Service culturel de base	82
4.3. Partenariats	84
4.4. Méthode d'auto-évaluation	86

CHAPITRE 5. RECONNAISSANCES COMPLÉMENTAIRES

5.1. Demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène	89
5.1.1. Contacts de l'opérateur	89
5.1.2. Infrastructures de l'opérateur	89
5.1.3. Équipes permanentes	91

5.1.4. Opportunités de la demande de reconnaissance	92
5.1.5. Relevé de la programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance	95
5.1.6. Les réseaux et les concertations professionnels	95
5.1.7. Projet de diffusion artistique	96
5.1.8. Types et volume de la programmation projetée	97
5.1.9. Accueils en résidence	99
5.1.10. Travail de médiation	100
5.1.11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet	103
5.1.12. Annexes	103
5.2. Coopération entre les Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers.....	104
5.2.1. Contexte	104
5.2.2. Maintien des dispositifs existants	104
5.2.3. Mutualisation des ressources et services	105
5.2.4. Projet commun d'action culturelle	105
5.2.5. Moyens	107
CHAPITRE 6. RESSOURCES ET MOYENS	
6.1. Éléments rétrospectifs	110
6.1.1. Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices de la période du contrat-programme échu	110
6.2. Éléments prospectifs	110
6.2.1. Contributions financières directes et indirectes	110
6.2.2. Infrastructures mises à disposition par l'AC au CCW	111
6.2.3. Plan financier 2020-2024	112
CHAPITRE 7. OUTILS SYNTHÉTIQUES	
7.1. Journal de bord	115
CHAPITRE 8. ANNEXES	
Voir dossier en annexe	119

CHAPITRE 1. *ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS*

1.1. Identification du Centre culturel

- 1.1.1. Dénomination sociale
- 1.1.2. Adresse du siège social
- 1.1.3. Territoire d'implantation
- 1.1.4. Direction du Centre culturel
- 1.1.5. Numéro ONSS/Numéro d'entreprise
- 1.1.6. Statuts de l'asbl

1.2. Niveaux de reconnaissance sollicités

1.3. Premiers éléments de contexte

- 1.3.1. Brève analyse territoriale
- 1.3.2. Territoire d'implantation
- 1.3.3. Territoire germanophone
- 1.3.4. Repères historiques du Centre culturel
- 1.3.5. Infrastructures

1.4. Composition des instances

- 1.4.1. Assemblée générale (AG) | Conseil d'administration (CA) | Bureau Exécutif (BE)

1.5. Composition du Conseil d'Orientation

1.6. Composition de l'équipe professionnelle

1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

1.1.1. Dénomination sociale :	Centre culturel de Welkenraedt
1.1.2. Adresse du siège social :	Rue Grétry, n°10 à 4840 Welkenraedt
Coordonnées complémentaires :	087/89 91 70 – info@ccwelkenraedt.be www.ccwelkenraedt.be
1.1.3. Territoire d'implantation du Centre culturel :	Welkenraedt
1.1.4. Direction du Centre culturel :	Benjamine HUYGHE Rue Grétry, n°10 à 4840 Welkenraedt 087 899 171 - benjamine@ccwelkenraedt.be
1.1.5. Numéro ONSS :	362/1139303 – 79
Numéro d'entreprise :	433.425.989
1.1.6. Statuts de l'asbl ¹	

1.2. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES SOLLICITES

Action culturelle générale :

Territoire de Welkenraedt – 9918 habitants - 2446 ha

→ 100.000 €

Action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène :

Si notre bâtiment² a été imaginé et conçu pour la diffusion des spectacles vivants, nous confirmons que ce choix est toujours pertinent et s'inscrit dans notre action culturelle. Les outils sont toujours performants avec une salle de spectacle d'une jauge de 585 places, un équipement permettant d'accueillir de grosses productions, des résidences de création, des co-productions de compagnies professionnelles et amateurs, une programmation conséquente et très diversifiée en tout public, scolaire et jeune public grâce à des partenariats avec les lieux culturels et les festivals renommés de la Province ainsi que la proximité de grandes villes (Eupen, Aix-la-Chapelle, Verviers et Maastricht).

→ 90.000 €

Coopération entre les Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers :

regroupant Dison, Spa/Jalhay/Stoumont, Stavelot/Trois-Ponts, Theux, Verviers, Welkenraedt
Le CC de Verviers est porteur de la coopération (voir chapitre 5.2. page 98).

« Territoires exploratoires » :

Aubel, Baelen, Plombières, Thimister.

Ces 4 communes ont marqué un intérêt pour amplifier le développement culturel entre communes limitrophes. Durant les 5 années du contrat-programme, nous explorerons les possibles échanges et partenariats avec un calendrier de rencontres, de réflexions et d'analyses. Aucun financement n'est demandé pour ce « territoire exploratoire ».

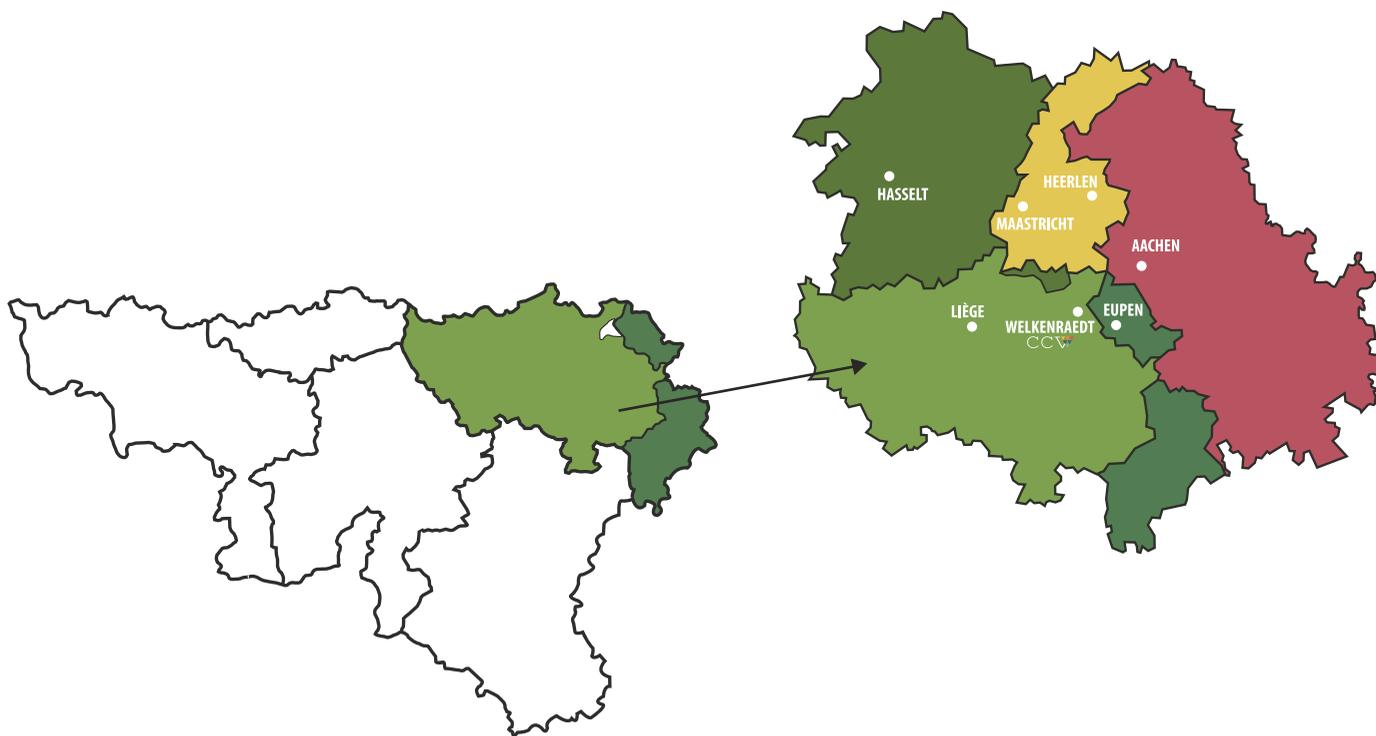
¹ Statuts de l'asbl – Voir annexe 1.

² Convention de mise à disposition de l'infrastructure par l'AC au CCW – Voir annexe 2.1.1.

1.3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1.3.1. Brève analyse territoriale

La Commune de Welkenraedt fait partie de la Province de Liège, de l'Arrondissement de Verviers et du Pays de Herve. Au coeur de l'Eurégio Meuse-Rhin (territoire compris au centre de la relation MAHHL : Maastricht - Aachen - Hasselt - Heerlen - Liège), dans l'espace transfrontalier et inter-métropolitain, communément appelé « Parc des Trois Pays¹ », la commune de Welkenraedt est avant tout un territoire semi-rural qui, depuis le 1er janvier 1977, regroupe Welkenraedt et Henri-Chapelle.



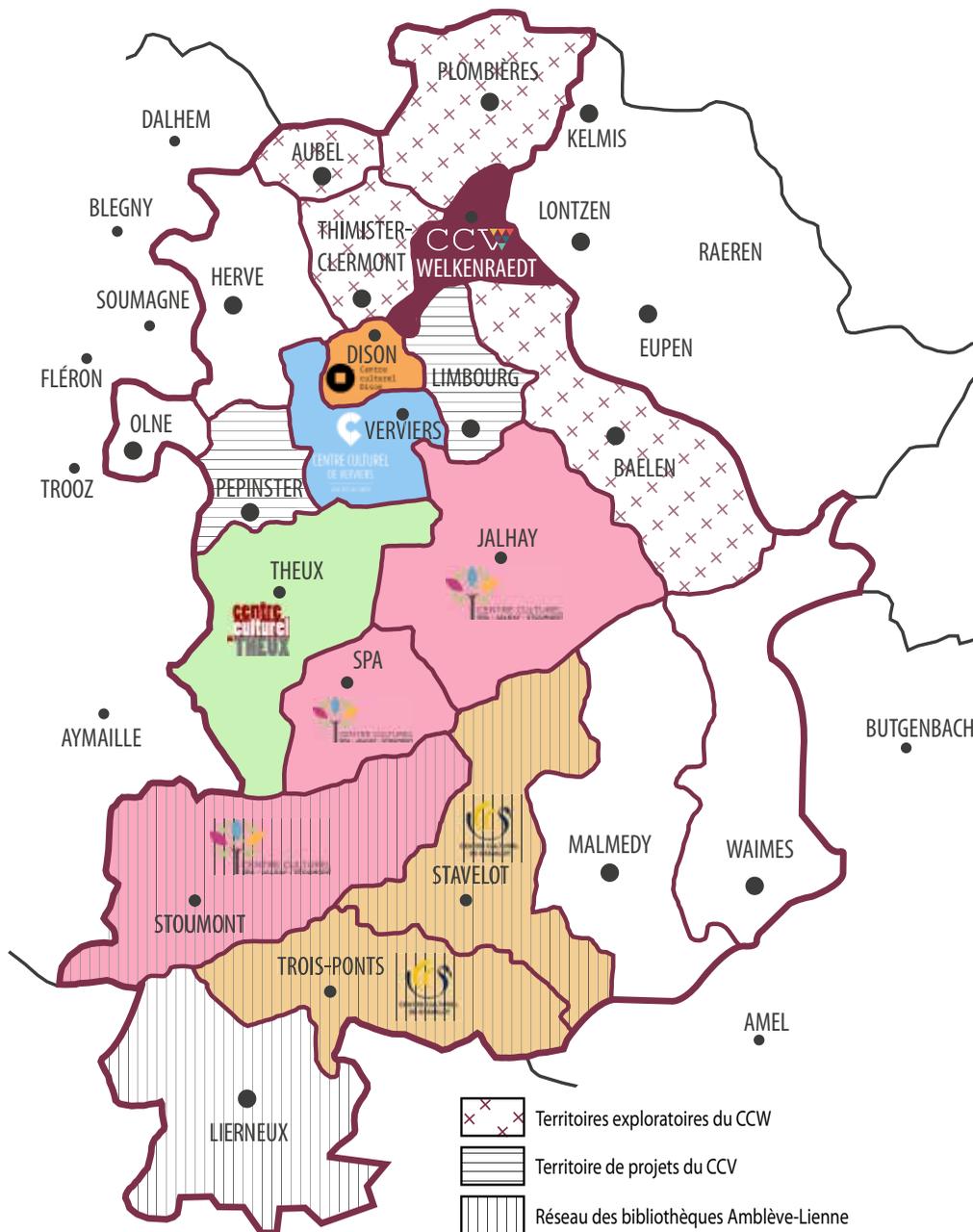
Dans son acception la plus large, le Pays de Herve couvre l'ensemble de territoires compris dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse, contenant au moins 16 communes en plus de Welkenraedt : les communes d'Aubel, Thimister-Clermont, Olne, Soumagne, Pepinster, Dison, Baelen, Limbourg, Lontzen, Raeren, Plombières, Fourons, Dalhem, Blegny, La Calamine et Visé. Il s'agit d'un ensemble paysager qui correspond à un moyen plateau disséqué par de nombreux cours d'eau, affluents de la Vesdre et affluents de la rive droite de la Meuse.

Le Pays de Herve se singularise par son paysage formé d'une succession de plateaux entrecoupés de nombreuses vallées. Cet espace, appelé « bocage », est occupé en grande partie par des prairies entourées de haies vives, de vergers et par plusieurs villages mais aussi par une urbanisation de plus en plus présente.

Le village de Henri-Chapelle et ses environs témoignent encore de cette empreinte rurale par une architecture typique et relativement bien conservée, ponctuée par des éléments du petit patrimoine.

¹ Le Parc des Trois Pays est situé entre les villes de Hasselt, Genk, Sittard-Geleen, Heerlen, Aix-la-Chapelle, Eupen, Verviers, Liège et Maastricht.

Welkenraedt, quant à elle, est un centre administratif, économique et de communication qui a connu un développement notable en lien avec l'activité ferroviaire. Une première source de changement qui affecte le territoire est le développement de l'habitat unifamilial en cordon le long des voiries. Cette urbanisation, en plus de l'impact paysager qu'elle engendre, se traduit également par une fragmentation des habitats naturels (voir chapitre 3.1.1. page 45).



1.3.2. Territoire d'implantation

Déjà en 2009, dans l'ancien contrat-programme, la fonction d'"ensemblier" culturel apparaissait comme évidente. Vu son implantation géographique, il s'avérait aisé de mettre en oeuvre une coopération **transcommunale** avec les opérateurs des communes limitrophes et une coopération **transcommunautaire** avec des opérateurs de la Communauté germanophone.

Au niveau **transcommunal** :

Le public qui assiste aux représentations et participe à nos activités provient majoritairement des communes limitrophes (Aubel, Baelen, Plombières, Thimister). Notre programmation scolaire théâtre et cinéma est suivie très régulièrement par les nombreuses écoles des communes d'Aubel, Baelen, Plombières, Thimister, La Calamine, Lontzen, Gemmenich, Eupen.

Des liens en vue de collaboration culturelle avec 3 communes limitrophes ont été amorcés en 2013. Un premier courrier avait été envoyé aux Collèges échevinaux d'Aubel, de Baelen et de Plombières.

Ce courrier leur proposait de s'affilier au CCW et de participer à une réunion pour définir les modalités de coopération à développer sur les territoires concernés (projets, services, infrastructures, équipement, personnel...) avec un inventaire des activités, des lieux, des associations, des spécificités de chacun. Dans la continuité de cette proposition, les communes seraient représentées au sein des organes de gestion (assemblée générale et conseil d'administration) dans le respect de la parité chambre publique/chambre privée.

Fin février 2016, avec l'arrivée de la nouvelle direction, le dossier était réexaminé.

Dans un premier temps, il était urgent de réunir le Conseil d'Orientation, d'organiser l'auto-évaluation du CCW et de travailler sur l'analyse partagée afin de pouvoir introduire le dossier de reconnaissance en juin 2018.

Dans un second temps, les contacts ont été relancés vers les communes d'**Aubel**, de **Baelen** et de **Plombières**. A la même période, **Thimister** a manifesté son intérêt et les représentants communaux ont également été rencontrés. Lors de ces rencontres, il a été évoqué les différentes pistes à explorer pendant les 5 années de la future reconnaissance du CCW. Car il s'agit bien d'explorer, de baliser les possibles échanges et partenariats.

Une convention a été établie avec un calendrier de rencontres, de réflexions et d'analyses de ce que nous pourrions intituler à l'heure actuelle de « **Territoire exploratoire**¹ ».



Durant les 5 années de ce dossier de reconnaissance, le Centre culturel rencontrera les équipes d'animation des 4 communes concernées. Ensemble, ils étudieront et analyseront les possibilités d'action culturelle couvrant le territoire du Centre culturel de Welkenraedt élargi aux communes concernées. Ils vérifieront les capacités de chacun pour la conception et la réalisation de projets. Les associations socio-culturelles des entités seront associées aux démarches.

Aucun financement ne sera demandé aux partenaires.

¹ Convention avec les 4 communes et copies des délibérations des conseils communaux. – Voir annexe 2.1.2.

1.3.3. Territoire germanophone

La situation géographique du CCW lui impose de créer également une dynamique **transcommunautaire** et de s'assumer comme un lieu d'interface entre les cultures germanophone et francophone. Cette orientation a été reprise dans les rapports d'activités tout au long du contrat-programme précédent. C'est dans ce contexte que plusieurs projets ont été tentés que ce soit l'accueil de compagnies, des résidences de création, une exposition commune ... sans résultat réellement probant ou sans suivi par manque de personnel ou de finances.

Les communes d'Eupen, de Lontzen et de Kelmis, qui sont les communes limitrophes les plus proches et les plus concernées, feront l'objet de démarches spécifiques dans le cadre de l'accord de coopération entre la FWB et la Communauté germanophone.

En 2017 et 2018, la direction du CCW a rencontré les partenaires culturels d'Eupen : Kulturelles Komitee der Stadt Eupen et Chudoscnik Sunergia²



Comité culturel de la ville d'Eupen VoG

Kirchstrasse 15, 4700 Eupen

+32 (0) 87/74 00 28 • info@kultkom.be • www.kultkom.be

Rencontres avec Karin Breuer – directrice artistique du Comité culturel de la Ville d'Eupen : « À Eupen, il y a une offre culturelle assez importante, variée et dense. Nous serions très heureux de rester en contact avec le Centre culturel de Welkenraedt.

Une première forme de coopération pourrait être de se conseiller, recommander des artistes... ce qui se fait déjà avec la nouvelle direction du CCW.

Dans le futur, Welkenraedt dispose de différentes infrastructures, de moyens et d'expériences. Nous pourrions créer ensemble un festival, un événement qui est unique dans la région et qui propose au public de « voyager » entre Welkenraedt et Eupen. Les idées ne manquent pas. Lors des rencontres entre la directrice du CCW et moi-même, plusieurs projets émergeront. »



Chudoscnik Sunergia ASBL | Art & Culture

Rotenbergplatz 19, 4700 Eupen

+32 (0)87 594 620 • info@sunergia.be

Rencontres avec René Janssen (Directeur) et Chantal Heck (responsable de projet : HAASte Töne?!, scénario, danse, littérature). Il y a une dizaine d'années des partenariats ont existé entre Chudoscnik Sunergia et le CCW, comme l'engagement de compagnies francophones pour le Festival HAASte Töne?! ou l'organisation conjointe d'une exposition sur l'identité germanophone. Lors de nos rencontres, aussi bien Sunergia que le CCW avons émis l'envie d'identifier des hypothèses de collaboration sur des projets ponctuels.

ALLEMAGNE – LAND DE RHÉNANIE DU NORD DE WESTPHALIE

À long terme, des contacts pourront s'opérer avec des opérateurs culturels spécifiques transfrontaliers. Actuellement, l'Institut de l'Alliance française à Aachen a déjà marqué son intérêt.

Des premiers contacts ont été pris avec Mme Virginie Crossouard (Responsable de la programmation culturelle) et Mme Angelika Ivens (Directrice) ainsi qu'avec le Consul honoraire de France à Aachen.

En 2017 et 2018, un calligraphe français renommé a donné un stage et a exposé au CCW. Lors de la session de cette année, une rencontre entre le calligraphe et les représentants de l'alliance française a eu lieu. En 2019, un partenariat est envisagé entre le CCW, l'alliance française d'Aachen et le calligraphe.



Deutsch-Französisches Kulturinstitut Aachen

Theaterstraße 67, 52062 Aachen

Tel.: +49 (0)241 33274 • Fax: +49 (0)241 403145 • http://www.institutfrancais.de/aachen

² Fiches signalétiques complètes du Kulturelles Komitee der Stadt Eupen et Chudoscnik Sunergia. – Voir annexe 2.1.3.

1.3.4. Repères historiques du Centre culturel

Depuis les années 1970, la vie culturelle de la Commune est marquée par le Festival de Welkenraedt appelé par la population locale (et c'est significatif) « Festival des Galeries ». Ce festival est axé sur la variété musicale et le théâtre de boulevard. Il est destiné à une partie de la population plutôt aisée. À cette époque, les spectacles sont présentés dans une salle communale des fêtes qui, au fil des années, ne répond plus aux impératifs techniques, d'accueil, de sécurité. Les autorités communales et l'organisateur du festival ont imaginé la construction d'un bâtiment afin de remédier à ces problèmes. À l'origine, le Centre culturel n'est pas la résultante d'une démarche associative revendiquant une infrastructure pour accueillir des projets mais plutôt d'une décision politique axée sur la création d'une salle de spectacle d'envergure pouvant accueillir de grandes productions.

Pose de la première pierre en 1984 et création de l'asbl « Foyer culturel » le 6 janvier 1987.

La reconnaissance date de l'année suivante.

L'appellation « Centre culturel de Welkenraedt », en abrégé CCW, a été adoptée et est parue à l'Annexe du Moniteur du 11 juillet 1996.

Catégorie :

Le Centre culturel de Welkenraedt est classé en catégorie 1 depuis le 5 juin 2009.

Actuellement, le Centre culturel est en catégorie 1+.

Contrat-programme :

Contrat-programme 2009-2012 - Signé le 18 septembre 2009.

Avenant 1 prolongeant le CP d'1 an prenant cours le 1/1/2013 – Signé le 7/11/2011.

Avenant 2 prolongeant le CP de 2 ans prenant cours le 1/1/2013 et se terminant le 31/12/2014 – Signé le 3/6/2013.

Avenant 3 prolongeant le CP de 5 ans prenant cours le 1/1/2014 et se terminant le 31/12/2018 – Signé en septembre 2014.

La Direction a été assumée par :

1987-1990 : Jean-Louis BERTHOLOME

1990-1991 : Michel CROSSET (ff.)

1991-1994 : Jean-François ERNST

1995-1998 : Michel CROSSET

1998-1999 : Françoise SERVAIS (ff.)

1999-2000 : Robert DELANG (ff.)

2000-2002 : Benoit PELZER

2002-2003 : Jean-Michel FRANCO

2004-2006 : Catherine CROS-VERLHAC

2007-2015 : Jean-Pierre RAPAILLE

Depuis 2016 : Benjamine HUYGHE

Et la Présidence par :

1987-1990 : Renée VYGHEN

1990-2001 : André GROSJEAN

2001-2007 : Jean EMONTS-POHL

2007- 2013 : Nathalie FRANCK

Depuis 2013 : Eddy DEMONCEAU



En 30 ans d'existence du CCW, Benjamine HUYGHE est la 11ème personne à en assumer la direction. Il y eut de longues périodes durant lesquelles le CCW est resté sans direction ou des mandats furent particulièrement courts (moins d'un an). Si cette situation a permis d'alléger la charge salariale, ce renouvellement incessant a eu également des effets négatifs :

- Une image dégradée du CCW auprès du public et du tissu associatif de la Commune, et par conséquent l'absence d'une relation de confiance entre le Centre, ses projets et ses activités, et les citoyens.
- Un risque vis-à-vis des instances décisionnelles et subsidiantes.
- Un problème relationnel entre les membres du personnel dû à l'absence d'un management précisant les missions et les responsabilités.

À l'arrivée de Benjamine HUYGHE, fin février 2016, peu de choses avaient été programmées pour la saison 2016-2017. Très vite, des visionnements ont été effectués et une programmation complète a été planifiée tant en théâtre qu'en danse, conte, musique, cirque... L'équipe a été entendue. Sans direction depuis de nombreux mois, il était important et urgent de les conforter dans leurs rôles et leurs envies de programmation, de renouvellement voire de changement. Des formations ont été proposées et suivies par le personnel.

Les coproductions et les partenariats en délocalisation ont été organisés. Les collaborations avec l'Académie de Welkenraedt, la Bibliothèque, le Cercle d'Emulation, le Festival Paroles d'Hommes, la Scène du Bocage de Herve ont été poursuivis. Des rencontres avec la plupart des associations ont eu lieu durant le premier semestre. Il était important de provoquer cette rencontre pour les rassurer sur l'avenir des liens entre le CCW et elles-mêmes.

Un regard neuf a été posé sur le Centre culturel et une réflexion plus « moderne » a été effectuée.

La promotion avait besoin d'un coup de frais. Les visuels ont été revus et modernisés. **Un nouveau logo** a été créé, le périodique a été également modifié (voir la 4ème de couverture du dossier). Des formules d'**abonnement** ont vu le jour et une campagne de promotion a été réfléchiée avec affiches, flyers, newsletter. Une page **FB** jeune et dynamique a été créée. Des flyers thématiques ont été édités pour le cinéma, les représentations Jeune Public et les Explorations du monde. Un flyer d'entrée est distribué gratuitement aux spectateurs avec les prochains programmes. Nous avons relancé les conférences de presse et fidélisé les journalistes.



En 2017, le Centre culturel fêtait ses 30 ans. Un concours de logo a été lancé dans les classes d'art graphique des écoles de Welkenraedt. Lors de la soirée inaugurale du 3 mars 2017, le logo des 30 ans a été dévoilé et l'élève récompensé. Les personnalités qui ont « fait » le Centre culturel étaient invitées. Des festivités ont émaillé toute la soirée : un vidéomaton, une démonstration de tango ainsi que du close-up.



Durant toute l'année 2017, des projets ont été créés avec des passerelles entre les différents événements, avec comme leitmotiv :

- A. connaître le passé pour mieux vivre le présent et préparer l'avenir.
- B. associer les professionnels aux amateurs et vice versa.
- C. améliorer le bâtiment pour qu'il soit encore plus accueillant et performant.

La même année, un nouveau site a été mis en place lié à un système de billetterie beaucoup plus compétitif.

Les saisons précédentes, moins de 5.000 spectateurs venaient aux représentations dans la salle Pierre Rapsat. À l'heure de la rédaction du dossier, alors que la saison n'est pas terminée, plus de 10.000 personnes ont franchi les portes du CCW.

Une belle évolution est en cours, la nouvelle ère se confirme et la sollicitude des communes limitrophes le prouve.



1.3.5. Infrastructures¹

LE FORUM

Dès l'entrée du Centre culturel se découvre un FORUM dont la superficie est de 400 m² et la capacité est de 588 personnes debout. Des tables et des chaises peuvent accueillir environ 300 personnes.

La lumière y entre à flots par les pyramides du toit et par la grande verrière qui donne sur le parking de 24 places. Le Forum propose d'intéressants volumes et se décline en Forum haut et Forum bas.

Dès l'entrée dans le bâtiment, nous nous trouvons dans le **Forum haut** qui mène, à droite, à l'accueil/secrétariat/billetterie et à l'entrée de la cafétéria « L'Entracte » et plus loin encore, il conduit vers la salle de spectacle. A gauche, le Forum haut nous emmène, en pente douce, vers les bureaux administratifs, d'animation et de direction pour arriver à la salle polyvalente, rebaptisée en 2017 salle René Hausman. Il permet d'accueillir des expositions, des réceptions et sert aussi de vestiaire.

Le **Forum bas** se présente comme une petite arène dotée d'une surface parquetée de 50 m² et d'une hauteur de 4,50 m. Cet espace est partiellement clos par un gradinage et par une petite cabine de régie qui permet de gérer le son et l'éclairage du Forum et de la salle René Hausman. Le Forum bas peut accueillir un petit spectacle, une exposition, un cocktail.



LA SALLE RENÉ HAUSMAN

D'une surface de 100 m², elle est entièrement parquetée. Elle est lumineuse grâce aux pyramides du toit et sa baie vitrée qui donne sur le parking de 200 places. Elle convient pour des conférences, des expositions, des réunions, des répétitions, des ateliers et des spectacles de petites jauges. Elle est isolée du Forum par une paroi composée de panneaux acoustiques qui peuvent disparaître partiellement ou totalement, permettant la communication avec tout le Forum.

Adjacente à la salle, se trouve une cuisine équipée. Elle accueille des ateliers de cuisine et aussi des cuisiniers et traiteurs pour l'organisation de repas. La salle René Hausman sert aussi de lieu de catering.



LA SALLE PIERRE RAPSAT

La salle de spectacle Pierre Rapsat est **la troisième grande salle** de la Province de Liège.

Elle a la forme d'un trapèze. Le côté le plus grand (devant la scène) fait 21 m, le petit côté fait 14 m (à l'entrée de la salle) et la longueur fait 21m.

Son gradinage en pente douce est constitué de 585 places. Il est possible de tirer le rideau de fond de salle qui supprime les 6 derniers rangs soit 170 places. L'avant-scène peut être prolongée de 3 m par le montage du proscénium au-dessus des 3 premiers rangs de sièges. Dans ce cas, on perd 57 places. Le plateau a une surface totale de 300 m², une ouverture de mur à mur de 20 m, un cadre de scène de 12 m, une profondeur de 15 m et une hauteur sous grill de 10 m. Le plancher est réalisé en pin Orégon. La scène offre de larges dégagements (ou coulisses).

Nous avons la possibilité d'avoir une installation de pendrillons à l'Allemande ou à l'Italienne².

À « jardin », la scène jouxte **le magasin à décors** et sa rampe de déchargement. Les véhicules y accèdent très aisément par le grand parking du centre culturel. Le déchargement des décors est rapide puisqu'on arrive, de plein pied, directement sur le plateau.

À « cour », la scène débouche sur **les loges**.

Le son, la lumière et le cinéma sont gérés de la cabine de régie générale qui se situe en hauteur et à 15m du plateau.



¹ Les infrastructures sont détaillées dans le chapitre 5.

² Une implantation « à l'Italienne » signifie que les plans de pendrillons sont implantés perpendiculairement de la face vers le lointain. Une implantation « à l'Allemande » signifie que les pendrillons sont implantés parallèlement aux coulisses.

MAINTENANCE DE L'INFRASTRUCTURE

- Pour les 30 ans du Centre culturel, une entreprise spécialisée a été engagée pour shampooiner dans son entièreté toute la salle de spectacle Pierre Rapsat : tapis de sol, revêtement acoustique des murs et du plafond ainsi que tous les sièges en tissus.
- Avant chaque début de saison, le plancher de la scène est vérifié, rénové si nécessaire et repeint entièrement.
- Les planchers du Forum bas et de la salle René Hausman seront restaurés, poncés et vitrifiés durant la saison 2018-2019.
- Depuis la rénovation et la modernisation de la cafétéria, les peintures de la structure métallique du Forum et de la salle René Hausman paraissent démodées et auraient besoin d'un coup de « jeune ». En concertation avec la commune, propriétaire du bâtiment, nous réfléchirons à actualiser son esthétique datant des années 70.

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE ET AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE CULTURELLE

Pour les 30 ans du CCW, nous désirons nous impliquer dans la modernisation du bâtiment. En 2016, nous avons fait réaliser une analyse de cogénération en chauffage et avons demandé un devis pour le relighting de la salle de spectacle et des lieux d'exposition.

Nous aspirions également à l'installation de borne de recharge électrique devant le CCW

A l'engagement de Jonathan Leruth par l'Administration communale, coordinateur POLLEC³, nous lui avons envoyé ces notes d'intention et documents. Nos démarches venaient à point nommé puisqu'au même moment la commune décidait de s'impliquer également dans une attitude citoyenne responsable.

Concrètement, voici ce que la commune compte réaliser au point de vue énergie au CCW :

- Juin 2018 : Installation photovoltaïque de +/- 400 panneaux (122 KwC). Cette installation permettra de fournir de l'électricité verte au CCW pour une autoconsommation de +/- 69% de l'énergie produite. Un écran permettra aux visiteurs d'être sensibilisés à la production d'énergie verte du CCW.
- Novembre 2018 : Monitoring à distance. L'AC installera sur chaque compteur (électricité, gaz, eau) des capteurs qui nous permettront de connaître tous les 1/4 d'heure les consommations. Cela permettra d'améliorer la gestion (chauffage, éclairage...)
- 2019 : Optimisation énergétique. L'AC travaillera pendant 4 ans avec un expert énergie qui visera à optimiser les consommations du CCW (améliorer la régulation du chauffage, relighting, changement chaudière, sensibilisation...).



1.4. COMPOSITION DES INSTANCES

1.4.1. Assemblée Générale (AG)¹ | Conseil d'Administration (CA)² | Bureau Exécutif (BE)

Eddy DEMONCEAU – Président depuis 2013

La chambre publique est représentée par les membres de droit :

Province de Liège

Claude KLENKENBERG	PS
Jean-Claude MEURENS	MR

Commune de Welkenraedt

Eddy DEMONCEAU • Président	MR
Loubna EL-BRAHMI • Secrétaire	PS
Luc HARDY	Ecolo
Jean-Luc NIX	MR
Marc LAMPAERT • Vice-Président	CdH

AG	CA	
AG	CA	
AG	CA	BE
AG	CA	BE
AG	CA	
AG	CA	BE

La chambre privée est représentée par les associations :

Christophe CHANTRAIN • Excowel Association des commerçants
 Thierry CORDA • Échiquier welkenraedtois
 Michel CORMAN • Société Royale de Tir Saint-Jean
 François COUNSON • Confrérie de la Volaille Sauvage
 Michèle DEROME • Ecole technique Saint Joseph
 Victor FRANCESCHI • Présence et Action Culturelles
 Jacqueline GENNEN • Le Temps de Vivre
 Baudouin HALLEUX • Rotary Club
 Bruno LAGUAYE • Société Royale de Tir Sainte-Apolline
 Bruno LAUTERMANN • Comité du Carnaval
 Nathalie LEHANE • Bibliothèque
 Nathalie LOUVET • Chorédance
 Jeannine MANDL • S'Nana
 Mathieu MICHEL • Académie de musique H. Keldenich – **Trésorier**
 Nathalie MIGNANO • Théâtre Hétéroclite
 Alain MONNARD • Pomona Trotters
 Anita MULLER • Iso 83
 René NAWAY • La Bull CEC
 Nico NIESSEN • Croix-Rouge
 Urbain ORTMANS • Télévesdre

AG		
AG		
AG		
AG	CA	
AG		
AG	CA	
AG		
AG		
AG	CA	BE
AG		
AG		
AG	CA	
AG		
AG		

¹ Les procès verbaux des Assemblées Générales – Voir annexe 2.2.1.

² Les procès verbaux des Conseils d'Administration – Voir annexe 2.2.2.

Valérie PONCELET – Centre J
 Jean REIP – CAIJ Centre d'Animation et d'informations pour jeunes
 Roger ROEMANS – Les Gais Lurons
 Marie-Jeanne SCHMITS – Actif 50+
 Arnaud SIMONIS – Royale Harmonie Sainte Cécile
 Marie TELLER-PERON – FIAN Foodfirst info and action network
 Aurore NEYKEN – Syndicat d'Initiative
 Gustave VANDERHEYDEN – Kiwanis Club W3F
 Stéphanie WATTIER – Athénée Royal
 Joseph WEBER – Enfants de la Paix
 Marie-José WEBER – Cercle d'Emulation – **Vice-Présidente**
 Jean-Marie XHONNEUX – APSAM Ass. Promotion des Sociétés d'Art Musical

AG		
AG	CA	
AG	CA	BE
AG		

Membres invités :

Bénédicte Bodson – Inspectrice de la FWB
 Manu Vieira – Réviseur d'entreprises
 Robert Graetz – Président du Conseil d'Orientation
 Vinciane Becker – Responsable financière du CCW
 Benjamine Huyghe – Directrice du CCW

1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION¹

Après la nomination de Benjamine HUYGHE, il fallait relancer la dynamique et proposer des axes de travail pour préparer l'auto-évaluation et l'analyse partagée du CCW. Les membres du Conseil de Développement de la Lecture ont participé à l'auto-évaluation du CCW. Plusieurs de ses membres font déjà partie du CO, aussi le CDL a intégré le CO en 2016.

3 enjeux ont émergé et le CO s'est réuni en 3 Commissions, ce qui a facilité les discussions et démarches sur le terrain.

Ainsi la **Commission Ados**, la **Commission Patrimoine immatériel** et la **Commission Public précarisé** se sont réunies séparément, en informant tous les membres du CO de l'évolution des travaux.

Le CO s'est réuni : en 2014 - 2 fois ; en 2015 - 1 fois ; en 2016 - 3 fois ; en 2017 - 10 fois dont 6 réunions de commissions.

Font partie du Conseil d'Orientation :

Didier BONNI – ADL Agence de Développement Local Plombières-Lontzen-Welkenraedt

Julien CHARLIER – Asbl Espace Culture à Plombières

Patrick DONNAY – Festival Paroles d'Hommes

Karine GANSER – Académie de Musique H. Keldenich

Robert GRAETZ – Ecrivain public – **Président** (membre invité)

Jeremy HAMERS – Licencié en communication

Nathalie LEHANE – Bibliothèque (chambre privée)

Nathalie LOUVET – Chorédance

Isabel MARTIN – PAC Verviers

Nathalie MIGNANO – Théâtre Hétéroclite

René NAWAY – La Bull CEC

Valérie PONCELET – Centre J

Antoine RASKIN

Marie TELLER-PERON – FIAN

Marie-José WEBER – Cercle d'Emulation – **Vice-Présidente** (chambre privée)

Jean-Marie XHONNEUX – APSAM

AG	CA	
AG	CA	
AG		
AG	CA	BE
AG		

Membres du CDL :

Raymond BEBRONNE – Ecole Saint Joseph

Annette BEGHIN - Lectrice

Christiane GERON – Directrice de la Crèche « Les Petits Mousses »

Gabrielle HOUBIERS - Lectrice

Vincent LAUNOY – Directeur de l'Ecole communale

Géraldine MAZY – Coordinatrice de l'accueil extrascolaire « La Chenille »

Jessica SARTORI – CPAS – Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale

Membres de l'équipe du CCW :

Laurence DELSAUTE – Animatrice Arts de la Scène et Éducation permanente

Benjamine HUYGHE – Directrice

Simon THIELMANN – Chargé de communication

Caroline WINTGENS – Animatrice Jeune Public

¹ Les procès verbaux des Conseils d'Administration – Voir annexe 2.2.3.

1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

DIRECTION

Benjamine Huyghe

Directrice-animatrice/programmation Arts de la Scène
Personnel CC – CDI temps plein

ÉQUIPE ANIMATION

Laurence Delsaute

Animatrice Education permanente
- programmation Arts de la Scène
Personnel CC – CDI 4/5 temps

Caroline Wintgens

Animatrice Jeune Public
Personnel CC – CDI 1/2 temps

Simon Thielmanns

Animateur cinéma,
exposition, événementiel
Personnel CC – CDI 1/5 temps

ADMINISTRATION

Vinciane Becker

Finances et administration
Personnel CC – CDI 4/5 temps

Simon Thielmanns

Chargé de communication
Personnel CC – CDI 3/5 temps

Laurence Evrard

Graphiste
Personnel CC – CDI 3/5 temps

ÉQUIPE TECHNIQUE

Christophe Weykmans

Logistique et régie
P. communal – CDI temps plein

Myriam Denoël

Régie éclairages
Personnel CC - CDI 1/2 temps
et p. communal - CDI 1/2 temps

Lucas André-Mignano

Régie son
Personnel CC – CDI 1/3 temps

ÉQUIPE BILLETTERIE

Chantal Thunus

Billetterie et location salles
Personnel CC – CDI 1/2 temps

Grégory Alexandre

Billetterie
Personnel CC – CDI 1/2 temps

ENTRETIEN

Franceska Rompen

Technicienne de surface
Personnel CC – CDI 1/2 temps

Le personnel communal mis à disposition du Centre culturel rentre dans le cadre d'une convention de mise à disposition.¹ Cette mise à disposition se déroule sous l'autorité du responsable du Centre culturel et l'agent observe le règlement de travail de l'asbl, tout en gardant sa qualité d'agent communal.²

LE PETIT + :

ACCUEIL des publics lors des représentations, conférences, projections, vernissages d'exposition, événements festifs divers :

Les étudiants de la section "Accueil" de l'Institut Saint-Joseph de Welkenraedt sont en stage permanent au sein de notre Centre culturel.³
Durant la saison 2017-2018 en font partie :

Cédric, Daria, Dylan, Flamur, Gaëlle, Guillaume, Jacob, Léa, Llejnia, Marie H., Marie S., Polixena, Quan Trinh, Sathayu, Wissolela.

1 Convention de mise à disposition de personnel communal – Délibération du Conseil communal du 21 février 2013. – Voir annexe 2.1.4.

2 Convention de mise à disposition de personnel communal de Christophe Weykmans, Myriam Denoël. – Voir annexe 2.1.5.

3 Convention avec l'Institut Saint Joseph – Voir annexe 2.1.6.



CHAPITRE 2. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.1. Introduction

2.2. Modalités d'évaluation

2.3. Éléments quantitatifs

2.4. Évaluation du contrat programme 2009-2017

2.5. Auto-évaluation avec le CO et des personnes ressources

2.6. Conclusions de l'auto-évaluation

2.1. INTRODUCTION

Le changement incessant de direction n'a pas aidé à pérenniser les actions culturelles, à fidéliser un public et à encourager le lien avec les associations locales. Néanmoins, l'équipe en place a travaillé dur pour maintenir le cap. A l'arrivée de la nouvelle direction fin février 2016, la programmation de la saison suivante n'était pas faite. Le Conseil d'Orientation ne s'était plus réuni depuis de longs mois et peu de chose avait été mise en place pour le dossier de reconnaissance. Beaucoup d'informations étaient manquantes. Heureusement, les rapports d'activités relataient le passé du Centre culturel et l'équipe était la mémoire vivante du lieu. Le bâtiment avait besoin d'améliorations. En effet, à l'heure actuelle, les innovations tant d'un point de vue énergétique que d'un point de vue sécurité ou bien-être sont au cœur des débats. Les associations ne se sentaient plus reconnues ni entendues au sein du Centre culturel...

Les actions à mener étaient considérables :

- Saison culturelle à créer (visionnement/engagement)
- Événement (fête des 30 ans du Centre culturel)
- Équipe (engagement de personnel/règlement de travail à rédiger)
- Bâtiment (amélioration/rénovation)
- Associations (rencontre/ consolidation des liens)
- Conseil d'Orientation (rencontre/ dossier de reconnaissance)

Il est à noter que les instances, tant l'AG, que le CA et le BE étaient très présentes pour aider et entourer la nouvelle direction. Les réunions déjà existantes entre directions des Centres culturels de l'Arrondissement ont permis à la directrice de se sentir soutenue et de s'insérer dans une future coopération positive.

Le Conseil d'Orientation a très vite été contacté, ainsi que les associations de la Commune aussi bien culturelles, sociales, historiques que sportives. Toutes n'ont pas trouvé opportun de participer à une rencontre et particulièrement les associations sportives. Il n'empêche. Ces dernières ont pris la peine de se manifester et de répondre, même négativement, à l'invitation.

Immédiatement, cette invitation, ce premier contact, cette interpellation ont conféré au Centre culturel un aspect de partenaire actif. Nous nous sommes très vite aperçus que l'image du Centre culturel évoluait positivement. Que cette « porte ouverte » changeait non seulement la perception qu'avaient les associations du CCW mais aussi celle du public. Ce dernier avait stigmatisé voire déserté le Centre culturel ces dernières années. Il était plus que temps d'inverser la donne.



2.2. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les premières réunions d'équipes hebdomadaires ont permis de réfléchir à ce qui avait été convaincant, concluant, probant et/ou superflu, insignifiant et improductif dans le passé. Nous avons également « brainstormé » sur ce que l'équipe rêvait de refaire, sur ce que le public réclamait. Il était utile de faire une critique positive et d'aller de l'avant, de se servir du passé pour construire l'avenir sans rancœur ni nostalgie.

Suite à cette première approche, et malgré cette forte envie d'avancer, il fallait réfléchir à des moyens concrets d'auto-évaluation continue qui ne nous exténue pas mais pour laquelle, c'est clair, il faut une discipline et un dynamisme sans faille. Se poser, débriefer et analyser les actions passées ne peuvent que nous aider à mettre sur pied des actions en adéquation avec « **ce qui fait que Welkenraedt EST Welkenraedt** ». En quelques mois, des changements ont été perceptibles avec une fréquentation en hausse, un retour des partenaires et des échanges concrets avec les associations.

Au quotidien, nous sommes en permanence à l'écoute de la population. Une boîte aux lettres a été placée à côté de la billetterie avec des formulaires de suggestions, de commentaires, d'inscriptions à notre newsletter... La présence de la directrice lors des événements permet aussi d'avoir un lien direct avec les citoyens et cette écoute est très appréciée du public. Les animateurs ont aussi la mission d'interroger les participants, d'être attentifs aux remarques et d'en faire l'écho lors des réunions d'équipe hebdomadaires. Les enseignants sont également en lien étroit avec l'animatrice Jeune Public. Cela demande évidemment une bonne dose d'énergie mais nous en sommes souvent récompensés car les retours sont généralement positifs et les critiques sont constructives.

Procédure :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Rapport d'activités	Appréciation et critique positive du projet global.	1 fois/an
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Rapport d'activités	Prend connaissance et analyse le projet global.	2 fois/an
BUREAU EXÉCUTIF	Suivi des résultats	Évaluations des projets.	11 fois/an
CONSEIL D'ORIENTATION	Échanges et analyse	Bilans des actions, suggestions, analyse des actions.	3 fois/an
COMMISSIONS DU CO	Réunion	Mise en concordance des actions et des objectifs. Propositions d'actions et aide à leur réalisation. Travail avec l'équipe sur le terrain.	4 fois/an
ÉQUIPE	Réunion d'équipe	Débriefing, analyse et recherche d'améliorations.	10 fois/an
ÉQUIPE D'ANIMATION	Réunion	Propositions en concordance avec les missions. Actions avec partenaires associatifs, animateurs des autres Centres culturels, rencontre sur le terrain avec la population lors d'événements festifs.	6 fois/an 5 fois/an
PUBLIC		Sondage informel après ou lors d'événement. Questionnaire en fin de saison à déposer dans la boîte aux lettres devant la billetterie.	quasi continu 1 fois/an

2.3. ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017					
Arts de la scène														
Théâtre	6	853	2	378	10	2144	5	544	10	1998	12	2401	23	5220
Danse		2	75	3	1397	3	174	3	743		3	743	4	1496
Concerts/musique	2	110	12	2024	13	2322	9	1654	3	472	7	2398	9	2645
Spectacles/humour	1	120	1	142	3	955	5	1811	2	1017	3	993	1	120
Nikoll's Concert		548			11	1124	16	1402	11	964		1254	3	294
Jeune Public														
Arts vivants - Tout public	4	319	5	694	4	229	5	858	3	247	5	955	6	604
Arts vivants - Scolaire	12	1779	16	2467	15	2606	18	2490	20	3062	12	1562	22	3411
Cinéma - Tout public	8	737	7	674	7	788	7	924	7	678	7	633	7	830
Cinéma - Scolaire	10	1311	12	1380	8	1059	5	1219	13	1717	10	1877	8	2153
Exposition		2	1311	1	50		2	1488	2	692	2	692	4	200
Stages	4	64	5	119	6	96	6	105	1	120	6	94	9	126
Place aux Enfants	1	45	1	46										
Exposition														
Artistiques	2	210	3	875	2	180	3	1270	3	870	2	770	5	1400
Cinéma														
Toile du Mercredi	12	449	12	330	9	347	12	484	12	403	14	772	14	813
Ciné/Vendredi													5	223
Éducation permanente														
Exposition	3	652	1	300	2	400	3	674	4	510	1	327	2	393
Cinéma	4	106	4	96	1	30	4	282	3	181	2	533	2	393
Événement	3	880	2	460	1	520	1	37	2	80	3	270	2	110
Visite culturelle											1	46	1	15
Atelier											1	15	6	85
Tricot solidaire											6	35	22	91
Cuisine du Monde											3	36	8	95
Fête des associations											1	220	1	200
Conférence														
Voir le Monde/Exploration du Monde	6	349	5	238	4	157	4	261	4	270	6	359	8	518
Conférence	2	95	4	84	1	8	1	43	4	270	2	389		
Ateliers														
Théâtre	20	500	20	404	20	416	15	180	15	180	15	180		
Danse	40	900	40	900	42	900	18	450	18	450	18	450		
Art floral	8	80	8	80	5	50	13	140	5	50	13	140		
Photographie														
Guitare	20	200	20	240										
Langue régionale														
Espagnol														
Alphabétisation														
Calligraphie														
	168	9501	192	11951	175	15095	149	15149	134	14301	120	17374	170	21039
* Productions/résidences	3		3		11		9		7		11		12	
* Coproductions	2		2		7		9		3		4		6	
* Collaborations/Partenariats	5		6		20		23		26		23		24	
Article 27	48		50		61		76		60		44		75	

Fréquentations

Nombre

2.4. ÉVALUATION DU CONTRAT-PROGRAMME

Ce diagnostic est fondé sur :

- la lecture du dossier relatif au précédent contrat-programme ;
- les rencontres avec les institutions et les associations partenaires du CCW ;
- le dialogue avec l'autorité communale ;
- l'analyse des résultats d'une enquête menée par le CCW auprès de la population locale.

Dans le contrat-programme 2009-2012 et ses avenants, le Centre culturel s'engageait à respecter les différentes missions et prescriptions du décret et de ses arrêtés d'application et de développer des axes prioritaires de politiques culturelles dans les domaines suivants : Diffusion – Création – Expositions – Éducation permanente – Aide service – Créativité – Communication/Promotion – Co-productions/ Partenariats.

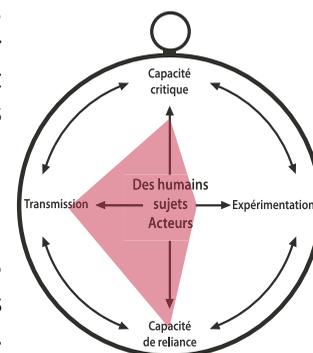
DIFFUSION

Dès sa construction, qui a été pensée dans ce but, le Centre culturel fut un lieu dédié à la diffusion des Arts de la Scène. Les objectifs étaient de produire et de soutenir des artistes en exclusivité, de programmer des spectacles de variété, sans oublier le théâtre, l'humour et la musique en recherchant la diversité et l'éclectisme. Il était également important de promouvoir, au-delà du divertissement, des spectacles sensibilisant le public à des thématiques liées à la citoyenneté.

La période de diffusion devait couvrir les mois d'octobre, novembre, décembre, février et mars.

La participation dans des événements en collaboration avec le CCV était essentielle.

D'autre part, et pour répondre à la réalité du tissu culturel local, un axe spécifique au CCW était de promouvoir les sociétés musicales (chorales, fanfares, harmonies). Outre les chorales classiques de la région, le CCW avait la volonté de présenter des ensembles d'expression plus novatrice. Enfin, pour dynamiser le secteur Jeune Public, tant en activité scolaire qu'en tout public, il fallait engager une animatrice dédiée à ce secteur.



L'ÉVALUATION DE CET AXE A DÉMONTRÉ QUE LES OBJECTIFS ÉTAIENT TOUS RENCONTRÉS.

La programmation du CCW est diversifiée avec du théâtre, conte, musique classique, cirque, jazz, danse, concerts... Nous mettons en évidence le travail des artistes de la FWB, des artistes locaux, professionnels et amateurs... Nous engageons également des spectacles dits « grand public » pour répondre à une demande existante. Avec les associations, nous programmons des spectacles dont les thématiques citoyennes rencontrent un public de connaisseurs. Les débats ou questionnements qui s'ensuivent, dont le propos est toujours riche, nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Nous participons à l'action « Article 27 » pour tous nos spectacles.

Depuis 2017, nous avons mis en place le système du ticket suspendu. Le lancement a hérité d'une publicité importante via les médias, mêmes nationaux. Son organisation se met lentement en place, peu de public les utilise, parce que soit il n'est pas assez au courant, soit n'ose pas encore utiliser les tickets. Nous avons demandé au CPAS d'être un relais dans cette entreprise.

Dans le cadre du projet « Un fauteuil pour TOUS », nous programmons des spectacles pour malvoyants avec de l'audiodescription.

Le secteur Jeune Public a évolué très fortement. Une animatrice dédiée à ce secteur a été engagée. Il s'agit pour nous d'un pôle important dans la diffusion. A l'issue de certains spectacles, des animations sont proposées.

La relation Culture/Ecole est l'un des enjeux majeurs de notre politique culturelle. Welkenraedt est un important pôle scolaire. L'accès à la culture ne peut se faire sans le milieu scolaire où « tout se joue » dès le plus jeune âge. Un large éventail de spectacles et de projections cinématographiques sont proposés aux écoles de l'Arrondissement. Nous accueillons des écoles de l'entité mais également des écoles de tout l'Arrondissement de Verviers et des communes limitrophes germanophones. Toutes nos représentations scolaires sont complètes. Nous avons dû instaurer un système qui permette de satisfaire les classes inscrites dans l'ordre d'arrivée. La séance d'information de début

de saison auprès des enseignants, surtout pour les sections primaires et maternelles, sont toujours attendues et les jauges sont parfois déjà complètes suite à cette séance. Pour les sections secondaires, l'offre est parfois plus « pointue » et les enseignants sont satisfaits de nos propositions. Pour seconder les enseignants, toutes nos activités sont accompagnées de dossiers pédagogiques, de pistes exploratoires, de rencontres avec les artistes et/ou de propositions d'animations avec des objectifs précis mis en place avec des intervenants extérieurs. Nous veillons à programmer des spectacles porteurs de sens offrant un contenu pédagogique et artistique de qualité.

Des stages artistiques durant les vacances scolaires sont proposés et sont, chaque année, complets. Si le nombre d'activités dans le secteur est en progression, les chiffres relatifs à la fréquentation n'augmentent pas en proportion. Il en va de même pour les bilans financiers. En effet, les spectacles pour le Jeune Public ont des jauges qui diminuent de plus en plus et des coûts de spectacles qui augmentent. Nous nous retrouvons face à de difficiles équilibres. Il n'empêche, le CCW a à cœur de soutenir les compagnies théâtrales et les artistes qui créent pour le Jeune Public. Nous les accueillons d'ailleurs en résidences.

Depuis 2017, nous proposons aux parents de fêter l'anniversaire de leurs enfants lors d'un spectacle tout public. La formule proposée est de profiter de notre programmation pour fêter l'anniversaire avec une dizaine d'amis invités. Avant et après le spectacle, dans la salle René Hausman, les enfants peuvent jouer aux jeux géants de la ludothèque. Un gâteau d'anniversaire est bien évidemment prévu. Cette proposition remporte déjà un réel succès. Voilà une manière intelligente de fêter un anniversaire. L'animatrice Jeune Public prend en charge toute l'activité selon les desiderata des parents.

En moyenne sur une saison, en Arts de la Scène et en Jeune Public, nous programmons 85 spectacles et nous visionnons environ 120 spectacles. Nous participons aux rencontres professionnelles habituelles et aux Festivals (Propulse, Rencontres Théâtre de Huy, Le Royal Festival de Spa...).

La programmation annuelle s'étale de fin septembre à début juin. Dès le dernier spectacle programmé, nous proposons au public 3 jours pour la prise d'abonnements à la saison suivante avec des prix attractifs et des cadeaux. Lors de ces 3 jours, il y a un public de plus en plus nombreux et le nombre d'abonnements est passé d'une septantaine en 2016 à 142 en 2017.

La rénovation en 2017 de l'ancienne cafétéria devenue « L'Entracte » (gérant indépendant) rend le lieu plus attrayant et permet une rencontre conviviale entre le public, le personnel du CCW et les artistes. Les discussions impromptues qui suivent les spectacles attestent de l'importance de ces rencontres.

Nous rencontrons un succès de fréquentation surtout en spectacle « grand public ». Il arrive que notre salle de 585 places soit « trop petite » et nous pouvons afficher complet. Il faut avouer que les concerts attirent moins de monde.

Nous tentons alors de proposer des découvertes ou des associations concert/expo ou concert/dégustation de vin pour rencontrer un plus large public, ce qui ne fonctionne pas nécessairement. La musique classique, par contre, intéresse un certain public de connaisseurs. Notre partenariat avec la Chapelle La Mizwète n'est pas étranger à la chose.

Le secteur de la danse draine un public important surtout lorsque nous accueillons des écoles de danse de l'Arrondissement. Parents et famille remplissent vite la salle. Cet afflux de public est intéressant pour nous car ainsi il découvre nos autres offres culturelles et il n'est pas rare que ces personnes reviennent pour d'autres propositions (théâtre ou musique).

Il est à noter que la danse est très prisée par le public germanophone.

L'accueil du public par les élèves du cours « Accueil » de l'Institut Saint Joseph est un « + » indéniable. Le placement en salle fait par ces jeunes en costume donne du lustre à l'événement.



Glenn Miller par le Roer's Echoes Big Band
Dimanche 28 mai 2017

CRÉATION

Le CCW s'engage à soutenir des compagnies de théâtre, de danse, de conte, de cirque, d'expression nouvelle... Sur une saison, nous accueillons entre 2 et 3 résidences de création, soit artistique, soit technique sur une durée s'étalant entre 5 et 15 jours. Nous proposons aux artistes un espace de travail bien équipé et une équipe à l'écoute. Certains artistes, en plus du soutien artistique et de production, reçoivent également un encadrement administratif et/ou promotionnel. Parfois il s'ensuit une sortie de résidence, moment important permettant aux artistes de montrer et tester leur travail. Notre lieu de résidence accueille les compagnies professionnelles et amateurs.

En tant que co-producteur, il arrive que le CCW aide financièrement les compagnies avec des pré-achats de spectacle.

2008 : 3 résidences d'artistes

Résidence et coproduction du CCW : Compagnie Trotz Ensemble d'Eupen avec « Projekt Eden ».

Accompagnement création spectacle Théâtre « Et si Dieu lisait la Bible ».

Résidence de création + représentation : Scala chante Rapsat.

2009 : 2 résidences d'artistes

Résidence de création : Compagnie Trotz Ensemble d'Eupen avec « Love is strange ».

Accompagnement création spectacle en patois « Geschnappt ! »

2010 : 1 résidence d'artiste

Résidence de création + représentation : Compagnie Irène K d'Eupen (danse) avec « Xtra Large ».

2012 : 1 résidence d'artiste

Aide à la promotion + représentation : Théâtre Hétéroclite avec « Monsieur Amédée ».

2013 : 1 résidence d'artiste

Résidence de création + représentation : Compagnie Irène K d'Eupen (danse) avec « L'Arbre et la Fleur ».

2014 : 2 résidences d'artistes

Résidence pour la création d'un concert de musique classique de l'Harmonie Sainte-Cécile avec « Concert pour la Paix ».

Aide à la promotion + représentation : Théâtre Hétéroclite avec « Grosse chaleur ».

2015 : 3 résidences d'artistes

Résidence de création : Compagnie José Besprosvany (danse) pour « Espejo ».

Résidence de création : Compagnie Agora de Saint-Vith pour « L'Harmonie de la Gent à Plumes ».

Aide à la promotion + représentation : Théâtre Hétéroclite avec « Si c'était à refaire ».

2016 : 3 résidences d'artistes

Aide à la promotion + représentation : Théâtre Hétéroclite avec « Venise sous la neige ».

Résidence de création lumières : Compagnie Irène K d'Eupen (danse) avec « Eat it » + une représentation-sortie de résidence accompagnée d'un fritkot (thématique du spectacle : la pomme de terre).

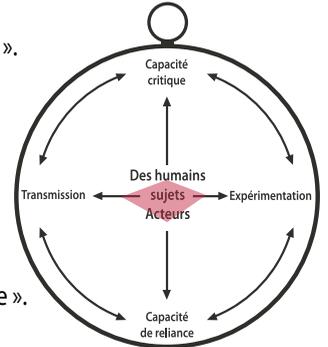
Accompagnement technique : Piano Club (groupe rock de la région).

2017 : 3 résidences d'artistes

Aide à la promotion + représentation : Théâtre Hétéroclite avec « Le Noir te va si bien ».

Résidence de création + représentation : Théâtre du Souffle de Verviers avec « La Poudre aux Yeux ».

Résidence de création lumières + représentation : Laurent Piron avec « Battement de Peur » Magie nouvelle.



EXPOSITIONS

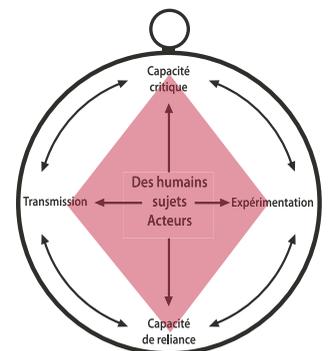
Délaissé durant les années précédant le CP 2009-2012, le CCW avait la volonté de redynamiser ce secteur en organisant régulièrement des expositions artistiques et thématiques.

Tout d'abord, la configuration des lieux est tout à fait adaptée :

Dans le Forum bas, un lieu d'exposition peut recevoir des grilles d'exposition de 1,90m x 1,20m et un éclairage adéquat et professionnel est installé à la charpente métallique.

Dans le Forum haut, des panneaux d'exposition recouvrent les murs, avec un système d'accroche pour tableaux, le tout est éclairé professionnellement avec des spots adaptés.

Dans la salle René Hausman, les murs sont garnis de panneaux pour l'accroche de tableaux, photos... Un éclairage mural adapté permet la mise en valeur des sujets exposés. Grâce à sa paroi amovible vers le Forum, il nous est possible d'organiser des expositions de grande envergure comme ce fut le cas en



2017 pour l'exposition « 365° autour d'une année et la suite » de Raphaël Demarteau. Cette exposition n'avait jamais pu s'exposer dans un seul et même lieu. La proximité du bar dans le Forum et de la cuisine adjacente à la Salle René Hausman permet d'organiser très facilement des vernissages. Les élèves de l'Institut Saint-Joseph font le service lors des vernissages.

Depuis le début du CP, les lieux ont accueilli des expositions d'artistes de renom comme Alechinsky mais également des artistes locaux dont la qualité est indéniable (Jenny Gutman, Luc Patureau, Mohamed Sridi, Colette Lousberg). Le territoire foisonne d'artistes travaillant des techniques très variées. Les expositions sont organisées suite à un coup de cœur pour le travail artistique ou parce qu'il est en adéquation avec une thématique intéressante.

Le CEC La Bull' qui regroupe des ateliers créatifs très divers expose chaque saison en fin d'année scolaire.

Le partenariat avec la Bibliothèque et le CCR Liège a ouvert les portes à des illustrateurs jeunesse essentiels tels que Parrondo, Anne Herbauts, Pittau et Gervais, Michel Van Zeveren. La Bibliothèque a également proposé des expositions sur le recyclage, des sciences, de la préhistoire... À côté des expositions artistiques, nous avons à cœur de proposer des expositions thématiques qui permettent une réflexion citoyenne. Les associations sont aussi des relais primordiaux dans l'organisation d'exposition telle que « Manger un mur » qui a touché plus particulièrement les jeunes sur la malbouffe.

Le CCW a organisé des expositions aux thématiques diverses : « La Colombie », « Une certaine Inde », « Les écrivains voyageurs » dont certaines ont fait grand bruit (« La censure et la bibliothèque insoumise ») ou ont permis une conscientisation du public avec l'exposition sur la guerre 14-18, une exposition sur les dessins de presse, sur les médias en 3D ou les dessins politiques durant la guerre 14-18.

Lors de l'événement « Passages », une exposition a été organisée avec des photos sur les travailleurs de la nuit (« De l'aube au crépuscule - Les routiers ») et sur le monde du rail, et cela grâce au partenariat avec Iso 83, association welkenraedtoise.

Les expositions proposées par la Province de Liège ont bien évidemment leur place et le grand parking jouxtant le CCW a permis d'implanter le chapiteau pour l'exposition « Exploratenporium ». L'exposition a reçu la visite des écoles, d'associations et de groupements solidaires.

L'équipe a désiré pointer une exposition qui a eu un retentissement parmi les élèves de l'entité et le public : « La Fabrique de la Démocratie ». Il s'agit d'une exposition interactive sur l'identité, la diversité et la citoyenneté active. Des bornes permettaient aux participants de confronter leurs idées, leurs doutes et leurs préjugés. L'exposition ouvrait des débats sur des sujets sensibles touchant à la diversité de nos sociétés et au fonctionnement de la démocratie. Cette exposition a été « rassembleuse » et les thématiques ont permis aux enseignants de faire perdurer les discussions en classes. Il nous semble primordial de réitérer ce genre de projet et d'accentuer cet axe de réflexion.

Il est important de signaler que les expositions sont accessibles au public lors des soirées de représentations, des conférences, des ateliers, des cinémas... Certaines expositions aux thématiques fortes ont eu des résonances également dans ce public-là.

ÉDUCATION PERMANENTE

• Le forum des associations

Présentation : L'ensemble des associations culturelles, sociales, sportives et éducatives de la commune est invité à présenter un stand dans nos locaux à l'occasion de la journée du patrimoine.

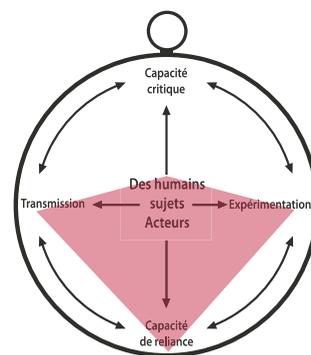
Les (nouveaux) habitants de la commune viennent s'informer des différents projets présentés par ces associations.

Période : Septembre 2008.

Mission du CC : Soutien et mise en valeur des associations locales.

Partenaires : Les associations participatives.

Observations : Cette activité n'a pas récolté de résultats probants. Nous notons un manque d'intérêt important autant de la part des associations que de la part du public. Les associations



ne manifestent pas le besoin de communiquer vers le public d'une autre manière que par les moyens qu'ils utilisent au sein même de leurs structures. Quant au public, il ne se montre pas particulièrement curieux et ouvert sur de nouvelles associations et/ou activités présentes sur le territoire de la commune.

Public : Tout public.

Futur : Cette activité n'a pas été reconduite dans les années suivantes, jusqu'en 2016 où le salon des associations a repris du service. Ensuite, le Forum des associations s'est déroulé toujours début septembre, en même temps que l'ouverture de saison et s'est intitulé « CCW en fête ». Lors de cette journée totalement gratuite, nous proposons des animations, des spectacles, des visites des coulisses du CCW, un concert, et un concours pour gagner des abonnements aux Arts de la Scène.



Depuis 2016, au moins 14 associations participent et plus de 200 personnes passent au CCW. Nos partenaires habituels nous accompagnent : la Bibliothèque/ludothèque, le Centre J, la Bull', l'Académie de musique, le Cercle d'Emulation. A chaque édition, le public est de plus en plus nombreux. En septembre 2018, le CCW en fête se déroulera en même temps que l'ouverture de saison Jeune Public.

Des animations plus spécifiques seront prévues pour les enfants avec des initiations aux techniques de cirque, des balades en calèche, des jeux géants...

• La semaine de la mobilité

Présentation : Action de sensibilisation des jeunes à la conduite automobile responsable et conviviale. Installation de pistes mobiles pour les enfants des écoles fondamentales sur le parking du Centre culturel. Quant aux étudiants des 5èmes et 6èmes années du secondaire, ils ont l'occasion de tester la voiture tonneau installée sur le parking de l'arsenal des pompiers.

Période : Une semaine en septembre 2008 & 2009.

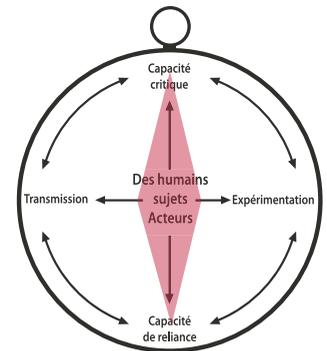
Mission du CC : L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes que la qualité de la mobilité, et donc de la sécurité routière, est devenue un facteur de bien-être dans une société où les citoyens se déplacent de plus en plus de façon motorisée. Nous souhaitons intégrer les jeunes dans un processus collectif d'intérêt général et les faire réfléchir ensemble aux solutions pratiques qui pourraient être mise en œuvre afin de remédier à des situations insatisfaisantes.

Partenaires : L'échevinat de la mobilité.

Observations : Participation citoyenne des jeunes en lien avec la thématique. Partenariat efficace.

Public : Élèves des écoles primaires et secondaires de la commune.

Futur : L'activité n'a pas été reconduite dans les années suivantes.

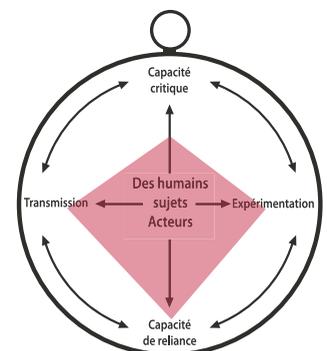


• Festival rock (Halloween rock festival)

Présentation : Programmation de jeunes groupes rock issus de la région dans des conditions techniques optimales. Le festival se déroule dans le Forum du Centre culturel.

Période : De 2008 à 2010.

Mission du CC : Ce festival trouve son origine dans les démarches que nous avons entreprises vers le Centre J afin de sonder les attentes des jeunes adolescents. Cette activité permet également d'encadrer et de former les jeunes à l'organisation et à la gestion de



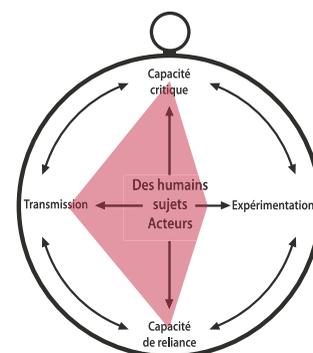
projet (élaboration d'un plan média, gestion financière, technique, matériel, répartition des tâches...).

- Partenaires : Centre J.
 Observations : Les jeunes se sont impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. Les animateurs du Centre culturel et du Centre J ont accompagné leurs démarches en anticipant les difficultés. Le partenariat s'est avéré fructueux et les objectifs ont été atteints.
 Public : Les jeunes fréquentant le Centre J et les écoles de Welkenraedt, les jeunes amateurs de Hard Rock dans la région et à Eupen.
 Futur : L'activité s'est tenue 3 années de suite au terme desquelles le partenariat avec le Centre J n'a plus été renouvelé.



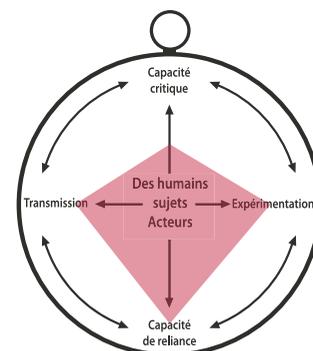
• 30ème anniversaire du Créahm

- Présentation : Créée en 1979, l'association CRÉAHM (Créativité et Handicap Mental) a développé des ateliers artistiques d'arts plastiques et des arts de la scène. Le CRÉAHM a pris le parti d'explorer et de diffuser ses créations plastiques ou théâtrales. Dans le cadre de ce trentième anniversaire, le CCW en collaboration avec le CRÉAHM a mis en place différentes activités telles que : un concert (à destination du public scolaire), une exposition, un spectacle de danse.
 Période : En 2009.
 Mission du CC : Action de sensibilisation au handicap. Éducation à la tolérance avec les jeunes. Mise en valeur du travail d'artistes présentant un handicap mental ou physique. Découverte des univers artistiques d'artistes «différents».
 Partenaires : Centre J & Altéo (pour le spectacle de danse).
 Observations : La collaboration avec le partenaire s'est très bien déroulée. Les échanges entre le public et les artistes ont été enrichissants. Les objectifs ont été atteints.
 Public : Tout public. Adultes, enfants, jeunes et public scolaire.
 Futur : Collaborations poursuivies avec le CRÉAHM en 2010 & 2011 avec une exposition et un spectacle. Les contacts avec le CRÉAHM se sont dissous par la suite.



• Passage

- Présentation : Thématique interdisciplinaire proposée par le Service des Affaires culturelles de la Province de Liège. Il était prévu de travailler sur les métiers de la nuit dans la commune qui représente un lieu de passage de frontières pour les camions et pour les trains.
 Période : Phase préparatoire du projet prévue en 2009. Projet présenté en octobre 2010.
 Mission du CC : Travail en lien avec le territoire d'action couvert par le CCW. Mission d'aide à la création. Soutien aux associations locales. Développement artistique local, promotion du travail et des pratiques culturelles amateurs.
 Partenaires : L'Agence de Développement local Lontzen-Plombières-Welkenraedt & Centre de Recherches linguistiques de Montzen. Province de Liège. Club Photo Iso 83.



Observations : La thématique proposée par le Service des Affaires culturelles de la Province de Liège a bien été exploitée, mais les projets prévus initialement n'ont pas abouti du moins pas en lien direct avec "Passagers de la nuit", ni dans la temporalité prévue.

Par contre, dans le cadre de cette thématique nous avons consulté le tissu associatif de la région et pour nous inscrire dans le projet "Passage" nous avons travaillé sur le sujet "Passeurs d'hommes". Nous avons présenté "Geschnappt !" pièce de théâtre trilingue (langue régionale (francique carolingien)/français/allemand) écrite en 1947 par l'auteur welkenraedtois Léon Teller. Ce drame patriotique a été présenté pour la première fois (création) par la troupe du "Kurzus op Plat" de Welkenraedt-Montzen. Cette pièce raconte l'histoire mouvementée des passeurs d'hommes qui durant la seconde guerre mondiale aidaient les victimes du nazisme à franchir les frontières pour retrouver la liberté. Par ailleurs, comme évoqué dans la phase préparatoire du projet "Passagers de la nuit", nous avons proposé une réflexion ultérieure sur les métiers de la nuit de la commune, les routiers et les cheminots, au travers de deux reportages photographiques.

D'une part, nous avons présenté à l'automne 2011 l'exposition "De l'aube au crépuscule" véritable travail de photo-journalisme réalisé par une artiste de la région, il témoigne d'une réalité tout à fait locale et spécifique : le transport routier. C'était un projet original entièrement produit par le Centre culturel avec l'aide de la Province de Liège (dans le cadre de l'opération "Y'a pas d'léz'arts").

Pendant un an, Vinciane Hannotte a parcouru des milliers de kilomètres (Italie, France, Allemagne, Tchéquie...). Elle a photographié des paysages, des décors industriels, des réalités sociales, des hommes et des femmes... tout au long de journées qui commencent souvent très tôt à l'aube et se terminent tard au crépuscule... plus de 160 photos ont été exposées !

D'autre part, en septembre 2015, nous avons travaillé sur l'importance du chemin de fer dans la vie de la commune. Nous avons confié le travail de création de l'exposition "Photos rails" au club photo Iso83. Nous avons exposé 30 photos présentées selon diverses thématiques.

Public : Tout public.

Futur : Le projet «Passage» était défini dans le temps et nous n'avons pas développé davantage cette thématique. Mais évidemment, le CCW continue d'entretenir des liens forts avec les associations locales et maintenir son soutien aux pratiques culturelles amateurs. Le CCW poursuit également, le développement des spécificités territoriales avec la mise en place de différents projets.



Exposition "De l'aube au crépuscule"

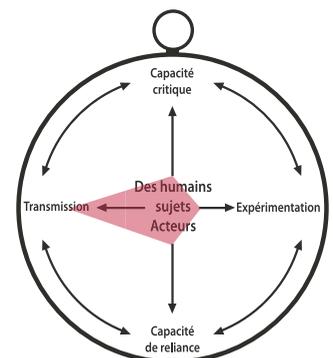
• Séminaires «Accueil»

Présentation : Les étudiants de la section "Accueil" de l'Institut Saint-Joseph de Welkenraedt sont en stage permanent au sein de notre Centre culturel. Une séance d'information quant aux objectifs, au fonctionnement et à la programmation du CCW ainsi que des informations relatives au dispositif d'accueil est organisée. Des réunions de définitions des objectifs, d'évaluation, de briefing et de débriefing se déroulent durant toute la saison.

Période : De septembre à mai, depuis 2009...

Mission du CC : Nous encadrons les stagiaires afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires (savoir être, savoir-faire) en ce qui concerne l'accueil et l'orientation des spectateurs.

Partenaires : Institut Saint Joseph de Welkenraedt.



Observations : Cette collaboration est en place depuis de nombreuses années et s'avère fructueuse. Il s'agit d'un échange win-win. D'une part, le CCW renforce son personnel les soirs de spectacle tout en donnant la possibilité aux jeunes de s'immerger dans le monde du travail. D'autre part, l'Institut Saint-Joseph est satisfait de trouver un lieu prêt à accueillir et encadrer ses étudiants.

Public : Étudiants de 5ème à 6ème secondaires techniques.

Futur : La collaboration est destinée à se poursuivre de saison en saison.

• Ciném'action

Présentation : Il s'agit d'un cycle de ciné-débat programmé à raison de 4 soirées par saison culturelle en partenariat avec le CEPAG de Verviers. Cette association d'éducation permanente, liée à la FGTB, nous a proposé de collaborer fin 2008. A partir d'une thématique de société actuelle choisie, nous cherchons un film en adéquation. Le film est une amorce au débat qui est toujours enrichi par la présence d'intervenants de qualité en lien avec la thématique abordée.

Période : De février 2009 à mai 2013.

Mission du CC : Notre objectif est d'encourager le public à réfléchir sur une question de société et de créer le débat.

Partenaire : CEPAG Verviers.

Observations : Au fil des saisons et même des séances nous remarquons un essoufflement notable. Les chiffres ne sont pas encourageants. Nous observons une constante diminution du taux de fréquentation. La mise en place de cette activité demande un investissement conséquent de la part des deux partenaires. La dépense d'énergie ne correspond pas au résultat attendu.

Public : Public adulte – Tout-public.

Futur : Suite à ces constats, nous avons décidé de commun accord avec notre partenaire de ne pas reconduire une nouvelle convention.

• 4ème Pouvoir

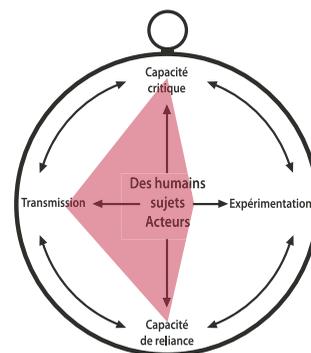
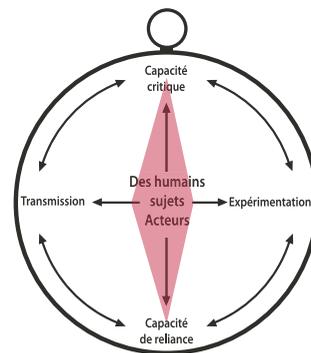
Présentation : Projet interdisciplinaire avec des cycles de conférences, des animations en milieu scolaire, des ateliers pratiques, des ciné-débats, des expositions et de la médiation culturelle autour des médias et des nouvelles technologies de la communication. Le projet s'est déroulé sur 4 ans en abordant plusieurs axes différents.

* **La première phase (2010-2011)** a porté sur la conscientisation du citoyen aux enjeux démocratiques des médias, ainsi que sur le contexte et les pratiques du journalisme (aspects historiques, économiques, financiers, sociaux, déontologiques). Nous avons mis en place :

- Un cycle de 6 conférences " Les Jeudis du Journalisme » dispensées par des chargés de cours à la faculté Philosophie et Lettres de l'ULg + 2 ciné-médias.

- 4 modules d'éducation aux médias dispensés par le Centre Audiovisuel de Liège dans les écoles secondaires de la commune qui abordaient différentes thématiques : "Médias et représentation du monde", "Jeux vidéo et réseaux sociaux", "Image et manipulation".

- Un second cycle de 4 conférences des "Jeudis du journalisme" dédié aux nouvelles technologies de l'information. Partenariat avec la télévision locale Télévesdre afin de réaliser deux reportages :



Interview exclusive du fondateur du site de Médiapart à Paris, le journaliste E. Plenel, rencontré sur place.

Documentaire audiovisuel avec comme objet la rédaction du quotidien "Le Soir", projeté lors de la dernière conférence et mis en parallèle avec l'intervention de Ph. Laloux (resp. des médias numériques "Le Soir"). Le modérateur était Marc Vanesse (chargé de cours ULG et chef du service journalisme d'investigation et déontologie de l'information).

• La table ronde "Culture/Médias : le couple infernal ? : quelle place pour la Culture dans nos médias ?" organisée par le Centre culturel de Stavelot (partenaire du projet).

Si les médias s'intéressent toujours à la culture, il y a néanmoins peu de visibilité s'il n'y a pas de gros événements. Les professionnels des deux secteurs étaient largement représentés et ont pris part activement au débat.

* **La seconde phase (2011 – 2013)** a exploité le photo-reportage et l'écriture journalistique sous le label " Les médias s'exposent".

Nous avons proposé au public :

• 4 expositions qui portaient sur l'axe du photo-reportage :

- "De l'aube au crépuscule" - reportage photo de V. Hannotte sur le monde des transporteurs routiers.
- "Les sorciers du ring" – reportage photo de C. Delfosse sur le monde surprenant du catch à Kinshasa.
- "Carte blanche à J. Gutmann" – reportage photo réalisé dans les camps de Port-au-Prince.
- "Un certain regard sur le carnaval" – reportage photo de D. Caumiant sur le carnaval de Welkenraedt (spécificité du territoire couvert par le Centre culturel). Cette exposition a présenté de manière singulière un des temps fort du folklore welkenraedtois. Ce projet s'est déroulé sur deux ans.



Exposition Carte blanche à J. Gutmann

• En rapport à l'axe de l'écriture journalistique, nous avons présenté :

- "Voyage au Centre de l'info" – Exposition sur les médias. L'objectif de cette exposition était de conscientiser le public à la difficulté de l'objectivité face aux nombreuses informations reçues quotidiennement. Cette exposition a fait l'objet de nombreuses animations de médiation culturelle avec le public scolaire. Ces animations avaient pour but de :
 - * Développer davantage le sens critique chez les jeunes
 - * Mettre en avant le rôle du 4^{ème} pouvoir (essentiel dans une démocratie) : liberté de la presse et d'opinion
 - * Valoriser les rôles essentiels de la presse : informer en contextualisant, en apportant une réflexion, en analysant, en définissant les enjeux...
 - * Définir les pratiques du métier : recoupement de l'information, déontologie, enquête, différents groupes de presse, organisation d'une rédaction...
- "Les ateliers d'écriture journalistique". Au terme des trois ateliers d'écriture, les participants avaient progressé dans la maîtrise de leur écriture tout en aiguisant leur sens du récit.
- "Dessins de presse censurés" – Exposition avec 135 dessins de Sondron, Bavi, Kanar, Vadot, Cécile Bertrand. Car un petit dessin vaut parfois mieux qu'un long discours... Même si la fonction première du dessin de presse est d'illustrer l'actualité, il est devenu aussi un moyen d'exprimer son opinion. Il n'est plus seulement là pour compléter l'article mais au travers de celui-ci, le dessinateur offre aux lecteurs son propre décodage de l'information.

CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT
EXPOSITION :
Dessins de presse censurés

LA CHASSE AUX OUVRES EST OUVERTE ...



Entrée libre
du 25/09 au 25/10/12

* **La dernière phase de ce projet (2013-2014)** s'intéressait à une meilleure compréhension du rôle de l'information dans notre perception de la réalité des guerres. La censure, désinformation et manipulation jalonnent l'histoire des relations entre les médias et le pouvoir, singulièrement en temps de guerre. Selon cet axe, intitulé "La couverture

médiatique des conflits, nous avons programmé principalement des expositions :

- "La Guerre civile espagnole" englobait 2 expositions, ainsi que de nombreuses activités connexes.
 - "No pasaran !" - exposition didactique sur la Guerre civile espagnole produite par l'asbl Les Territoires de la Mémoire.
 - 15 photographies originales de Robert CAPA sur la Guerre civile espagnole (axe du photo-reportage)
- "Devoir de regard" : exposition photographique itinérante, réalisée par Amnesty International, qui met la photographie au service des droits humains. L'exposition a permis de (re)découvrir l'œuvre de photographes issus des grandes agences de photos de presse (Sipa, Sebastian Salgado, etc.), tout en appréciant le travail de photographes belges.
 - La Guerre 14-18 : le travail des Femmes – 15 photos de la prestigieuse "Collection Roger- Viollet ; Parisienne de photographie".

Période : De 2010 à 2014.

Mission du CC : Rendre le citoyen responsable actif et critique.

Le projet a pour objectif de conscientiser le citoyen aux enjeux démocratiques liés aux médias. Responsabiliser le citoyen par rapport aux réalités de la société. Sensibilisation, information et formation de citoyens critiques quant au rôle démocratique des médias.

Partenaires : Université de Liège, Télévesdre, CAVL Liège, Centres culturels de l'arrondissement (Dison, Stavelot, Theux).

Observations : Projet d'éducation permanente qui s'est nourri de plusieurs partenariats fructueux. Ces différentes collaborations ont pu conférer de la légitimité au projet. Bien que nous notons un essouffement de la fréquentation du public au fur et à mesure des activités proposées (plus particulièrement les cycles de conférences), nous jugeons que les différentes animations mises en place pour aborder cette thématique ont été concluantes et ont atteint les objectifs fixés. Globalement, ce projet pluriannuel a été porteur de sens pour le CCW et a répondu aux attentes en matière d'éducation permanente.

Public : Tout public (également à destination du public scolaire).

Futur : Le projet s'est déroulé sur une période de 4 ans. Cette période était fixée dans le temps dès le début du projet. A l'issue de cette période, la thématique s'est naturellement clôturée. Cependant, les contacts établis avec les différents partenaires et intervenants au cours du projet restent importants et opportuns pour le futur du CCW.

AIDE SERVICE

Le rôle du CCW est d'accompagner les associations dans des projets d'envergure ou demandant une étude, une recherche, une analyse... Les associations viennent régulièrement nous trouver pour notre expertise en la matière. Nous assurons l'accueil technique et matériel des associations, des utilisateurs. Nous apportons aussi notre analyse méthodologique des projets et notre professionnalisme en termes de création de promotion, de diffusion de cette promotion et de liens privilégiés avec les médias.

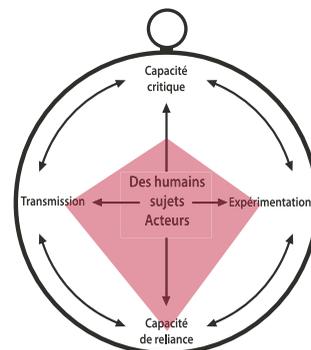
L'équipe a pointé 2 projets particulièrement marquants pour lesquels les partenariats ont été plus que probants, le public était réceptif et participatif.

• L'Automne de notre vie

Présentation : Semaine d'animations, de rencontres, de spectacles sur le sujet du vieillissement de la population. Ce projet était une amorce à une réflexion en profondeur sur le sujet.

Période : Une semaine en octobre 2009

Mission du CC : Le CCW a joué son rôle d'aide-service auprès des associations initiatrices du projet. Nous avons apporté notre expertise et notre soutien (technique, matériel, méthodologique, promotionnel) pour définir un cadre de travail efficace pour tous les partenaires. Ceux-ci étaient pour la plupart des bénévoles, qui se sont investis



pleinement. Chacun a été encouragé à prendre ses responsabilités et à travailler sur un aspect précis du projet. Cette méthode nous a permis de gagner du temps mais aussi d'inciter chacun à prendre des initiatives. Il était important que ce projet reste dans les mains des bénévoles qui l'ont souhaité.

Sensibilisation du public à la thématique abordée.

Partenaires : Ligue des Familles section locale de Welkenraedt, la commune de Welkenraedt, le Conseil consultatif des aînés, le CPAS, Actif+50 (UCP), l'ASD.

Observations : La méthode de travail appliquée avec les partenaires a porté ses fruits. Malgré quelques déceptions au niveau de la fréquentation de certaines activités, cette semaine a rencontré les objectifs fixés.

Public : Tout public.

Futur : Activité ponctuelle. Cette semaine a permis de percevoir les besoins de nos aînés. Il s'agissait d'inscrire ce projet dans la longue durée. Quatre projets se sont dégagés :

- programmation régulière d'un film ou d'un spectacle l'après-midi (suivi d'un débat convivial), en concertation avec les maisons de repos,
- lecture à voix haute à domicile ou dans les maisons de repos, projet de la bibliothèque communale,
- nouvelle journée professionnelle,
- visites d'aînés et discussions.

Suite à ces pistes, une activité mensuelle de lecture à voix haute a été mise en place à la maison de repos de Welkenraedt par la bibliothèque communale. Cette dernière a également acquis des ouvrages en grands caractères. Malheureusement, les autres pistes dégagées n'ont pas été exploitées jusqu'au bout de la démarche. Le partenariat avec la Ligue des familles a permis de créer des liens pour poser les jalons de futures collaborations sur d'autres projets interdisciplinaires, tel que la semaine "Parent, Bébé ... C'est parti !"



• « Parent, Bébé ... C'est parti ! »

Présentation : Semaine dédiée principalement aux futurs et jeunes parents ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par la petite enfance. Cette semaine s'est voulue riche d'informations, d'échanges, de découvertes et de convivialité. Au programme ; exposition, cinéma, tables rondes, ateliers, spectacles, bourse, goûter...

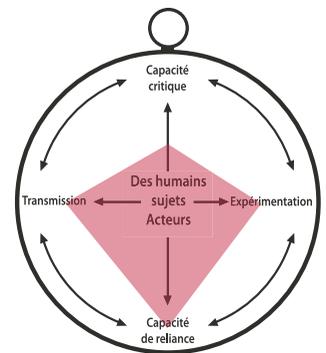
Période : Une semaine en octobre 2011.

Mission du CC : D'une part, soutien technique, matériel, méthodologique, promotionnel pour la mise en œuvre de ce projet initié par la Ligue des familles Welkenraedt/Limbourg : le CCW a rempli de façon optimale l'une de ses missions décrétales, à savoir un soutien méthodologique à l'une des rares associations d'éducation permanente présente sur le territoire communal. Participation active au groupe porteur du projet. Création de partenariats et de liens avec le tissu associatif régional. D'autre part, sensibilisation des futurs et jeunes parents à l'accueil d'un enfant et aux premiers mois de vie avec Bébé.

Partenaires : Ligue des Familles sections locales de Welkenraedt/Limbourg, Bibliothèque communale de Welkenraedt, Bibliothèque communale de Limbourg.

Observations : La collaboration entre les structures qui ont des objectifs et des modes d'action différents a très bien fonctionné. Toutes les parties ont retiré du positif de cette expérience de travail commune.

L'équipe fut parfois déçue par la participation. La semaine était chargée en activités. Le point de départ de ce projet était l'organisation d'un week-end dédié à la petite



enfance, qui s'est mué au fil des réunions et des idées... en une semaine complète. De plus, le public de cette semaine était très ciblé : les futurs et jeunes parents.

Ce public ne pouvait pas se libérer pour participer à l'ensemble des activités de la semaine.

Les objectifs fixés au début du projet ont été atteints.

Public : Tout public.

Futur : Activité ponctuelle. Les partenariats établis à l'occasion de ce projet auraient pu se pérenniser sur d'autres projets. La Ligue des familles, dont les bénévoles locaux souhaitaient passer le relais afin de redynamiser sa section de Welkenraedt, a pu rencontrer un public ciblé au cours de cette semaine. Malheureusement, faute de membres actifs, la Ligue des Familles, locale de Welkenraedt, s'est dissoute.

• Aides-services ponctuelles

Présentation : Le Centre culturel soutient les associations locales dans la mise en œuvre de leurs projets.

Période : Permanent.

Mission du CC : Contribution dans la méthodologie de travail pour l'organisation d'activités qui sont à l'initiative d'associations. Mise en place de conditions de travail professionnelles telles qu'un service comptabilité, une billetterie, la réalisation de la promotion, la gestion du plan de communication, l'aide technique et matérielle.

Partenaires : Selon les projets proposés.

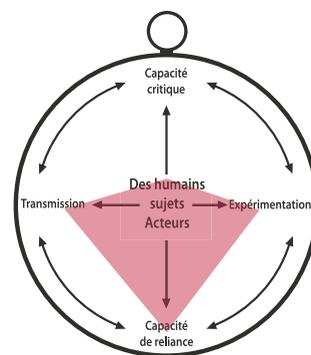
Exemples non-exhaustifs :

- * Permanence écrivain public avec PAC Verviers
- * Théâtre en décentralisation à la Rosilienne avec le Cercle d'Émulation
- * Soirées Alimenterre avec SOS Faim/ CNCD 11 11 11/Forum Solidarité
- * Cinés-débats avec le Collectif Semer le futur
- * Papot'Thé avec le Forum Solidarité

Observations : Le soutien du Centre culturel aux projets d'associations est utile et précieux. Les associations sont ravies de pouvoir bénéficier d'une approche encadrée et de conditions de travail professionnelles pour leur projet. Ceci contribue largement à l'obtention d'un travail probant, plus qu'espéré par les bénévoles. De plus, les contacts noués avec le tissu associatif permettent de créer des ponts pour d'autres projets et le Centre culturel s'ancre davantage encore sur son territoire. Cette mission demande un certain investissement à tous les niveaux de l'équipe du Centre culturel.

Public : Associations locales.

Futur : Les aides-services du Centre culturel envers les associations sont permanentes et aboutissent pour certains projets à des partenariats réguliers (Ex : Théâtre Hétéroclite, Club photo ISO 83...).



CRÉATIVITÉ ET EXPRESSION

Dès le début du contrat-programme précédent, des ateliers ont été organisés soit par le CCW, soit par les associations locales, soit en coproduction. Le type d'ateliers était très divers. Cela allait du théâtre à la danse africaine, de la danse tectonic à la guitare...

Au fur et à mesure des années, le nombre de participants a diminué, comme par exemple pour l'art floral, et l'animatrice a désiré arrêter l'activité.

Concernant les ateliers de guitare, de théâtre, de photographie, nous nous devons de réfléchir à l'opportunité de ce genre d'activités.

Avec la présence à Welkenraedt, d'une Académie de musique et d'un CEC (La Bull), cette concurrence pouvait desservir tout le monde. En tout cas, en ce qui concerne les ateliers hebdomadaires car nous nous inscrivions exactement dans la même offre que ces deux partenaires proches du CCW.

Actuellement, le seul atelier de créativité, pour adultes, qui se fait et pour lequel nous avons un public fidèle est le stage annuel de calligraphie qui se déroule depuis 2016, uniquement sur un week-end.

Nous en avons discuté en équipe, avec les associations et en CO.

Nous préférons mettre en place des ateliers (qui ne sont pas tous récurrents) dans le cadre de l'Éducation permanente. Le citoyen de Welkenraedt participe beaucoup aux différentes propositions que nous faisons : Atelier de cuisine du monde, tricot solidaire, atelier Home organising, démarrer son potager en permaculture...

D'autre part, le Centre culturel a développé l'organisation de stages pour Jeune Public durant les congés scolaires. Ces stages touchent un public très large de 3 à 15 ans.

Nos propositions ne gênent pas le CEC avec qui nous collaborons d'ailleurs pour un de nos stages. Le matin, ils prennent en charge les enfants avec des activités artistiques et l'après-midi, nous confions la gestion du stage aux Jeunesses musicales qui, dans nos locaux, proposent un éveil musical.

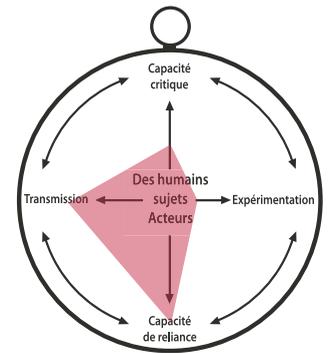
En 2017, un stage de break dance était organisé pour les ados et a été vite complet. Il sera probablement reprogrammé une année sur deux. La plupart des stages se font dans nos locaux et la location est gratuite. Pour certains stages, nous assurons la garderie de midi, l'arrivée et le retour des enfants.

Depuis 2017, nous avons un partenariat avec un groupement sportif (Dimensions Sports) qui gère, sur une semaine, le stage du matin avec l'apprentissage de sports divers et nous prenons en charge le stage de l'après-midi avec du théâtre et de l'improvisation. Le stage s'adresse à des jeunes en demande de cette diversité. De nouveau, nous ne faisons pas de l'ombre à nos partenaires qui organisent des cours pendant toute la période scolaire.

Durant les vacances d'automne ou de printemps, il arrive que BAOJ¹ donne également un stage coopératif d'une semaine.

La demande des parents pour les stages est très forte sur le territoire. Pendant les vacances d'été, l'offre s'étale sur 6 semaines. Cela demande une bonne organisation de la gestion des vacances annuelles du personnel, surtout en ce qui concerne l'animatrice Jeune Public.

Les partenariats sont divers : la Province de Liège, BAOJ, le CPAS, les Jeunesses Musicales de Liège, la Bull CEC, l'Administration communale.



COMMUNICATION - PROMOTION

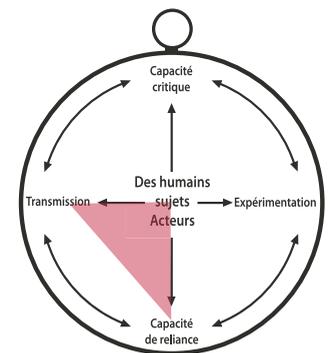
La communication est un élément essentiel pour promouvoir efficacement nos activités et nos actions culturelles.

Depuis plusieurs années, le Centre culturel édite un périodique bimestriel d'informations sur les activités du CCW, ceux de la bibliothèque et des associations partenaires. Le périodique est imprimé en 1800 exemplaires, 5 fois par année. Il est mis à disposition du public au CCW et envoyé gratuitement par courrier à notre base de données regroupant nos abonnés et toute personne le souhaitant (en 2017 : près de 750 personnes). Des exemplaires sont déposés dans les Centres culturels et les bibliothèques de la région, ainsi que dans les bibliobus, dans les cabinets médicaux de l'arrondissement.

En 2017, la promotion avait besoin d'un coup de frais. Le périodique a été modernisé (voir la 4ème de couverture du dossier). Les visuels ont été revus et un nouveau logo a été créé.

Des formules d'abonnement ont vu le jour et une campagne de promotion a été réfléchiée avec affiches, flyers, newsletter. Nous avons développé un réseau d'affichages sur la commune et les environs.

Par spectacle, nous éditons 60 affiches et 1000 flyers réalisés par notre graphiste. Le tout est déposé dans les commerces partenaires de l'entité. Pour le Jeune Public, des affiches et des flyers sont déposés dans les écoles.



¹ Organisation de Jeunesse spécialisée dans la pédagogie sur la coopération par le jeu

Pour chaque vernissage d'exposition, nous éditons un carton d'invitation en 100 exemplaires.

Des flyers thématiques sont édités pour le cinéma, les représentations Jeune Public, les stages, les ateliers et les explorations du monde. A chaque édition, nous les envoyons en toutes boîtes dans la Commune et dans une commune voisine.

A chaque représentation des Arts de la Scène, un petit programme est imprimé avec au verso les prochains rendez-vous du CCW. Le document est imprimé en nombre suffisant suivant les réservations, entre 50 et 200 exemplaires.

Chaque fin d'année, nous éditons une carte postale de vœux, en 4500 exemplaires qui est envoyée en toutes boîtes aux habitants de la commune et à nos abonnés.

Une farde scolaire à destination des enseignants des écoles de l'entité mais aussi de l'arrondissement est éditée en 250 exemplaires. Elle est destinée pour les classes de maternelles, primaires et secondaires.

En 2017 également, un chargé de communication a été engagé à mi-temps et puis très vite en 4/5. Il a suivi une formation très intéressante sur les réseaux sociaux. Une page FB jeune et dynamique a été créée. Nous y sommes très actifs, très liké et très suivis.

La même année, un nouveau site a été mis en place lié à un système de billetterie beaucoup plus compétitif.

Nous avons relancé les conférences de presse et fidélisé les journalistes. Nos contacts avec les médias se renforcent de plus en plus et nous avons régulièrement des articles sur le CCW et ses activités, pas uniquement en diffusion. Les journalistes ont un regard pertinent sur notre rôle et certains ont suivi avec attention l'évolution de nos missions et s'y intéressent.

En 2018, le flyer d'abonnements va être imprimé en 17.500 exemplaires et sera envoyé fin mai en toutes boîtes à Welkenraedt et dans les 4 communes qui font partie de notre territoire exploratoire (Aubel, Baelen, Plombières et Thimister).

CO-PRODUCTIONS - PARTENARIATS

Co-productions :

Le Centre culturel accorde beaucoup d'attention au travail en co-production.

Durant le contrat-programme précédent, nous avons accueilli chaque année des compagnies en résidence de création (voir ci-avant page 23 « Création »).

Nous avons co-produit plusieurs spectacles parfois en partenariat avec un CC de l'Arrondissement.

Nous sommes régulièrement sollicités par les compagnies de théâtre, de danse, les groupes musicaux... car notre salle est très appréciée pour ses dimensions intéressantes, son acoustique, son équipement, ses possibilités de création... et l'accueil de l'équipe.

En 2018, nous avons produit le spectacle « S'Caes » des S'Nana, groupe musical de la région qui a répété sur la scène une semaine avant de se produire 2 fois devant une salle comble (1100 personnes en tout).

Pour la première fois, nous accueillerons la compagnie de théâtre Jeune Public (Cie 3637) pour une résidence avant les Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy.

Les années qui viennent, nous aurons à cœur de poursuivre cette aide essentielle pour les artistes.

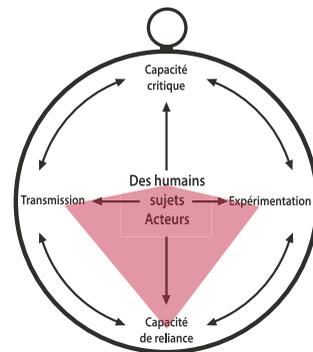
Partenariats :

Au sein de l'entité, notre réseau de partenaires « privilégiés » et permanents avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration se compose de la Bibliothèque, de l'Académie de musique, des écoles, du Cercle d'Emulation, du Syndicat d'Initiative, de l'APSAM, du CPAS, du CEC La Bull.

En matière d'Éducation permanente, le CCW a des partenaires issus du milieu associatif de la commune (FIAN, Forum Solidarité, Collectif Semer le Futur...), des associations de l'arrondissement (PAC Verviers, le CAL, la Cellule régionale Art. 27) et de la Province (ELTN des Grignoux à Liège pour le cinéma scolaire).

Nous avons aussi des partenariats ponctuels selon la thématique des spectacles ou des expositions : La crèche de Welkenraedt, Club Photo Iso 83, Intradel, le CF3F (Chemins de Fer des 3 Frontières), le KAP Eupen, l'Université de Liège, le PCDN...

Nous sommes également en contact très étroits avec les Centres culturels de l'Arrondissement.



Chaque année, nous collaborons avec le Théâtre Hétéroclite, le Festival Paroles d'Hommes, la Scène du Bocage de Herve et depuis peu avec la Chapelle La Mizwète de Charneux.

Le Festival de Danse du Théâtre de Liège s'intéresse à notre lieu et des contacts sont prévus.

Des partenariats sont également pressentis avec des partenaires germanophones comme le Comité culturel de la Ville d'Eupen, l'asbl Chudoscnik Sunergia et l'Alliance française d'Aachen (D).

Ces éléments sont détaillés dans le chapitre 4.

EN RÉSUMÉ :

1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

ATOUTS Lieu de passage entre les cultures francophone et germanophone.

DIFFICULTÉS La collaboration avec la Communauté germanophone est inscrite dans les objectifs du CCW. Cependant, rien de significatif n'a été réalisé. Le CCW n'a jamais eu les moyens financiers et humains pour développer une action à long terme. Des contacts ont eu lieu et seront poursuivis.

2. L'INFRASTRUCTURE

ATOUTS Le bâtiment est un espace pluri-socio-culturel : centre culturel, hall sportif, bibliothèque communale, ludothèque, garderie enfants, cafétéria. Le Centre culturel est naturellement dédié à la diffusion culturelle : salle de spectacle de 585 places (3ème plus grande salle de la Province), salle René Hausman.

DIFFICULTÉS Cette infrastructure oriente l'activité vers le secteur des Arts de la Scène. La diffusion culturelle nécessite de positionner notre infrastructure sur le « marché » des salles de spectacles selon une stratégie alliant une programmation exclusive, une communication spécifique, une politique de prix (coûts/billetterie/jauge), un renforcement de l'équipement technique et la qualité de l'accueil.
Depuis sa construction, aucune étude de modernisation n'avait été effectuée. Ce n'est plus le cas, les bonnes questions sont posées et des propositions claires sont énoncées.

3. LE PUBLIC

ATOUTS Un public aux goûts culturels assez conformistes est en attente de spectacles de divertissement. Un autre segment est constitué du public local qui demande à voir des artistes régionaux ou locaux. Enfin, un troisième segment est formé du public des associations et institutions qui organisent de la diffusion culturelle dans les locaux du CCW. Le jeune public est également très présent au CCW. Le public est de plus en plus nombreux, aussi bien en Arts de la Scène, qu'en cinéma et en Exploration du Monde. En une saison (2016-2017 et 2017-2018), la vente de billets (tous secteurs confondus) a doublé.

DIFFICULTÉS Auparavant, le CCW ne rencontrait pas ou peu le public adolescent. Grâce à un travail conséquent concernant le projet d'action culturelle, les choses changent.

4. LE SOUTIEN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ATOUS Tant en ce qui concerne le subventionnement direct que les aides indirectes avec la mise à disposition de personnel, le soutien de la commune est significatif et important.

DIFFICULTÉS Il est nécessaire de concilier les missions décrétales et les services à rendre à une population qui contribue financièrement au fonctionnement du CCW.

5. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

ATOUS De nouveaux membres de personnel ont été engagés dont un régisseur professionnel « son » et un chargé de communication. Certains membres du personnel ont augmenté leur temps de travail dont la graphiste... et, au bout de quelques mois d'engagement, le chargé de communication.

DIFFICULTÉS Le point essentiel est de remotiver un personnel qui a été privé de direction durant de nombreux mois. L'organigramme nous permet d'évaluer le manquement en termes de personnel d'animation. Ce point devra être résolu.

6. LA COMMUNICATION

ATOUS Un chargé de communication a été engagé à mi-temps et rapidement son temps de travail a été augmenté.

DIFFICULTÉS Sur un marché concurrentiel en diffusion culturelle, il est nécessaire d'être pro-actif et en contact permanent avec nos partenaires médias.



Répétition du spectacle Choeur d'enfants

2.5. AUTO-ÉVALUATION AVEC LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DES PERSONNES RESSOURCES

Malgré qu'il soit prévu que la directrice suive le module de formation organisé par le CESEP à Namur en septembre et octobre 2016, les membres du Bureau exécutif ont souhaité que la journée d'auto-évaluation soit encadrée et animée par une personne professionnelle extérieure à l'institution. En effet, un regard extérieur contraint l'ensemble des participants à une vision et une critique plus approfondie. De plus, cette personne pouvait apporter des informations sur le décret et une approche complète de l'utilisation de la boussole des droits culturels. Lucien Barel occupé par son propre dossier de reconnaissance nous a proposé de contacter Majo Hansotte qui a accepté.

Procédé : Dans le courrier d'invitation envoyé aux participants à cette auto-évaluation, il leur était demandé de réfléchir à 5 actions-fiertés du CCW (demande préalable faite par Majo).

Le travail et la réflexion au sujet de ces 5 actions-fiertés, qui se sont révélées souvent différentes selon les participants, a permis de préciser la mission du CCW qui implique de promouvoir les potentialités de chacun, à savoir ses capacités d'expression, d'action et d'intervention.

AUTO-ÉVALUATION EN PRÉSENCE D'UN COACH : MAJO HANSOTTE

Avec :

Didier BONNI	ADL Agence de Développement Local Plombières-Lontzen-Welkenraedt
Anne CLOSSET	Académie H. Keldenich de Welkenraedt
Christiane GERON	Directrice de la Crèche « Les Petits Mousses »
Robert GRAETZ	Ecrivain public – Président du CO
Sabrina HENRARD	Bibliothèque communale de Welkenraedt
Isabel MARTIN	PAC Verviers
Marie TELLER-PERON	FIAN
Françoise RADEMACKER	Directrice du CPAS
Marie-José WEBER	Cercle d'Émulation – Vice-Présidente du CO

L'équipe du CCW :

Grégory ALEXANDRE
 Vinciane BECKER
 Laurence DELSAUTE
 Myriam DENOEL
 Laurence EVRARD
 Benjamine HUYGHE
 René ROBERTZ
 Adeline THIMISTER
 Chantal THUNUS

La directrice remercie les personnes présentes d'avoir accepté de participer à ce moment de coaching et, ainsi, de s'impliquer dans l'avenir du Centre culturel.

Le coach précise différents termes : Démocratisation culturelle – analyse partagée – Enjeux... Ensuite elle détaille la boussole qui a été tracée sur une grande feuille afin que nous puissions tous y apposer des post-it.

Tout d'abord, un moment de réflexion et de discussion sur les actions-fiertés. Qu'est-ce qui motive ces fiertés ? Argumenter. Ces actions-fiertés sont à continuer et certaines sont à améliorer.

Les personnes présentes réparties en 4 groupes ont travaillé sur les actions fiertés.

Quel avenir pour le CCW ? Que devrait-on explorer pour construire le nouveau contrat programme ?

Quelles sont les pistes à explorer ? L'analyse partagée empêche le dadaïsme du personnel du CCW en faisant appel aux partenaires, aux

associations, à la population.

Nous allons poser des jalons qui vont permettre de réfléchir aux futures actions, définir le cadre conceptuel du nouveau décret. La boussole permet de définir les droits culturels des citoyens.

BOUSSOLE :

► Axe horizontal

Gauche : Démocratisation de la culture. Pour les citoyens : accès et initiation – Transmission

Droite : Démocratie culturelle. Par les citoyens : initiatives, pouvoirs démocratiques – Expérimentation

► Axe vertical

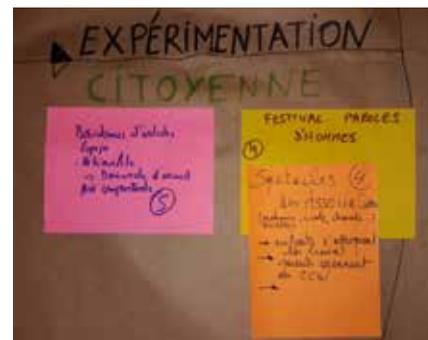
Haut : Déconstruire et réinventer – Capacité critique

Bas : Refaire corps et partager – Capacité de reliance

Les droits culturels recouvrent une dimension essentielle, touchant aux libertés et créativité citoyennes : pouvoir prendre la parole, devenir soi-même créateur, pouvoir résister aux injustices et proposer des changements, disposer d'espaces de paroles pour construire des actions avec d'autres. Les citoyens peuvent ainsi s'exercer à des situations et à des rôles qu'ils ne pratiquaient peut-être pas habituellement. Cette perspective amène le Centre culturel à proposer pour tous des processus d'expérimentation culturelle, où individuellement et collectivement inventer de nouvelles façons d'agir, affirmer ses pouvoirs de citoyens. C'est cela qu'on appelle la **démocratie culturelle**.

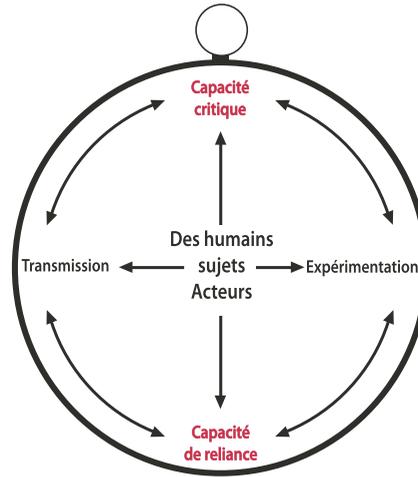
Favoriser en matière culturelle l'accès, la médiation et la transmission, c'est cela qu'on appelle la « **démocratisation de la culture** ». Basé sur le principe que, pour faire ses propres choix au sein de la démocratie, un citoyen doit avoir une éducation et des connaissances, donc avoir accès à la culture.

Démocratisation et démocratie culturelles se déploient grâce à des démarches, dites d'éducation permanente, favorisant les rencontres, amenant les citoyens à s'engager dans des actions collectives : renforcer les capacités de **reliance** sur un même territoire, en l'ouvrant aussi à d'autres territoires. Dans un même mouvement, l'éducation permanente soutient la **capacité critique** : savoir questionner.



Travail sur la boussole

LA BOUSSOLE



CAPACITE CRITIQUE

Festival Paroles d'Hommes

Semaine de la petite enfance | Partenariats constructifs | Publics heureux | Propositions activités très diverses

Spectacles à La Rosilienne | Beaux spectacles | Repas-rencontre acteurs / partage | Convivialité | Décentralisation

Semaines et projets thématiques

Cycle Université Ouverte | Éducation permanente | Analyse critique

des Médias / Ateliers / Expos photos

Spectacles des associations

Les enfants s'approprient les lieux | Les parents reviennent au CCW

Stage d'été BAO Jeunesse

Public visé (défavorisé / mixité sociale) | Message véhiculé : solidarité/coopération | Prix

Exposition «Alechinsky»

Collaboration riche entre le CCW et la bibliothèque | Qualité de l'exposition

Retour positif des écoles | Exploitation par les écoles primaires

Journée Lire et écrire

Prise de conscience

Exposition «Devoir de regard»

Partenariat positif | Bonne réceptivité du public | Interactivité des enseignants

CAPACITE DE RELIANCE

Fête de la musique et des enfants (X2)

Complicité dans l'équipe du CCW | Rencontre avec les partenaires et participation active

Rencontre avec les citoyens | Tout public | Belle fréquentation | Convivialité | Aspect festif

Semaines thématiques

Valorisation | Lien social | Diversité

ou projets thématiques

Théâtre "Cendrillon"

Technique CCW performante | Infrastructure CCW | Fréquentation du public |

Partenariat Festival Paroles d'Hommes

Stage d'été BAO Jeunesse

Public visé (défavorisé / mixité sociale) | Message véhiculé : solidarité/coopération | Prix

Carnaval

Actions participatives d'élèves (accueil)

Ouverture vers les autres | Confiance en soi | Communication, prise de parole |

Atouts profession (métier futur)

Spectacles à La Rosilienne

Beaux spectacles | Repas-rencontre acteurs / partage | Convivialité | Décentralisation

Exposition "Alechinsky"

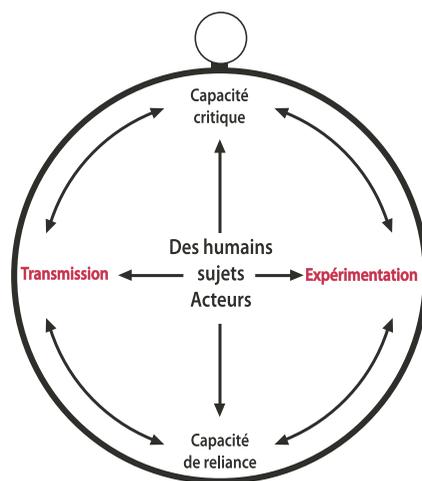
Collaboration riche entre le CCW et la bibliothèque | Qualité de l'exposition |

Retour positif des écoles | Exploitation par les écoles primaires

Journée Lire et écrire

Prise de conscience

+ Semaine de la petite enfance | Programmation en langues étrangères | Toile du mercredi | Festival Paroles d'Hommes



TRANSMISSION

Semaines et projets thématiques	
Décentralisation à la crèche	Partenariat positif Ouverture à la culture même pour les tout petits
Patrimoine immatériel – carnaval	Publics nombreux Ateliers confection
Exposition «Alechinsky»	Collaboration riche entre le CCW et la bibliothèque Qualité de l'exposition Retour positif des écoles Exploitation par les écoles primaires
Actions participatives d'élèves (<i>accueil</i>)	Ouverture vers les autres Confiance en soi Communication, prise de parole Atouts profession (métier futur)
Concerts Pyramindie	Mobilisation d'un public jeune Mise en avant de jeunes groupes locaux
Musique «Quatuor Amôn»	Partenariat positif Bonne mobilisation/fréquentation pour le MasterClass
Journée Lire et écrire	Prise de conscience
Festival Paroles d'Hommes	Participe à l'éveil Associe les écoles Jeu de scène
Programmation en langues étrangères	Sensibilisation des jeunes et des enseignants Projet Eurégio
Exposition «Devoir de regard»	Partenariat positif Bonne réceptivité du public Interactivité des enseignants
Semaine de la petite enfance	
Fête de la musique et des enfants (X2)	Complicité dans l'équipe du CCW Rencontre avec les partenaires et participation active Rencontre avec les citoyens Tout public Belle fréquentation Convivialité Aspect festif
Spectacles des associations	Les enfants s'approprient les lieux Les parents reviennent au CCW
Stage d'été BAO Jeunesse	Public visé (défavorisé / mixité sociale) Message véhiculé : solidarité/coopération Prix

EXPERIMENTATION CITOYENNE

Résidences d'artistes – «Espejo» / «Hétéroclite»	Démarche d'accueil fort importante
Festival Paroles d'Hommes	
Spectacles des associations	Les enfants s'approprient les lieux Les parents reviennent au CCW

IDENTIFICATION DES PISTES EXPLORATOIRES

Ces premiers éléments analysés grâce au travail en sous-groupe a mis en évidence des questionnements sur le citoyen de Welkenraedt et ses envies, ses besoins en termes de culture, de citoyenneté, de démocratie culturelle... il a été possible de dégager trois thématiques sur lesquelles nous allons travailler de nouveau en sous-groupes.

GRUPE 1 – Ados

Comment vivent-ils à Welkenraedt ? Qu'est-ce qui les branchent ? Quels sont leurs désirs et leurs motivations.

Nous travaillerons avec les enseignants, le Centre J.

Nous leur proposerons d'être acteurs et réaliserons avec eux des selfie, des vidéo... en utilisant des moyens d'expression différents.

Il y aura des recherches de documentations classiques (source froide + intuitions) qui permettent de mettre en place des actions culturelles avec différents moyens d'expression.

GRUPE 2 – Public précarisé

Il s'agit d'un public que l'on ne connaît pas aux origines culturelles multiples. Leurs difficultés économiques et sociales sont importantes. Nous organiserons des semaines thématiques et des spectacles en langues étrangères. Le projet dépendra du public, nous les inclurons dans l'organisation pour répondre à leurs demandes. Nous les contacterons pour participer aux réunions.

Nous proposerons différents ateliers d'expression, avec le CPAS ou avec 1 personne de Lire & Ecrire :

- raconter votre journée rêvée,
- dites-nous les obstacles et vos rêves.

Partenaires : CPAS, le Festival Paroles d'Hommes, le service de la petite enfance, la crèche.

GRUPE 3 – Temps libre, folklore, traditions

Tout le monde ne fréquente pas le CCW. Il y a trop de sollicitations.

Comment les gens vivent-ils leur temps libre ? Que font-ils le week-end et comment ? Qu'est-ce qu'ils attendraient de leur temps libre, qu'ont-ils vraiment envie de faire ? Et d'abord, ont-ils du temps libre ?

Nous définirons les lieux et les moments festifs, recherche pour les faire évoluer en un moment citoyen. Comment transformer un événement festif et folklorique vers un événement plus citoyen ?

Qu'est-ce que le carnaval, le folklore représente pour vous ? Nous proposerons d'écrire des récits de vie.



En fin de journée, 3 PISTES EXPLORATOIRES ont été définies sur lesquelles nous allons baser l'analyse partagée :

• Les ados • Le public précarisé • Comment vivre le festif ?

Lors des réunions du Conseil d'Orientation, les discussions étaient intenses et longues. Chaque piste exploratoire demandait une réflexion et une approche particulières. Tous les membres du Conseil d'Orientation n'étaient pas intéressés par les 3 pistes exploratoires dégagées lors de l'auto-évaluation. Il nous a semblé plus judicieux de travailler en commission. Et en effet, cette façon de procéder a permis une belle efficacité.

2.6. CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION :

PLUSIEURS POINTS POSITIFS SONT À RECENSER

- Une action culturelle générale diversifiée, pour tous les publics, aussi bien en soirée qu'en journée, aussi bien en semaine que le week-end.
- Une offre de diffusion qui ne fait que s'amplifier et à laquelle le public est sensible.
- Un lieu de résidence et de création apprécié par les artistes.
- Une remarquable accessibilité à l'information avec des outils de promotion et de communication moderne, « jeune » ...
- Une dynamique forte au sein du Conseil d'Orientation, du Bureau Exécutif.
- Des synergies entre partenaires qui se renforcent et un réseautage entre associations qui se réinstalle.
- Une convivialité retrouvée grâce au public nombreux, à la rénovation de la cafétéria...
- Et enfin, grâce à notre travail d'analyse partagée, nous pouvons pointer un nouveau point positif qui date de début 2018 : un public ado qui « retrouve » le chemin du CCW.

LES POINTS FAIBLES POUR LESQUELS NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS

- Pouvoir proposer un lieu de rencontre pour la population et les associations en dehors de la cafétéria. Le Forum (sorte d'agora) situé en plein centre du CCW pourrait remplir cette fonction mais il faudrait un aménagement simple pour lui donner de la « chaleur ».
- Proposer des actions pouvant intéresser les jeunes de 7 à 12 ans.
- Une offre d'ateliers actuellement en diminution.
- Des ressources humaines à compléter par rapport au projet prévu.
- Directement en lien avec les points précédents, un manque de locaux.

Notre évaluation met en évidence tout le chemin parcouru et cela malgré différents aléas qui auraient pu décourager l'équipe.

Le CCW n'a cessé d'œuvrer pour le développement socioculturel de la population de son territoire d'implantation avec, entre autres, un programme de diffusion très diversifié pour tous les âges.

Un de ses objectifs a toujours été la réduction des inégalités avec nos différentes propositions comme l'accès à tous spectacles pour les bénéficiaires de l'Art. 27, les « Tickets suspendus », les spectacles en audiodescription, le cinéma français sous-titrés pour les malentendants, les places réservées dans la salle pour les PMR...

Le CCW a réussi à conserver, à insuffler du dynamisme au tissu associatif tout en préservant les traditions et les caractéristiques propres à Welkenraedt.

Il a encouragé les opérations en lien avec l'exercice des droits à la culture par les populations, en favorisant les rencontres et les débats entre citoyens en proposant des expositions, des conférences et des démarches d'éducation permanente autour de thématiques fortes et réflexives. Le CCW est convaincu que cette voie doit être poursuivie car elle permet de réfléchir aux enjeux de société qui interpellent les Welkenraedtois (les questions environnementales, l'avenir de l'agriculture, l'impact des primo-arrivants...).

Le CCW a compris le rôle primordial qu'il a à jouer auprès des jeunes en étant à leur écoute et en leur permettant d'être un partenaire actif de nos actions.

Le CCW a également su tisser des réseaux et des partenariats avec des opérateurs de Welkenraedt, de l'Arrondissement de Verviers et des communes limitrophes germanophones.

**MARIS
ET FEMMES**

Une création et reproduction du Théâtre Le Public, du Théâtre de Liège et du Théâtre de Namur



VENDREDI 29.09.17 À 20H
AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

Jour même : 20 € - Prévente 15 € / 15 € (-26/+65) - Abo 15 € - Art.27 : 1,25 €
Infos & réservations : 087/89.91.70 - www.ccwelkenraedt.be

Une collaboration du CCW, CCV et de la Scène du Bocage



Centre culturel de Welkenraedt - Rue Grétry 10 - 4840 Welkenraedt

**BORIS
ET LES SOEURS
SUSHIS**



MERCREDI 29.11.17 À 15H
AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

Jour même : 8 € - Prévente 6 € - Abo 5 € - Art.27 : 1,25 €
Infos & réservations : 087/89.91.70 - www.ccwelkenraedt.be



Centre culturel de Welkenraedt - Rue Grétry 10 - 4840 Welkenraedt

DE V. BATEL, M. BÉRYL, M. MARA, D. DUBOIS, W. HAM, J. WOOD, K. KEMAN

**« JE VOUS PROMETS QUE
VOTRE CŒUR
EXPLOSERÀ DE
BONHEUR »**

UN FILM DE TOM ROBERTS



LION

PERDU PARMI UN MILLIARD D'HABITANTS

TOILE DU MERCREDI
CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

MERCREDI 22/11 À 20H

6,00 € / 1,25 € (article 27) // INFOS : 087.89.91.70
www.ccwelkenraedt.be - rue Grétry 10, 4840 Welkenraedt - 087/89.91.70



**ATELIER
PRENDRE SOIN DE SOI
AU NATUREL
À L'ENTRÉE DE L'HIVER**



JEUDI 16/11/17 de 19h à 22h
AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

30 € - Nombre de places limité - Inscription obligatoire (avant le 09/11/17)
Infos & réservations : 087/89.91.70 - www.ccwelkenraedt.be



Centre culturel de Welkenraedt - Rue Grétry 10 - 4840 Welkenraedt

LE CCW PRÉSENTE LE

**LAN PARTY
SIMRACE 24H
BELGIQUE**

EXPOSITION
RÉTRO-GAMING

CINÉ VENDREDI
NERVE

**MOIS DU
JEU
VIDEO**

MARS 2018

ATELIER
CRÉATION
DE JEUX
VIDEO

CONFÉRENCE
DIALOGUE
PARENTS/ADOS
AUTOUR
DU JEU VIDEO

CONFÉRENCE
JEUX VIDEO :
CULTURE
OU PERTE
DE TEMPS ?

THÉÂTRE
QUARTIER 3 -
DESTRUCTION
TOTALE

INFOS ET RÉSERVATIONS : 087/89.91.70 - WWW.CCWELKENRAEDT.BE



Centre culturel de Welkenraedt - Rue Grétry 10 - 4840 Welkenraedt

**QUARTIER 3
DESTRUCTION TOTALE**

PAR LE THÉÂTRE DE POCHE



VENDREDI 30.03.18 À 20H
AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

Jour même : 20 € - Prévente 15 € / 10 € (-26/+65) - Abo 10 € - Art.27 : 1,25 €
Infos & réservations : 087/89.91.70 - www.ccwelkenraedt.be



Centre culturel de Welkenraedt - Rue Grétry 10 - 4840 Welkenraedt

CHAPITRE 3. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

3.1. Démarche de l'analyse partagée

3.1.1. Données objectives

3.1.2. Analyse AFOM

3.2. Analyse partagée

3.2.1. Rencontre avec les jeunes au Centre J

3.2.2. Projets « Regards »

3.2.3. Sollicitations des associations, du public du CC et des citoyens

3.2.4. Fêtes des associations

3.2.5. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 1 – Les Publics ados

3.2.6. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 2 – Le Milieu précarisé

3.2.7. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

3.3. Conclusions

3.3.1. ENJEU 1 – Les Publics ados

3.3.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé

3.3.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

3.4. Enjeux de société retenus

3.4.1. ENJEU 1 – Les Publics ados

3.4.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé

3.4.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

3.1. DÉMARCHE DE L'ANALYSE PARTAGÉE

L'analyse partagée a débuté par une compilation d'un ensemble de données objectives et chiffrées sur le territoire de Welkenraedt. Ce premier diagnostic de données froides constitue une photographie du territoire et de ses caractéristiques majeures. Ces informations sont reprises dans le sous-chapitre suivant : Données objectives - Éléments constitutifs de la vie à Welkenraedt.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes référés auprès des associations ayant des contacts très réguliers avec la population du territoire (Bibliothèque, Académie, Centre J...).

Ensuite, des rencontres ont été proposées à tout le tissu associatif de la commune, ce qui constitue presque 100 associations. Le tiers a participé aux rencontres qui se déroulaient en soirée. Elles ont été appréciées par les représentants des associations qui se sont sentis reconnus et entendus. Nous avons craint, un instant, que ces réunions ne soient utilisées pour n'émettre que regrets ou réclamations. Ce ne fut pas le cas. Il était aussi très important pour nous d'expliquer que, au-delà de mettre à disposition gratuitement l'infrastructure du CCW, notre rôle de partenaire actif est essentiel dans l'élaboration de projets communs. Il a été rappelé que ce lieu, au sens large, est ouvert à tous, qu'il vivra et grandira grâce à l'apport de tous.

Nous avons jugé cette première étape primordiale. Néanmoins, il est apparu très clairement que nous n'allions pas pouvoir récolter la parole des Welkenraedtois en les conviant au CCW, qu'il ne suffisait pas d'une simple invitation dans notre lieu pour réussir à les rencontrer. Pour pouvoir apporter des réponses d'ordre culturel au ressenti de la population, nous devons donc aller « sur le terrain », ce que nous avons fait.

3.1.1. Données objectives - Éléments constitutifs de la vie à Welkenraedt¹

POPULATION

Au 1er janvier 2018, Welkenraedt comptait 9918 habitants, parmi lesquels 5030 femmes et de 4888 hommes. 7513 habitants sont recensés à Welkenraedt et 2405 à Henri-Chapelle.

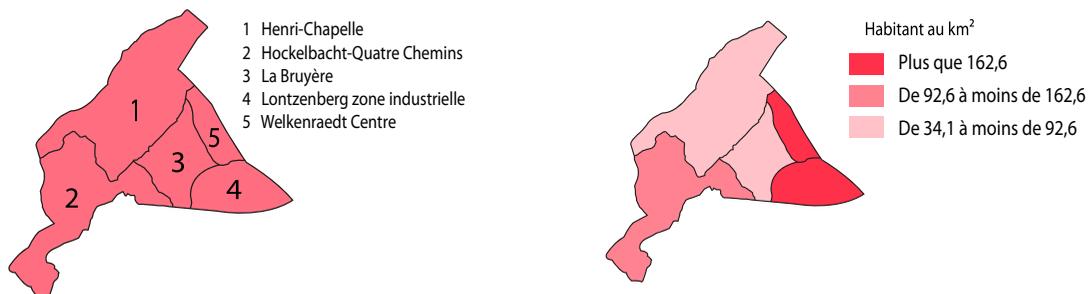
La population est en constante augmentation.

Welkenraedt : 3398 hommes belges et 272 hommes de nationalité étrangère
3574 femmes belges et 269 femmes de nationalité étrangère

Henri-Chapelle : 1098 hommes belges et 120 hommes de nationalité étrangère
1077 femmes belges et 110 femmes de nationalité étrangère

La densité moyenne de population est de 404 habitants par km². Superficie : 24,5 km².

Age moyen de la population : 41,5 ans.

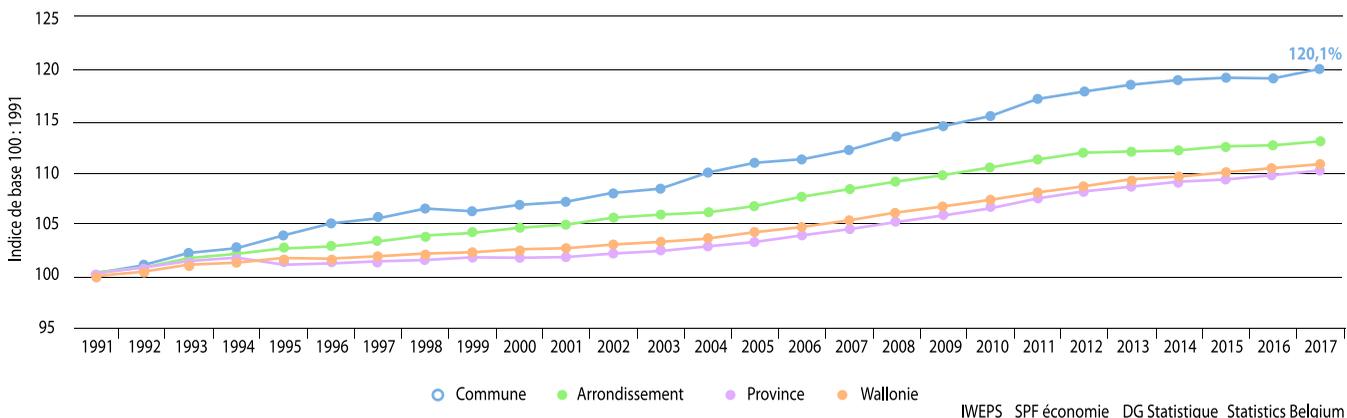


POPULATION ÉTRANGÈRE

66 nationalités différentes sont représentées avec un maximum d'Allemands (308 en 2017). Viennent ensuite les Français, les Espagnols, les Italiens, les Néerlandais, les Syriens, les Congolais, les Irakiens, les Serbes...

¹ Analyse territoriale - Complément d'informations – Voir annexe 3.1.

Évolution de la population en indice base 100



Une série d'indices base 100 est une série statistique représentant la progression d'une population statistique si celle-ci avait eu 100 pour valeur de départ.

ENFANCE ET JEUNESSE

- La crèche "Les P'tits Mousses" compte actuellement 72 lits agréés par l'ONE. Plus de 10 accueillantes conventionnées accueillent les enfants sur la commune et un milieu d'accueil collectif existe à Henri-Chapelle.
- La commune a également un Conseil communal des enfants très actif.
- La garderie, dont les locaux se trouvent dans le bâtiment du Centre culturel, accueille quotidiennement les enfants après l'école et les accompagne dans un local dédié à l'école des devoirs. Les activités des enfants y sont organisées durant les congés pédagogiques et les animations de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans. En dehors de ces moments de garderie, le CCW utilise les locaux pour des ateliers et des réunions.
- Il y a également des unités scouts, plusieurs patros et des associations d'anciens patronnés et scouts.
- Le Centre J est une association communale ouverte librement à tous les jeunes de 11 à 26 ans qui propose un lieu de rencontre, de discussion, de programmation d'activités, d'élaboration de projets, de suggestions et de réflexions...

ENSEIGNEMENT

- Écoles fondamentales : 4 écoles pour un total de plus de 1250 élèves.
- Écoles d'enseignement secondaire : Athénée Royal (FWB) et l'Institut Saint-Joseph (enseignement catholique) pour un total de plus de 1600 élèves. Au total, ce sont presque 3000 élèves qui fréquentent les écoles de la Commune.
- Académie de musique H. Keldenich : enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) qui regroupe environ 2000 élèves sur Welkenraedt et dans ses implantations situées à Aubel, Baelen, Plombières et Herve (communes qui font partie de nos territoires exploratoires).

POPULATION TOTALE DE 18 ANS ET PLUS

NIVEAU D'ÉDUCATION	NOMBRE	RÉPARTITION	
		LA COMMUNE	L'ARRONDISSEMENT
Sans diplôme	240	3,3%	3,4%
Enseignement primaire	951	13,2%	14,0%
Enseignement secondaire inférieur	1.824	25,4%	23,2%
Enseignement secondaire supérieur	1.798	25,0%	24,5%
Post-secondaire non supérieur	133	1,9%	1,7%
Supérieur	1.613	22,4%	21,2%
Docteurs	11	0,2%	0,3%
Inconnu	615	8,6%	11,7%
Total	7.185	100,0%	100,0%

IWEPS SPF économie DG Statistique Statistics Belgium

CULTURE

Outre le Centre culturel et l'Académie de musique, il convient de mentionner 3 autres opérateurs culturels d'importance : la Bibliothèque/Ludothèque, le Centre d'Expression et de Créativité La Bull et le Cercle d'Emulation. L'on retrouve également une pratique amateur très prisée avec des chorales, des harmonies et une troupe théâtrale. Le patrimoine folklorique traditionnel a une place prépondérante avec 7 sociétés de Tir, 6 comités de Carnaval... Le Syndicat d'Initiative très actif est un partenaire essentiel des activités touristiques mais aussi associatives. Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Nove (It) et Welkenraedt, le S.I. a organisé des cours d'italien au CCW.

En tout, Welkenraedt compte une centaine d'associations culturelles, folkloriques, musicales, historiques, sportives, d'éducation permanente. La vie associative des habitants (surtout les natifs) se décline au gré des événements festifs récurrents liés de près ou de loin aux traditions locales : carnaval, marché de Noël, kermesse, Tir du Roy, foire aux noix, fête alsacienne, balade gourmande...

Cette section sera détaillée dans les chapitres suivants.

TOURISME

- A part l'église et quelques maisons anciennes, Welkenraedt n'est pas une commune dite touristique contrairement à Henri-Chapelle.
- La construction du cimetière militaire américain d'Henri-Chapelle, d'une superficie d'environ 23 hectares, et de son mémorial fut terminée en 1960. 7989 soldats américains y reposent. Ce cimetière est aussi le lieu de repos des aviateurs dont les avions ont été abattus au-dessus de la région.
- Plusieurs bâtiments classés à Henri-Chapelle méritent le détour comme l'église Saint-Georges, quelques maisons sur la place du village ainsi que l'Hôtel de la Couronne, le Château de Baelen et le Château de Ruyff.
- Inauguré en 1964, le musée de la Route relate en quelques séquences la longue et difficile histoire de la célèbre chaussée Charlemagne. Le " Musée de la Route " classé dans les musées insolites, se situe dans l'angle de la façade actuelle de l'Hôtel de la Couronne, en bordure de la route. Il s'agit de parcelles rectangulaires, disposées en enfilade, reconstituées dans le revêtement de différentes époques...
- En plus des 2 chapelles qui existent sur l'entité, des pompes et de nombreuses fontaines sont disposées aux quatre coins du village de Henri-Chapelle, dont 2 pompes à eau classées rue Nishaye.

SPORT

La Commune compte 2 halls sportifs (Welkenraedt et Henri-Chapelle) de grande dimension où quasi toutes les disciplines sont possibles. Les écoles y dispensent leurs cours d'éducation physique. De nombreux clubs de sport (la commune en dénombre 34) viennent s'y entraîner et rencontrer les équipes adverses. La présence sur place d'une cafétéria joue un rôle important de sociabilité.

HABITAT

Vu sa situation géographique intéressante, le Pays de Herve subit une pression foncière venue notamment des pays voisins. Il accueille en effet de plus en plus de frontaliers. Le prix moyen du m² à bâtir au Pays de Herve est assez élevé : 18% plus élevé que le prix moyen en Wallonie et 30% plus élevé que celui de l'arrondissement de Verviers, atteignant 60,73 euros/m².

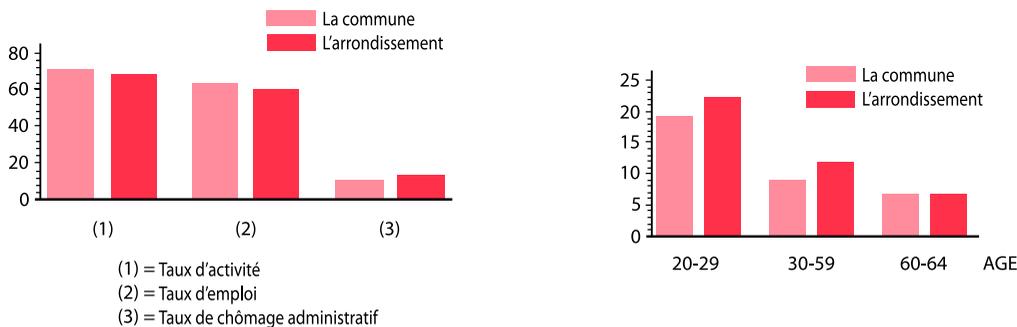
A Welkenraedt, le réseau urbanistique se caractérise par une large zone d'habitat le long de la Nationale 67 et proche du chemin de fer. Plusieurs noyaux d'habitat à caractère rural sont implantés à l'extérieur du centre avec beaucoup de maisons 4 façades.

A Henri-Chapelle, une zone d'habitat à caractère rural longe la route Charlemagne (route emblématique) et les routes à proximité du centre du village. Le reste de l'entité se situe en zone agricole avec une agriculture orientée vers l'élevage, et spécifiquement vers la production laitière. Et comme partout ailleurs à nouveau, la taille moyenne des exploitations a augmenté.

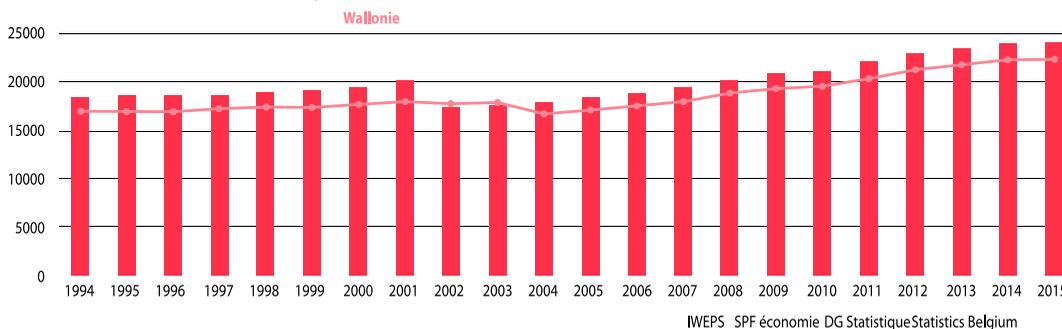
EMPLOIS

Le territoire est également source d'emplois et de revenus pour un grand nombre d'habitants. Les communes du Pays de Herve qui drainent le plus d'employés sont Herve et Welkenraedt qui proposent à elles deux près de la moitié des emplois. Le taux de chômage, qui est de 16,13% en Région wallonne et de 25,29% à Verviers, est inférieur à la moyenne régionale dans toutes les communes qui

composent le Pays de Herve. Les communes davantage rurales comme Welkenraedt ont un taux de chômage très bas, autour des 8%. Les pôles d'emploi les plus proches sont Eupen (près de 20.000 habitants) mais surtout Verviers (plus de 56.000 habitants). Bien que n'étant pas située le long de la frontière, la ville d'Aix-la-Chapelle bénéficie d'un potentiel d'attraction et de développement. L'extension du pôle universitaire devrait renforcer cet attrait dans les années à venir car les flux de travailleurs transfrontaliers ne cessent d'augmenter.



Évolution du revenu médian par déclaration de l'entité WELKENRAEDT (Commune)



COMMERCES

Le petit commerce au centre de Welkenraedt est très lié à la présence des établissements scolaires (sandwicheries pour les étudiants). Il y a également une moyenne surface commerciale. Il est important de remarquer qu'il n'y a aucune surface commerciale vide.

On retrouve également soit autour de la place principale, soit dans les rues avoisinantes, des restaurants, pharmacies, fleuriste, bijoutier, marchand de glaces, boulangers et bouchers, coiffeurs, libraires, épiciers... et aussi des magasins de vêtements et accessoires, des surfaces de seconde main, une papeterie...

La zone de moyennes surfaces le long de la route régionale qui s'étend jusqu'à Eupen présente toutes les caractéristiques de ces zonings commerciaux avec des panneaux publicitaires aux tons criards, à l'architecture anarchique avec une destruction des paysages...

A Henri-Chapelle, l'on retrouve les petits commerces habituels de proximité : boulangeries, librairie, épicerie, fleuriste, pharmacie et également des restaurants, un opticien... et de nombreux indépendants, dans le secteur du bâtiment en particulier.

SERVICES

Welkenraedt dispose d'un bureau de poste, d'une antenne de la Police fédérale, d'une Agence Locale pour l'Emploi, d'une permanence du FOREM et d'un Syndicat d'Initiative.

La clinique psychiatrique, à Henri-Chapelle, est un employeur important sur le territoire.

2 ZONES INDUSTRIELLES

La commune dispose de 2 zones d'activités économiques mixtes, toutes les deux implantées à la sortie de l'autoroute : East Belgium Park (EBP 1 et 2). Parc d'activités économiques de 341 ha, l'East Belgium Park est situé sur les communes de Baelen, Eupen, Lontzen et Welkenraedt, un territoire bilingue français/allemand voisin d'Aix-la-Chapelle (D).

La mobilité a été prise en compte lors de la conception et de la réalisation du parc : les accès ont été aménagés pour faciliter les livraisons entrantes et sortantes avec des liaisons directes vers les grands axes.

Ce qui est marquant également à Welkenraedt, c'est le nombre important de poids lourds en circulation. La commune compte plusieurs sociétés de transport. L'infrastructure autoroutière et ferroviaire, la proximité de la frontière en font une plate-forme pour le transport de marchandises vers l'Est de l'Europe. Les activités logistiques demeurent importantes dans la région frontalière. Plus de 1000 emplois persistent dans le secteur, malgré la concurrence des travailleurs détachés.

MOBILITÉ

Depuis une cinquantaine d'années, le réseau de voiries s'est développé sur le territoire. En périphérie sud, on y retrouve l'autoroute E40 (Liège – Aachen) sur laquelle transitent quotidiennement un nombre croissant d'automobilistes. Notons aussi l'infrastructure imposante qu'est la ligne de train à grande vitesse (Paris – Cologne), en complément du réseau traversant le pays de Eupen à Ostende. Cette évolution de la mobilité, qui est bénéfique pour chacun, n'est pas sans engendrer des nuisances et des impacts importants pour les villages, tant en matière de sécurité routière, de bruit que d'impact paysager...

Welkenraedt est peu desservie par les bus qui relient la commune aux communes transfrontalières et aux deux villes principales les plus proches, Eupen et Verviers.

Quant à la mobilité douce, on peut affirmer que le territoire bénéficie de peu de liaisons piétonnes et cyclables bien que certaines initiatives intéressantes voient le jour.

Les parkings sont importants et tous gratuits. Au Centre culturel, on trouve 224 places et les rues avoisinantes offrent un nombre intéressant de places, ainsi que la place principale de Welkenraedt toute proche. Un peu plus loin, le grand parking de la gare est un atout indéniable. Tous ces parkings sont proches des opérateurs culturels de la commune.

DIALECTE RÉGIONAL

Le « plattdeutsch » est encore pratiqué dans la région des Trois frontières. En collaboration avec le Centre de Recherches linguistiques de Montzen (Commune de Plombières) et l'Agence de Développement local (ADL – Commune de Plombières/Lontzen/Welkenraedt), des cours et des stages d'initiation à ce patois ont déjà été organisés au CCW. Il n'est pas rare d'entendre les habitants de la commune converser entre eux en dialecte dans la rue ou dans les commerces.

SANTÉ ET SECOURS

Il y a 2 maisons de repos, 1 clinique psychiatrique et 3 antennes de soins.

- Résidence Leonardo da Vinci, rue du Hangar n°5 à 4840 Welkenraedt avec 43 lits en maison de repos (MR) – 34 lits en maison de repos et de soins (MRS).
- Maison de repos Beloeil (Acis asbl), Chaussée de Liège n°47 à 4841 Henri-Chapelle avec 63 lits en maison de repos (MR) – 35 lits en maison de repos et de soins (MRS) – 15 appartements.
- Clinique psychiatrique des Frères Alexiens, rue du Château de Ruyff n°68 à 4840 Welkenraedt compte 288 places dont 63 lits en moyen séjour, 30 lits en maison de soins psychiatriques, en tout 1200 patients/an de toute provenance.
- S'ajoutent un centre médical, un centre de la Croix Rouge, un service de biovigilance et le siège d'un corps de pompiers autonome à Welkenraedt, alors qu'à Henri-Chapelle, on retrouve un poste médical de garde.

SENIORS

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés qui compte 30 membres est très entreprenant sur la commune, porteur notamment de projets patrimoniaux d'importance pour la population et les générations à venir. Le Front unique des associations patriotiques est toujours actif ainsi que les 5 associations pour le 3ème âge.

CENTRE FUNÉRAIRE

Un peu plus en retrait du centre de la commune se situe un centre funéraire inauguré en 2012. La demande croissante de recourir à la crémation comme mode de sépulture pour les populations de l'Est de la Province de Liège et des voisins allemands a motivé la construction d'un nouveau crématorium dans un site arboré de plus de 6 hectares. Le nouveau cimetière communal, nécessaire étant donné la saturation de l'ancienne implantation, s'installe sur le même site que le crématorium, créant un « centre funéraire ». L'ensemble du site est traité comme un parc, ouvert au public.

Les parties présentant un intérêt biologique particulier ont été préservées et intégrées à l'aménagement global, l'architecture du bâtiment et de ses abords s'intègre et se confond aux éléments naturels existants. A noter que cette infrastructure a d'autres ambitions que celles liées à sa mission d'origine. C'est ainsi que lors de la dernière rencontre de jumelage entre Welkenraedt et la petite ville alsacienne d'Epfig, un repas s'est tenu dans ces locaux spacieux ouverts sur la nature.

WELKENRAEDT ET LES GROUPEMENTS FÉDÉRATEURS

GROUPES D'ACTION LOCALE (GAL)

En 2015, le GAL Pays de Herve s'est constitué et regroupe les communes d'Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt.

Son thème fédérateur est le suivant : « Un Pays empreint de ruralité, acteur de modernité au cœur de l'Eurégio ».

Objectifs de développement :

En 2020, le territoire du GAL Pays de Herve sera ...

- 1... réputé pour l'interaction entre ses acteurs, matérialisée par un partenariat transcommunal structuré ;
- 2... à l'identité renforcée, conjuguant l'héritage du passé et les défis du futur ;
- 3... (re)connu pour son économie intégrée, en adéquation avec son cadre paysager ;
- 4... développant un réseau de mobilité alternative accessible à tous ;
- 5... positionné comme espace rural à haut potentiel au centre de l'Eurégio.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'association des trois communes (Lontzen, Plombières et Welkenraedt) dans la création d'une ADL unique permet d'envisager des projets plus ambitieux et/ou nouveaux car mobilisant ou intéressant un plus grand nombre de personnes.

En effet, le développement local associe les acteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux pour concevoir un projet stratégique à l'échelle de leur commune et le mettre en œuvre.

Si le développement local se base sur les politiques sectorielles de l'emploi, de l'économie, de l'aménagement du territoire... sa démarche est transversale et globale : tous les secteurs et tous les acteurs du territoire communal participent à la définition du projet et à sa concrétisation, avec comme dénominateur commun l'identité et la culture locales. Sans remplacer les porteurs de projets, les partenaires peuvent leur apporter leur expertise par différents modes d'action :

- Diagnostiquer les atouts et les faiblesses du territoire ;
- Etablir un plan stratégique de développement économique durable ;
- Définir les actions à mener et se donner les moyens de les évaluer ;
- Réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi ;

- Susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions ;
- Accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles ;
- Stimuler des réseaux au service de l'entrepreneuriat ;
- Mettre en évidence les ressources et le savoir-faire.

3.1.2. Analyse AFOM

SECTEUR PUBLIC	
ATOUS <ul style="list-style-type: none"> • Services communaux répondant à l'attente des citoyens • Offre complète d'écoles primaires et secondaires • Présence d'un service d'incendie • Services aux personnes âgées bien développés • Service d'accueil à la petite enfance • Services variés de collecte de déchets 	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none"> • Desserte de la TEC peu satisfaisante sur le territoire • 1 seul bureau de poste • Dépendance sanitaire
OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none"> • Modernisation des infrastructures scolaires • Amélioration de l'offre en transports en commun • Mise en place d'un Ravel transcommunal 	MENACES <ul style="list-style-type: none"> • Risques de restructuration dans les transports en commun, en particulier le secteur ferroviaire, la gare de Welkenraedt et le service de maintenance des voies (Infrabel)
SECTEUR SOCIAL	
ATOUS <ul style="list-style-type: none"> • Taux de chômage inférieur à la moyenne régionale • Secteur non-marchand développé • Services aux personnes âgées bien développés (CPAS, homes, etc.) • Présence d'association de jeunesse et d'un centre jeune, de même que présence de nombreuses associations et groupements (patro, scouts...) • Présence de nombreuses habitations et logements sociaux gérés par une intercommunale 	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none"> • Une partie de la population a de faibles revenus (minimexés, chômeurs, petites exploitations agricoles...) • Augmentation des prix immobiliers engendre une pression immobilière • Manque de structures et d'initiatives pour les personnes handicapées • Faible intégration de la population étrangère • Dépendance sanitaire
OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une maison de l'emploi • Projets de logements à revenus moyens • Potentialités pour le développement d'une politique concrète du logement : acquisition de terrains, patrimoine immobilier ré-affectable en logements 	MENACES <ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population • Spéculation foncière impliquant la difficulté d'accès aux logements pour les bas revenus

SECTEUR CULTUREL ET TOURISTIQUE

ATOUS

- Localisation privilégiée au coeur de l'Euregio
- Proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas
- Présence d'un syndicat d'initiative
- Patrimoine historique, naturel et culturel riche
- Offre en hébergements et Horeca
- Vie associative développée
- Présence d'un centre culturel

FAIBLESSES

- Peu d'attractions touristiques
- Dispersion des compétences en matière de promotion et d'information touristiques
- Visibilité insuffisante du territoire
- Manque de coordination de certaines associations entre elles
- Manque de bâtiments d'accueil pour certaines activités ou gestion mise en cause

OPPORTUNITÉS

- Tourisme vert (développement du réseau RAVeL)
- Produits du terroir à valoriser
- Mise en place de projets culturels transcommunaux

MENACES

- Disparition de certaines associations par manque d'effectifs
- Diminution des moyens affectés à la culture
- Diminution du bénévolat associatif

SECTEUR ÉCONOMIQUE

ATOUS

- Présence de zones d'activités économiques
- Présence de plusieurs marchés d'emploi à proximité (Eupen, Verviers, Liège et Aachen)
- Point de contact entre le marché allemand et belge
- Diversité de l'offre locale des commerces et services
- Services et entreprises (transport) liés à la situation frontalière et au réseau de transport
- Diversification du secteur agricole
- Présence d'une main-d'oeuvre qualifiée plurilingue

FAIBLESSES

- Disparition des activités douanières a engendré une mutation du secteur économique
- Déclin de l'activité ferroviaire
- Diminution du nombre d'agriculteurs et mutation du type d'exploitation

OPPORTUNITÉS

- Aboutissement de l'extension de la Zone d'Activités Économiques « Eastbelgium park »
- Modernisation du réseau ferroviaire
- Mise en place de partenariats transfrontaliers
- Soutien de projets dans le cadre du Plan Marshall
- Diversification du secteur agricole

MENACES

- Diminution de l'activité des sociétés de transport
- Concurrence des pôles extérieurs par rapport aux commerces et services locaux
- Déclin encore plus important des activités ferroviaires
- Déclin du secteur agricole

SECTEUR CADRE DE VIE · ENVIRONNEMENT	
ATOUTS <ul style="list-style-type: none"> • Diversité et richesse paysagères • Présence spatiale de l'agriculture • Présence de plusieurs zones et sites d'intérêt écologique • Espaces publics dans l'ensemble bien aménagés • Patrimoine immobilier varié et riche 	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none"> • Densification de l'habitat • Développement urbanistique en cordon • Territoire traversé par différents axes de communication (autoroute, chemin de fer, TGV) • Morcellement de certains sites d'intérêt écologique
OPPORTUNITÉS <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre des projets d'aménagement des espaces publics • Diverses actions de promotion environnementale et de mesures concrètes (primes à la plantation de haies, achats de fruitiers...) • Développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, hydraulique...) • Participation au GAL Pays de Herve 	MENACES <ul style="list-style-type: none"> • Accentuation de l'urbanisation anarchique • Mutation des paysages par l'intensification du secteur agricole • Destruction de certains sites et diminution de leur intérêt écologique par manque de gestion

En conclusion, des problématiques ont été reformulées afin d'aboutir à des thématiques pertinentes en lien avec l'auto-évaluation. Elles constituent les éléments de base de notre démarche participative.

3.2. ANALYSE PARTAGÉE

Après ces données « froides », il était important de collecter des données « chaudes » en interrogeant les citoyens qui vivent ou qui passent à Welkenraedt.

- ▶ Pourquoi ? pour permettre des articulations possibles entre les questions de société et les pratiques culturelles existantes ou à créer.
- ▶ Avec qui ? avec le CO, les partenaires, les associations...

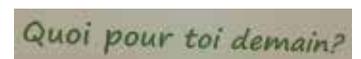
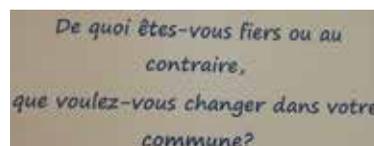
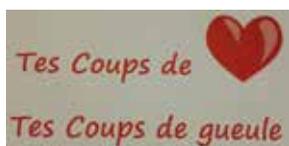
Plusieurs pistes ont été évoquées pour récolter le ressenti des habitants. Une chose était certaine, nous devons aller à leur rencontre, là où ils se retrouvaient, se délassaient, se parlaient...

« Quel regard portez-vous sur votre commune, sur le Centre culturel ? »

3.2.1. Rencontre avec les jeunes au Centre J²

Nous avons été présents lors des journées Portes ouvertes du Centre J.

Avec l'accord des animatrices de l'association, des affichettes ont été punaisées aux murs avec des questions basiques :



2 "Bulles" des jeunes du Centre J – Voir annexe 3.2.

Nous demandions aux jeunes de répondre à ces questions en écrivant dans des bulles dessinées sur papier. Il n'y avait pas de timing précis. Les questions sont restées affichées toute l'après-midi avec, à disposition, des bulles pour les réponses et des marqueurs. Cette façon de faire leur permettait de prendre le temps de réfléchir et d'écrire ce qu'ils voulaient en toute liberté, sans pression de notre part. Cette démarche pouvait se réaliser dans un anonymat complet s'ils le désiraient. Nous avons émis l'idée de les prendre en photo avec leur bulle et certains ont accepté.

Ce qui est rapidement apparu dans les réponses, c'est que les jeunes ont un regard assez positif sur la commune.

Ils sont satisfaits de toutes les activités et infrastructures existantes sur la commune comme les associations de jeunes, les activités sportives, le Centre J (et ce qui s'y déroule).

D'un point de vue environnemental, ils ont des demandes très précises : une prévention chez les plus jeunes enfants au sujet de la pollution, des sentiers mieux empierrés pour y marcher plus facilement, une agriculture bio, plus de poubelles... le thème de la propreté dans la commune revient souvent.

Dans les infrastructures, on retrouve également le besoin d'un ascenseur à la gare de Welkenraedt pour les personnes à mobilité réduite, d'un skate parc ou d'une patinoire en hiver, des magasins de produits du terroir, des toilettes publiques mieux entretenues, des plaines de jeux dans chaque quartier (et qu'elles soient bien entretenues).

Les jeunes du Centre J aimeraient que soient organisées des fêtes de quartier pour renforcer les liens de voisinage.

Nous constatons que la plupart des paroles récoltées se concentrent autour d'un même sujet (le Centre J) puisque nous y sommes et que nous rencontrons des jeunes qui y viennent régulièrement. Il est certain que, en plus de la formulation de la question, le contexte dans lequel elle est posée ainsi que le lieu de récolte, sont primordiaux. Le questionnement se voulait plus global.

Il nous est donc apparu essentiel de nous déplacer et d'aller à la rencontre de la population dans différents lieux et lors d'un maximum de manifestations.

Mais ces premières réponses doivent nous interpeller car, lors de cet après-midi, jamais les jeunes n'ont évoqué le Centre culturel.



3.2.2. Projet « Regards »³

Pour aller à la rencontre de la population, nous avons réalisé un questionnaire avec des questions à choix multiples et des questions ouvertes. Mais comment le diffuser ?

Nous avons réfléchi à la façon de faire.

Il semblait évident que nous ne pouvions attendre que les personnes viennent au Centre culturel. Nous avons prévu d'aborder les citoyens lors de festivités. Cela ne nous semblait pas chose aisée et il nous semblait préférable qu'ils soient préalablement avertis de notre démarche. Nous avons réfléchi à plusieurs possibilités : la publication sur notre site et dans nos brochures, la distribution du questionnaire aux responsables d'associations en tant que partenaires. Nous l'avons fait mais cela ne suffisait pas.

Nous nous sommes très vite aperçus qu'il fallait **ÉTONNER** !

³ Projet "Regards" – Voir annexe 3.3.

Et pour interpeller, nous avons mis sur pied l'opération « **REGARDS** ».

Nous avons demandé à l'association ISO 83 de nous accompagner dans la démarche. Ce club-photo de la commune a photographié les yeux de personnes qui venaient au centre culturel. Les « regards » récoltés étaient tous magnifiques.

Nous en avons sélectionnés une dizaine. La graphiste a fait un montage avec notre logo et une phrase qui questionnait :

Quel regard portez-vous sur votre commune ?

Quel regard portez-vous sur le Centre culturel ?

ou affirmait :

Nous sommes tous des utopistes. Ensemble, réalisons nos rêves !

Imprimés sur de grandes bâches, ces regards ont été installés, avec l'accord des autorités communales, sur les bancs de la place principale de Welkenraedt (Place des Combattants) et sur une barrière devant l'ancienne maison communale d'Henri-Chapelle.

Ils ont étonnés et questionnés.



Les bâches sont restées plusieurs mois. Lors du dépôt fin 2016, quelques-unes ont été installées dans le hall d'entrée du Centre culturel et y sont restées jusqu'aux festivités du lancement de la fête des 30 ans du CCW, en mars 2017.

3.2.3. Sollicitation des associations, du public du CCW et des citoyens

Toute l'équipe du CCW a participé !

Nous avons fait un planning et, par groupes de 2, nous nous sommes répartis les manifestations qui étaient importantes et qui se déroulaient le week-end ou en soirée.

Nous avons pointé beaucoup de manifestations : le Marché aux fleurs et du terroir, la Fête de la Récup', la Foire aux Boudins, la Rétromobile, la Fête alsacienne...

Le questionnaire n'était pas simplement distribué. Les membres de l'équipe expliquaient leur présence, demandaient aux personnes s'ils avaient quelques minutes à leur consacrer, leur proposaient de remplir le questionnaire ensemble. De cette façon, le dialogue s'instaurait souvent. Il était rare que les citoyens n'ajoutent pas des suggestions ou des anecdotes.

Ensuite, le questionnaire a été distribué à toutes les associations partenaires, celles faisant partie de l'AG et du CO, les associations rencontrées lors des réunions proposées par la directrice à son arrivée, les associations présentes à la fête des associations. Les responsables d'associations ont été très coopératifs et nous ramenaient bon nombre de questionnaire complétés.

Et enfin, dernière catégorie que nous voulions toucher, le public présent à nos manifestations.

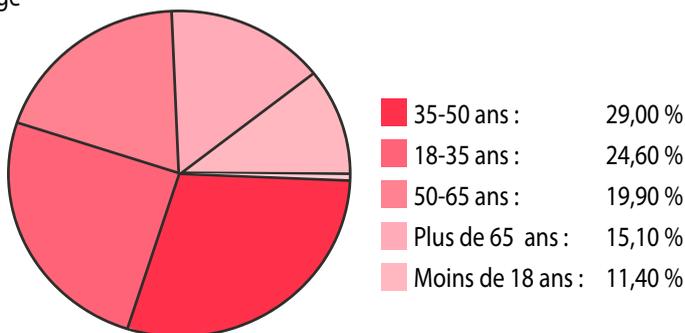
Afin de recueillir leurs questionnaires, nous avons installé une urne dans le hall du CCW.

La récolte a été moindre avec cette façon de faire. Les personnes retournaient chez elles avec le document et ne le ramenaient pas nécessairement.

En tout, 317 personnes ont collaboré à cette « récolte » en répondant à 23 questions.⁴

⁴ Questionnaire – Voir annexe 3.4.

Les participants par tranche d'âge



Voici les grandes tendances qui se sont dégagées :

Les sujets qui intéressent les adultes rejoignent les préoccupations des jeunes rencontrés au Centre J.

Les grands thèmes sont l'environnement, le bien-être, le lien social, l'éducation, la vie associative, le patrimoine, la tolérance.

Plus en détail, on retrouve les thématiques suivantes : la propreté dans les villages, un lien social peu existant au sein des quartiers, la gratuité à mettre en place pour certaines activités afin d'intégrer un maximum de citoyens, une meilleure mobilité en bus ou en piste cyclable entre les villages avoisinants, une communication plus ciblée et du coup plus efficace sur les activités proposées, un manque d'empierrement des chemins, l'accessibilité des quais de la gare à revoir pour les PMR, plus d'activités pour les grands ados et plus d'activités culturelles en général.

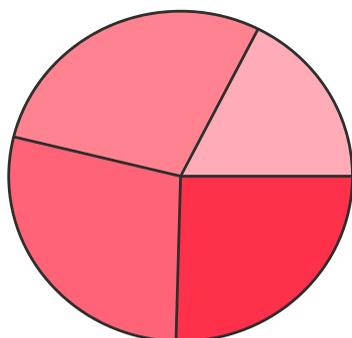
A la question sur ce qu'il ne faut surtout pas changer dans la commune sont pointées l'ambiance village et la convivialité, les festivités et surtout le folklore local, les activités culturelles existantes, les espaces verts.

Il est intéressant de pointer que pour une bonne partie des citoyens, il y a un attachement à la commune, ils y vivent parce que les proches et aussi les amis de l'école y vivent. En majorité, ils apprécient le lieu car il y fait calme, ils sont à la campagne tout en étant proche de la ville (à côté de Liège et de l'Allemagne) avec des commodités de transport (la gare avec un très grand parking gratuit). Les lieux les plus appréciés sont la place principale, un parc (le Bosquet) et le CCW arrive en troisième place, ce qui nous réjouit (mais n'oublions pas que c'est l'équipe du CCW qui posait les questions), ensuite sont cités plusieurs espaces verts de la commune, la bibliothèque, le CEC la Bull.

Pour les citoyens, le Centre culturel est avant tout un lieu de spectacles et de spectacles pour enfants. Néanmoins, un nombre important remarque que le CCW est un lien entre les citoyens et la culture et un lieu d'échanges et de rencontres. La majorité des personnes consultées affirment être au courant de ce qui se passe au CCW mais par manque de temps, de loisirs, d'argent, ne peuvent le fréquenter plus souvent. Certains pointent la location des salles trop chères pour les associations locales, une programmation moins attirante pour les 18-30 ans, des tarifs élevés pour certaines activités...

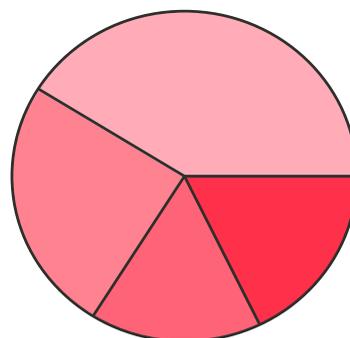
En général, pensez-vous que le CCW offre des activités diverses pour tous, en tenant compte des réalités ?

OUI



25,40 %	Sociales	17,90 %
28,50 %	Intellectuelles	16,10 %
28,50 %	Familiales	25,00 %
17,60 %	Economiques	41,10 %

NON



3.2.4. Fête des associations

Le Forum des associations existait au début du précédent contrat-programme mais n'avait pas été reconduit par manque de participants.

En 2016, nous avons voulu recréer ce moment de rencontre et l'avons couplé au lancement de la saison avec des animations, des démonstrations, des spectacles, le tout gratuit. Dès la première édition, 14 associations ont participé et plus de 200 personnes sont venues au CCW. Des échanges ont eu lieu et un partenariat a vu le jour entre une école de danse et une fanfare.

Nous avons profité de cette activité pour questionner les personnes présentes. L'instant était propice aux discussions, aux remarques et aux observations.

En 2017, la fête des associations a eu le même succès. De plus, nous avons organisé un concours pour gagner des abonnements en Arts de la Scène. Les animations, les jeux géants de la ludothèque, les balades en calèche, le verre de l'amitié offert (servi par les élèves de la classe « Accueil » de l'Institut Saint Joseph), les grimages, les visites des coulisses et de la régie du CCW, la visite guidée de l'exposition-commémorative sur René Hausman... tout cela a plu au public présent.

En 2018, nous allons coupler la fête des associations avec l'ouverture de la saison Jeune Public.

Il est certain que ce moment de rencontres et d'échanges est apprécié. Nous ferons en sorte que, chaque année, quelque chose de différent soit présenté ou mis en valeur, afin que cette fête des associations se présente à chaque fois comme un événement nouveau.



3.2.5. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 1 – Les Publics ados

Afin de rencontrer les adolescents du territoire de la commune de Welkenraedt, nous nous sommes rendus à l'Athénée Royal et à l'Institut Saint-Joseph, les deux écoles secondaires de la commune, pour rencontrer 2 classes dans chacune (1ère générale, 3ème générale, 4ème générale et 7ème professionnelle) ainsi qu'au Centre J. L'objectif était de prendre le temps de discuter avec les jeunes et de laisser se dégager dans la conversation leurs conceptions de la culture, leurs pratiques culturelles et leurs attentes. Après avoir présenté le Centre culturel, nous leur avons proposé de travailler en groupes et leur avons posé ces questions l'une après l'autre, en se donnant le temps de mettre en commun les réponses après chacune : Qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce que votre culture, quelles sont vos pratiques culturelles ? Pour quel type d'activité pourriez-vous vous déplacer au Centre culturel ? Quelles sont les thématiques de société qui vous touchent en tant qu'ados ?⁵

Si, bien sûr, cette méthode ne nous a pas permis d'interroger un échantillon représentatif des adolescents de Welkenraedt, elle avait pour avantage de laisser émerger la parole de manière relativement spontanée, de ne pas leur fournir des réponses toutes faites et de leur donner le temps de réfléchir à leurs réponses. Nous avons donc pu obtenir un matériau très riche à partir duquel développer de nouveaux projets et repenser nos pratiques.

Suite à ces rencontres, et afin d'effectuer un retour de nos démarches auprès des jeunes, nous avons invité les élèves des écoles secondaires de la commune à un temps de midi festif, le 2 mars 2018. Lors de celui-ci, ils ont profité d'un concert de Saints du Mauvais Oeil Clan, un hot-dog leur a été offert, et surtout, une brochure sous forme de fanzine leur a été distribuée, reprenant les conclusions de ces rencontres et les activités déjà mises en place. Ce retour, en présence d'un artiste qu'ils avaient plébiscité, fut un franc succès (307 participants) et a démontré la pertinence de cette piste exploratoire identifiée par l'auto-évaluation. Il a également prouvé que lorsque l'on s'intéresse vraiment à ce public et que l'on parvient à toucher ses intérêts, il répond bel et bien présent.

⁵ Guide d'entretien – Voir annexe 3.5.

3.2.6. Démarche de l'analyse partagée – ENJEU 2 – Le Milieu précarisé⁶

Durant le précédent CP, le Centre culturel, attentif à cette catégorie de citoyens, avait mis en place plusieurs actions, avait proposé des événements qui, pensions-nous, pouvaient les intéresser. Des axes de travail existaient mais ne rencontraient pas d'intérêt de leur part. Nos propositions étaient-elles adéquates ?

Lors de l'auto-évaluation, les conclusions du sous-groupe « Public précarisé » étaient diverses et proposaient des lignes d'analyse et d'actions éparpillées :

- Public méconnu, origines culturelles multiples
- Difficultés économiques et sociales très importantes
- Non-participation aux réunions
- Propositions différentes suivant le type de précarité
- Création d'atelier avec le CPAS, avec 1 personne de Lire & Ecrire
- Proposition d'un atelier : raconter votre journée rêvée
- Mise sur pied d'un atelier d'expression par rapport aux obstacles
- Autre partenaire possible : Festival Paroles d'Hommes, le service de la petite enfance, la crèche
- Organisation de semaines thématiques et des spectacles en langues étrangères.

Le travail en commission a mis en évidence beaucoup de questionnements. Que connaissons-nous réellement au sujet du public précarisé. Avions-nous des a priori, des idées toutes faites ? Probablement.

Et ne pourrions-nous pas réfléchir plus globalement et employer la terminologie « Milieu précarisé » plutôt que d'utiliser le terme restrictif de « Public » ?

Nous avons ré-analysé les actions mises en place durant le précédent CP et l'une d'elles a attiré particulièrement notre attention. Il s'agissait d'une action organisée en partenariat avec le CPAS et la cellule régionale Art. 27.

Le partenariat avec la Cellule régionale est récurrent et le nombre de tickets Art. 27 était particulièrement fluctuant avant 2016. En 2013, leur nombre avait fortement diminué. A l'époque, une rencontre entre le CPAS de Welkenraedt, la cellule régionale Art. 27 et le Centre culturel s'est déroulée avec comme objectif de redynamiser les contacts entre le partenaire culturel et le partenaire social. La Cellule Régionale Art. 27 mettait à disposition son expérience et son rôle de coordination. Les trois partenaires avaient décidé d'organiser une après-midi d'animations et d'informations avec la découverte de toute l'infrastructure du Forum des Pyramides. Des visites guidées, des bricolages et animations pour enfants, un goûter offert. Toute cette offre n'a intéressé... personne. Et pourtant, le CPAS avait contacté les personnes concernées d'abord par courrier puis par téléphone.

Pour des raisons bien connues et analysées de longue date, ce public n'a pas l'habitude de franchir les portes d'un Centre culturel. Auparavant il y avait des « ambassadeurs » qui faisaient le lien, des bénévoles qui servaient d'accompagnateurs. C'était un atout mais ils ont été supprimés.

Pour rebondir par rapport à ce constat négatif, nous avons examiné les **démarches** réalisables qui nous permettraient de formuler précisément l'enjeu :

1. Rencontres avec les assistances sociales.
 - * Fracture numérique. Quelles sont les solutions existantes ou à mettre en place ?
 - * La culture, le tourisme, le divertissement. Termes inappropriés voire indécents. Comment les aborder ?
2. Rencontres avec des associations à but social.
 - * L'exclusion sociale au quotidien. Comment retisser ce lien social si fragile ?
3. La pauvreté infantile et l'exclusion en milieu scolaire.
 - * Programmer un spectacle suivi d'un échange interactif entre les enfants et un psychologue.
4. cellule régionale Art. 27 encore mal connue de la population. Comment informer sans stigmatiser ?

⁶ Bibliographie et listing des associations communales – Voir annexes 3.6.1. et 3.6.2.

DÉMARCHE 1.

En 2017, une réunion avec les assistantes sociales a permis de préciser ce que le CPAS organise actuellement : la Saint Nicolas avec un spectacle et une remise de cadeaux, des excursions à Walibi, (ces activités rencontrent l'intérêt du public visé, mais sommes-nous encore dans une action culturelle ?), des cours de FLE (Français Langue Etrangère), des cours gratuit d'initiation à l'informatique (leur public est constitué en majorité de seniors), des interventions financières pour les activités organisées dans les écoles, un module photo est prévu et la mise sur pied d'atelier de cuisine multiculturelle, des cours de cuisine de base, de « relooking ».

DÉMARCHE 2.

Nous avons rencontré des personnes faisant partie d'associations très actives sur la commune, dont le Forum Solidarité Welkenraedt-Baelen qui a mis sur pied le projet Papot'Thé. Le travail effectué par l'association est crucial et cela grâce aux bénévoles (dont Marie Teller, membre du CO) et à l'animatrice Florence Toussaint, également rencontrée.

Suite à la soirée "Patience, patience, t'iras au paradis !" organisée en novembre 2015 au CCW, le Forum Solidarité a souhaité mettre en place un espace de rencontre pour les femmes de la commune et des alentours. Nous avons voulu accompagner ce projet citoyen et soutenir sa mise en place d'un point de vue promotionnel. En 2017, le groupe étant sans local pour leur réunion bimensuelle, il lui a été proposé de les organiser au sein du CCW.

DÉMARCHE 3.

Par rapport aux écoles, un membre de la Commission a rencontré les directions et, à la proposition d'organiser un spectacle suivi d'un moment d'information sur l'Art. 27, la réponse n'était pas enthousiaste. La crainte est de focaliser l'attention sur ces enfants vivant dans un milieu défavorisé. En effet, les familles préfèrent se priver de l'essentiel pour que l'enfant puisse porter des vêtements ou des baskets de marque afin d'être intégré dans la classe.

Les enseignants rencontrés sont conscients de la problématique de la pauvreté infantile et de l'exclusion sociale des enfants. Néanmoins, ils estiment que leur rôle ne se place pas à ce niveau-là et qu'il concerne avant tout l'apprentissage.

DÉMARCHE 4.

Nous avons invité Emma Bellefontaine, coordinatrice de la cellule régionale Art. 27 de Verviers, pour éclaircir certains points sur la distribution et l'utilisation des tickets Art.27. Elle stipule que l'Art.27 est réservé à toute personne dont le revenu est égal ou inférieur au revenu minimum garanti du CPAS.

La distribution se fait plus facilement via des associations qui sont sur le terrain et qui sont en contact avec les personnes défavorisées, même si le CPAS est proche de ce public-là. Les tickets distribués aux associations servent particulièrement pour des sorties collectives, mais encore trop d'associations méconnaissent le système.

3.2.7. Démarche de l'analyse partagée

ENJEU 3 · Les pratiques festives/musicales/folkloriques

Dès la première réunion de la Commission, nous avons désiré éclaircir certains termes. Après avoir clarifié la terminologie d'un point de vue stricto sensu et ethnologique⁷, nous avons défini à quoi cela correspondait à Welkenraedt.

3 groupes distincts sont apparus :

1.Associations carnavalesques | 2.Harmonies/Chorales/Musique amateur | 3.Sociétés de Tir

Dans la Commission, nous avons des personnes référentes avec Aurore Neyken, responsable du Syndicat d'Initiative de Welkenraedt et Jean-Marie Xhonneux, représentant de l'APSAM (Association Promotion des Sociétés d'Art Musical). La présence de ces deux personnes a permis d'avoir accès à des informations très rapidement comme le listing d'associations avec les coordonnées exactes des personnes de contact de chaque groupement.

⁷ Recherches sur la terminologie – Voir annexe 3.7.1.

Avant toute rencontre, nous avons réfléchi à ce qui avait déjà été effectué au CCW et avons repéré un événement important organisé en 2013, dont en voici un résumé de l'évaluation⁸ :

* Suite à une demande de la Présidente, l'équipe du CCW a mené une réflexion sur le carnaval de Welkenraedt.

- ▶ L'équipe a opté pour un travail de création pour amener un regard extérieur et original sur notre folklore.
- ▶ Présentation du travail du photographe D. Caumiant (reportage sur les activités du et autour du carnaval de 2012).
- ▶ Regard très subjectif, moderne, original, créatif et personnel.
- ▶ 56 photos exposées, environ 1000 visiteurs, écran plasma au sein de l'exposition avec défilement de 200 portraits.
- ▶ Conférence proposée dans le cadre de l'exposition "Un certain regard sur le carnaval" (8 spectateurs).

Conclusion : Reportage réalisé sous l'angle esthétique. Originalité des clichés. Difficulté de compréhension de la part du public. Visiteurs surpris et préférant les photos-portraits qui défilaient à l'écran plutôt que les images exposées elles-mêmes.

Plusieurs objectifs ont guidé la démarche actuelle :

- aller à la rencontre des personnes référentes dans chaque comité. Au préalable, nous voulions avoir un acquis et connaître l'historique des comités ou du moins, ne pas être néophytes face à leurs représentants,
- comprendre d'où venaient ces traditions ancestrales et les adaptations contemporaines,
- interroger le citoyen sur sa manière de vivre le festif, sur le « pourquoi » participe-t-on (aujourd'hui encore) au carnaval ?
- réfléchir aux enjeux de ces événements pour les communes et leurs habitants. Le carnaval est-il réellement l'occasion de critiques sociales ?
- savoir s'il n'est pas uniquement question de marketing ou s'il s'agit vraiment d'une volonté de sauvegarde d'un patrimoine ?

Nos premières recherches ont été de type « **livresque** ».

En premier lieu et de façon évidente, au sein de la bibliothèque de Welkenraedt, nous avons trouvé un livre écrit par un Welkenraedtois féru d'histoire et amoureux de sa commune, Günther Willems. Les quelques pages dédiées aux sociétés de tir et au carnaval sont déjà très intéressantes.

Nos recherches nous ont ensuite menés vers les musées de la Province. Nous avons questionné le Musée d'Archéologie et du Folklore de Verviers, en la personne de Marie-Paule Deblanc, conservateur des musées de Verviers, assistée de Mme Nathalie Weerts, conservateur-adjoint du Musée Renier.

Ensuite, nous nous sommes tournés vers le Musée de la Vie Wallonne à Liège auprès de Mmes Anne Stiernet et Christine Exsteen, documentalistes.

Et enfin, une réunion a eu lieu fin 2017 avec Mme Françoise Lempereur (maître de conférences à l'ULg - Transmission du patrimoine immatériel).

Pour compléter ces données, plusieurs **échanges** ont eu lieu avec l'équipe du Centre culturel l'Eden de Charleroi qui travaille à la redynamisation du carnaval dans cette ville. Tout d'abord lors de la conférence-débat sur la thématique « Petite anthropologie du carnaval aujourd'hui » et avec Aline Caillaux, médiatrice à l'Eden. Tout cela a permis d'entrer en contact avec plusieurs intervenants intéressants, dont Karel Vanhaesebrouck, professeur en esthétique du spectacle vivant à l'ULB et avec le CAL de Liège qui coordonne des parades citoyennes. Nous avons également suscité des **discussions** avec le public, les fêtards que l'on côtoie lors des fêtes de carnaval qui se sont déroulées au CCW en février 2018 (Le Jeudi des Femmes – La fête des Gais Lurons), les musiciens amateurs qui participent aux ateliers organisés par le CCW, l'Académie de musique et l'APSAM en février 2018.

Et enfin, plusieurs réunions ont été organisées avec les représentants des comités. Nous avons préparé un canevas de questions et de réflexions au sujet de leurs différentes pratiques. Ces rencontres nous ont permis de mieux comprendre leurs traditions, leurs histoires et leur parcours. Ces échanges, détaillés dans le chapitre suivant, ont permis de dégager des pistes pour les actions culturelles que le CCW va mettre sur pied selon les besoins et demandes des citoyens et des associations rencontrées.

⁸ Evaluation complète de l'évènement de 2013 – Voir annexe 3.7.2.

3.3. CONCLUSIONS

3.3.1. Enjeu 1 – Les Publics ados⁹

Suite à ces rencontres, nous avons dressé une liste de constats et de conclusions, à partir desquels il a été possible de réfléchir à la définition de l'action culturelle du Centre culturel¹⁰.

CONSTAT 1 : Le public cible identifié par les ados

Le premier constat est que les adolescents ne s'identifient pas au public cible qu'ils imaginent être celui du Centre culturel. S'ils connaissent son existence (ils y viennent parfois pour se réchauffer pendant le temps de midi, ils y sont venus dans le cadre scolaire ou lorsqu'ils étaient enfants), ils ne savent pas précisément ce qu'il s'y passe mais pensent qu'ils ne sont de toute façon pas concernés. Pour eux, le Centre culturel s'adresse à des enfants ou aux plus de 40 ans, mais certainement pas aux jeunes. Le Centre culturel paraît dès lors en dehors de leur champ de vision : certains nous conseillent d'ailleurs de créer une page Facebook ou de réaliser des affiches, ce qui est bien sûr déjà fait !

CONSTAT 2 : Les ados et la démocratie culturelle

Lorsqu'on leur parle de leurs pratiques culturelles, les ados ont du mal à voir où l'on veut en venir, ils ne considèrent pas leurs pratiques comme étant culturelles : la culture, «c'est pas fait pour nous». Ils ont clairement intégré la barrière artificielle établie entre culture savante et culture populaire. Une fois mis sur la voie, il s'avère effectivement qu'ils ont, une consommation importante de médias et cultures.

CONSTAT 3 : Les pratiques culturelles des adolescents

Très concrètement, plusieurs intérêts se dessinent et sortent du lot. D'abord, nous nous sommes rapidement rendu compte de l'importance de la culture numérique en tant que telle, et de l'importance de la diffusion de la culture par internet (consommation de musique, de films et de séries via internet). Les jeux vidéo intéressent aussi de nombreux ados interrogés, ainsi que le cinéma. On décèle aussi un fort intérêt pour la musique, écoutée principalement à partir de plateformes en ligne et pratiquées par un certain nombre d'adolescents.

Plusieurs jeunes nous ont fait part de leurs activités de lecture : ils lisent des magazines, des romans (policiers, fantastiques...) ou des mangas. Certains sont en lien avec la culture de leurs pays d'origine, via la télévision, des séries locales ou par la musique.

Beaucoup d'élèves participent également aux traditions locales (surtout le carnaval), ils font du sport, ils ont des activités religieuses et ils aiment aussi simplement passer du temps avec leurs amis.

CONSTAT 4 : Les adolescents et la société

En ce qui concerne les thématiques de société qui les intéressent, un constat s'impose d'emblée : les ados sont préoccupés par l'avenir, à la fois le leur et celui de la société. Les problèmes liés à l'environnement et à l'écologie ainsi que ceux relatifs à la recherche d'un emploi, des conflits qui pourraient advenir... sont souvent soulevés. On note cependant des disparités à ce niveau entre les deux écoles, qui touchent des publics différents d'un point de vue socio-économique. D'un côté, l'environnement est la grande préoccupation, de l'autre, ce sont les questions de racisme et des discriminations qui ressortent le plus souvent. Ces thématiques sont cependant bien présentes dans les discours de chaque classe. On note aussi un certain intérêt pour l'actualité (élection de Trump et possible élection de Le Pen, guerre en Syrie, camps de concentration pour homosexuels en Tchétchénie...). Certains élèves nous signalent par ailleurs leur méfiance vis-à-vis des médias.

CONSTAT 5 : Les adolescents à Welkenraedt

Les deux écoles secondaires de Welkenraedt drainent un grand nombre d'adolescents des villages alentours, mais aussi parfois de plus loin, l'Athénée Royal accueillant plusieurs élèves allemands. Ces jeunes sont donc sur le territoire en journée, ils en font bel et bien partie, mais l'offre de transport en commun limitée ou leurs activités sur leur lieu de vie les empêche parfois d'y revenir le week-end ou en soirée.

D'autres élèves sont en revanche très investis dans la commune de différentes façons : sport, académie de musique, jeunesse de Welkenraedt, mouvements de jeunesse...¹¹

⁹ Rapport de réunion de la commission – Voir annexe 3.8.1

¹⁰ Synthèse visites écoles – Voir annexe 3.8.2.

¹¹ Rencontres au Centre J et avec les mouvements de jeunesse – Voir annexe 3.8.3.

3.3.2. Enjeu 2 – Le Milieu précarisé

L'enjeu concernant « Le Milieu précarisé » est complexe. Même si les discussions avec les assistantes sociales ont confirmé la difficulté (voire l'impossibilité) d'aborder, de « fidéliser » ces personnes, nous décidons de ne pas éluder la problématique.

La contribution de la culture à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un sujet ambitieux, nécessaire mais aussi relatif, car ce n'est pas en son seul pouvoir, ce n'est d'ailleurs pas dans ses moyens. Dans cette lutte, la culture ne peut que jouer un rôle, apporter une contribution qui est déterminante.

Les notions de pauvreté et d'exclusion sociale sont complexes et reflètent des situations différentes, dont les causes, les origines et les conséquences sont multiples.

Nous, Centre culturel, que pouvons-nous mettre en place pour « réduire » la précarité, pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture, pour placer l'individu au centre des pratiques culturelles ? La question essentielle et sous-jacente au succès de ces démarches est celle de l'intérêt, du désir de culture, de l'envie de participer.

CONSTAT 1 :

Les assistantes sociales du CPAS affirment que toucher la population précarisée reste très difficile. Lorsque des personnes se présentent au CPAS, elles sont souvent dans l'urgence sociale. A ce moment, d'autres priorités sont à traiter. Ces usagers ont juste le souci de savoir ce qu'ils vont manger et comment elles vont se chauffer. La culture, quelle qu'elle soit, vient bien après ces considérations vitales.

Comment avoir accès à la culture, comment participer à la culture, comment pouvoir utiliser le droit à la culture quand matériellement, socialement, humainement, technologiquement, trop de freins et de contraintes existent ? Petit à petit, notre rôle sera de permettre à l'individu de prendre sa place au sein de la société et d'opérer des choix d'expressions culturelles. Nous devons être attentifs à favoriser l'accès, pas seulement financier, aux pratiques culturelles pour le plus grand nombre.

CONSTAT 2 :

La présence de l'association Papot'Thé dans nos locaux a renforcé le lien entre leurs membres et l'équipe du CCW. De plus, cela leur a permis d'étoffer l'offre proposée à leurs participantes et cela grâce à la proximité de la bibliothèque, de la ludothèque et aux activités que nous organisons et pour lesquelles, nous appliquons la gratuité. Notre aide vis-à-vis de ce comité ne doit pas être unique et doit pouvoir s'appliquer à d'autres associations ayant le même but social.

CONSTAT 3 :

Récolter le vécu des enfants semble délicat, même si nous proposons une rencontre après spectacle avec une personne référente du milieu psycho-social. Nous décidons que, via les enseignants et la farde scolaire, nous aborderons le sujet de l'Art. 27 et leur en parlerons, lors de la présentation de la saison Jeune Public.

CONSTAT 4:

La perspective des élections pourraient déterminer une déclaration de politique générale et particulièrement une politique culturelle plus détaillée à ce sujet.

Si nous reprenons les chiffres d'utilisation des tickets Art. 27 depuis le début du CP, nous remarquons qu'ils sont fluctuants. Mais ces dernières années, nous insistons sur l'existence du système et sur le fait que quasi toutes nos activités incorporent l'offre.

2009 : 48	2010 : 60	2011 : 50	2012 : 61	2013 : 44
2014 : 76	2015 : 60	2016 : 44	2017 : 75	

Nous réalisons que, pas à pas, le CCW a mis en place des actions qui sans mettre le focus sur cette population, les atteint. Leur participation, sans être patente, n'en est pas moins réelle. Le constat est primordial, chaque pas accompli compte¹².

¹² Rapports des réunions de la commission – Voir annexe 3.9.

3.3.3. Enjeu 3 – Pratiques festives/musicales/folkloriques

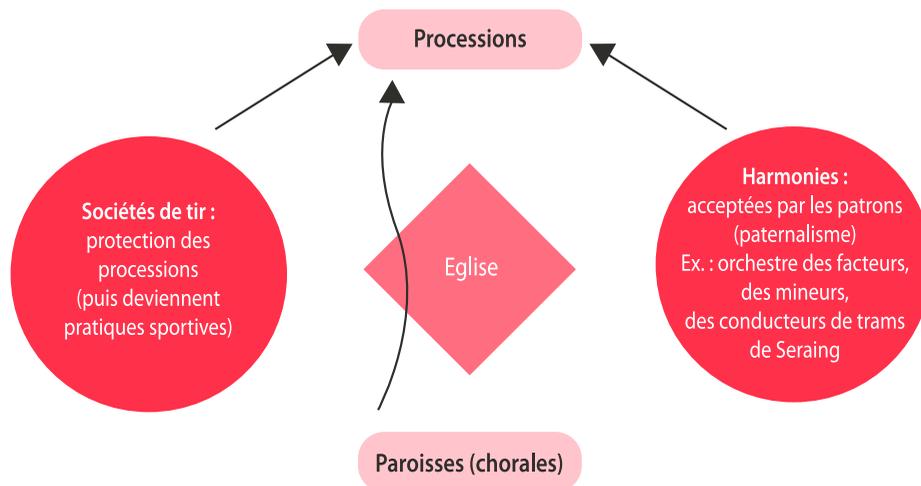
Nos recherches et rencontres ont permis de dresser une liste de constats prometteurs pour le projet d'actions culturelles.

CONSTAT 1 :

La division de la thématique de l'enjeu en trois groupes nous avait semblé pertinente. Leurs pratiques, même si elles sont historiquement liées, avaient pris des chemins différents au cours des ans. La concurrence entre les différents groupes et entre les comités des groupes avait été importante. Actuellement, cela a changé et nous remarquons que des membres d'un comité font partie d'un autre comité du groupe voisin.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'analyse partagée, il nous a semblé plus adéquat de regrouper Carnaval/Société de tir¹³.

Situation au 19ème Siècle : Interpénétration des pratiques de tir, des processions (de chars) et des harmonies, rassemblées autour de la religion



CONSTAT 2 :

A part les informations trouvées dans les importantes publications de Günther Willems, aucun écrit n'est recensé. Donc ces premières démarches auprès des musées de la Province n'ont abouti à aucune information complémentaire.

Par contre, la rencontre avec Mme Françoise Lempereur (maître de conférences à l'ULg - Transmission du patrimoine immatériel) a été très fructueuse. Les éléments recueillis sont d'importance et ont permis d'avancer énormément dans les recherches liées aux fêtes et croyances traditionnelles, transmission et médiation des savoir-faire individuels et des rites collectifs.

CONSTAT 3 :

D'un point de vue général, on remarque un déclin des pratiques, tous comités confondus.

Comités carnavalesques : il y a un renforcement important de la sécurité, une réglementation de plus en plus stricte, des freins financiers importants (Sabam – assurances...). Les harmonies disparaissent des cortèges car il faut les payer et les jeunes qui sont sur les chars préfèrent la musique diffusée (avec de forts décibels) plutôt que la musique d'harmonie.

Les collectes de fond auprès des particuliers sont de plus en plus difficiles. Les citoyens sont peu au courant de l'utilité de ce mode de financement. Les nouveaux habitants ne sont pas informés ou le sont mal et on peut émettre l'hypothèse que certains éprouvent un rejet vis-à-vis du carnaval¹⁴.

¹³ Listing des associations communales et de l'Arrondissement – Voir annexe 3.10.1.

¹⁴ Informations sur le carnaval à Welkenraedt – Voir annexe 3.10.2.

À cause des coûts en augmentation et des contraintes législatives ou règlementaires en tous genres, le carnaval, selon certaines personnes que nous avons rencontrées, pourrait disparaître dans 10 ans.

Les sociétés de tir : elles sont nombreuses sur la commune et aux alentours et regroupent un nombre important de membres. Nous avons récolté beaucoup d'informations sur leurs pratiques et sur le mode de recrutement.

Leur réglementation est de plus en plus stricte aussi. Pour beaucoup de citoyens, il s'agit d'une pratique sportive et non la perpétuation d'un patrimoine particulier. Indépendamment des pratiques dans le stand que partagent les associations (Intertir), il y a une rencontre importante pour les tireurs : le Tir au Roy. La population n'apprécie plus cette coutume. Auparavant, elle se déroulait dans un lieu proche du centre du village. Maintenant elle s'effectue dans un quartier décentré. Les sociétés de tir souffrent peut-être moins d'une décroissance, néanmoins, on peut s'interroger sur la perception qu'elles génèrent à l'extérieur mais aussi en leur sein-même¹⁵.

Harmonies/Chorales/Musique amateur : l'Est de la Belgique a toujours connu une forte effervescence en la matière. Or, on observe depuis quelques années une moindre participation.

- Les harmonies sont moins nombreuses et accompagnent moins les carnivals.
- Auparavant il existait des chœurs d'église mais comme les églises se vident, il y a moins de chœurs. Plusieurs chorales existent encore et ont un répertoire plus « moderne » pour continuer à exister. Auparavant les gens se rassemblaient pour faire de la musique ou chanter chez l'un ou l'autre. Ces pratiques ont disparu et beaucoup le regrettent. Les membres se renouvellent fort peu.
- Grâce à l'APSAM et à l'Académie de Welkenraedt, il y a un vivier de jeunes motivés par les pratiques musicales. Perspective encourageante à suivre et à encourager !

CONSTAT 4 :

Dans le cadre d'un chapitre dédié au patrimoine, nous avons constaté qu'il existe également un patrimoine immatériel important dont voici quelques exemples :

- Les gaufres de la Saint Antoine qui, d'après les anciennes croyances, protègent des maux de gorge,
- Le dialecte transfrontalier régional : le « Plattdeutsch » ou Francique ripuaire est encore pratiqué dans certaines familles.

À défaut d'un réel musée sur la commune, nous pouvons souligner le patrimoine insolite que représente le Musée de la Route à Henri-Chapelle, parfois méconnu des villageois eux-mêmes. Inauguré en 1964, ce musée relate en quelques séquences la longue et difficile histoire de la célèbre chaussée Charlemagne. Le " Musée de la Route " classé dans les musées insolites, se situe dans l'angle de la façade actuelle de l'Hôtel de la Couronne, en bordure de la route. Il s'agit de parcelles rectangulaires, disposées en enfilade, reconstituées dans le revêtement de différentes époques...

- Patrimoine industriel disparu : l'ancienne Céramique de Welkenraedt, fleuron de la fabrication de céramiques diverses¹⁶.



¹⁵ Informations sur les sociétés de tir de Welkenraedt – Voir annexe 3.10.3.

¹⁶ Rapports des réunions de la commission – Voir annexe 3.11.

3.4. ENJEUX DE SOCIÉTÉ RETENUS

3.4.1. Enjeu 1 – Les Publics ados

Nos recherches et rencontres nous ont donc permis de dégager de nombreuses pistes concernant la relation du Centre culturel avec ses (non-)publics adolescents. Nous avons réalisé que nous étions parfois très loin de leurs champs de vision et de leurs pratiques : nombreux des artistes mentionnés lors de ces rencontres étaient d'ailleurs inconnus aux membres de l'équipe, y compris les plus jeunes. Sur base de ces conclusions, six axes à partir desquels développer l'action culturelle future du Centre culturel ont été définis :

- * Prise en compte des intérêts et pratiques culturelles des publics adolescents dans l'élaboration de la programmation du CCW
- * Prise en compte des préoccupations sociétales des publics adolescents dans l'élaboration de la programmation du CCW
- * Repositionnement du CCW dans l'esprit des publics adolescents comme lieu qui leur appartient
- * Amélioration de l'accessibilité de la programmation du CCW pour tous les adolescents
- * Soutien à la mise en place de projets par les publics adolescents
- * Développement de projets favorisant les rencontres intergénérationnelles
- * Accompagnement des CRACS de demain

Formulation de l'Enjeu :

Les publics adolescents ? Des partenaires majeurs de l'action culturelle !

3.4.2. Enjeu 2 – Le Milieu précarisé

Même si les obstacles nous apparaissent nombreux, importants, chronophages avant de révéler des réalisations probantes et même s'il est difficile de rendre pérenne une seule de ces avancées, nous avons décidé de traiter cet enjeu de façon subtile en continuant les actions déjà mises en place par le CCW ces trois dernières années et en tendant toujours vers plus d'humanité et de solidarité.

Nos recherches et rencontres nous ont donc permis de dégager quatre axes à partir desquels développer l'action culturelle future du Centre culturel :

- * Accès à la « Culture pour Tous » pour un maximum de nos offres du service culturel de base
- * Coordination de stages et d'atelier solidaire
- * Amélioration du lien social entre les citoyens
- * Ancrage du CCW dans son rôle de relais entre les associations

Formulation de l'Enjeu :

L'expression culturelle favorise la participation citoyenne et le sentiment d'appartenance, suscite la prise de conscience du grand public et questionne les perceptions collectives liées à l'exclusion sociale.

3.4.3. Enjeu 3 - Les pratiques festives/musicales/folkloriques

Nous avons réalisé que si nous connaissons peu les comités, ceux-ci n'étaient pas, jusqu'à lors, enclins à nous solliciter ou simplement à entrer en contact avec nous. Cependant, notre invitation a reçu un accueil favorable pour quelques-uns d'entre eux.

Que les membres de la Commission s'intéressent à leurs coutumes, leur passé, leur histoire a fait tomber une barrière et l'on ne peut que s'en réjouir.

Les rencontres et les discussions (longues et enrichissantes) avec les représentants des comités nous ont permis d'établir une première synthèse avec 3 objectifs simples : **Reconnaître – Faire connaître – Valoriser.**

Nous soulignons très clairement que le rôle du Centre culturel n'est pas de devenir un musée du folklore local ou un conservatoire des pratiques amateurs.

Nous désirons mettre en évidence le rôle socialement fédérateur qu'ont pu et que pourraient encore jouer les sociétés de tir, les fanfares et harmonies et les sociétés carnavalesques, non seulement dans l'axe transgénérationnel (conserver la mémoire, retrouver ses racines) mais aussi et surtout dans la construction des liens sociaux.

Sur base de ces conclusions, six axes à partir desquels développer l'action culturelle future ont été définis :

- * Meilleure connaissance des coutumes
- * Mise en place d'un partenariat pour l'apprentissage de certaines pratiques
- * Repositionnement du CCW dans l'esprit des comités
- * Meilleure visibilité pour les associations
- * Soutien à la mise en place de projets citoyens
- * Développement de projets favorisant la rencontre

Formulation de l'enjeu :

Focus sur le patrimoine immatériel, les sociétés musicales et de folklore de Welkenraedt afin que perdure un passé de traditions pour les citoyens actuels et les générations futures.

Le résultat réaffirme les premières conclusions de l'auto-évaluation, particulièrement en ce qui concerne les enjeux 1 et 3. Dès à présent, l'enjeu 2 nous apparaît beaucoup plus complexe. Suite aux différentes discussions que nous avons en réunions d'équipe d'animation, ou lors des réunions de CO, nous décidons de ne pas « baisser les bras » et de travailler sur cet enjeu au même titre que les deux autres.



CHAPITRE 4. *PROJET D'ACTION CULTURELLE*

4.1. Dimensions culturelles des enjeux de sociétés retenus

4.1.1. ENJEU 1 – Les Publics ados

4.1.2. ENJEU 2 – Le Milieu précarisé

4.1.3. ENJEU 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

4.2. Description du projet d'action culturelle

4.2.1. Opérations culturelles en lien avec les enjeux

4.2.1.1. Enjeu 1 – Les Publics ados

4.2.1.2. Enjeu 2 – Le Milieu précarisé

4.2.1.3. Enjeu 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

4.2.2. Service culturel de base

4.3. Partenariats

4.4. Méthode d'auto-évaluation

4.1. DIMENSIONS CULTURELLES DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ RETENUS

4.1.1. Enjeu 1 – Les Publics ados

A. Pratiques culturelles

Prise en compte des intérêts et pratiques culturelles des publics adolescents dans l'élaboration de la programmation du CCW. L'objectif pour le Centre culturel est de parvenir à intégrer dans sa programmation, dans ses activités, les intérêts des adolescents, afin de tendre un peu plus encore à devenir un lieu de démocratie culturelle. Il s'agit de faire participer le public en question à la définition de cette programmation, et non pas d'imposer l'idée que l'équipe se fait de ce que serait « la » culture des « adolescents ».

B. Préoccupations sociétales

Prise en compte des préoccupations sociétales des publics adolescents dans l'élaboration de la programmation du CCW. Il est également primordial de tenir compte des préoccupations sociétales des adolescents afin de leur permettre de s'impliquer dans des débats, de réfléchir et d'analyser des problématiques qui les interpellent.

C. Repositionnement du CCW

Repositionnement du CCW dans l'esprit des publics adolescents comme lieu qui leur appartient. Comme cela a été identifié lors de l'analyse partagée, le Centre culturel n'est absolument pas identifié par les adolescents rencontrés comme un lieu qui les concerne. L'objectif est de changer cet état de fait en réintégrant le Centre culturel parmi leur champ de possibilités.

D. Accessibilité de la programmation

Amélioration de l'accessibilité de la programmation du CCW pour tous les adolescents. Il s'agit d'œuvrer à rendre nos activités accessibles à tous les adolescents, en levant les barrières financières et symboliques qui y sont associées. Il s'agit aussi de faire en sorte que les adolescents puissent être au courant de nos activités. Globalement, le Centre culturel doit devenir un lieu que les jeunes s'approprient, dans lequel ils se sentent bien et à leur place, pas seulement lors des activités qui leur sont dédiées.

E. Mise en place de projets

Le Centre culturel souhaite soutenir et accompagner des projets imaginés et mis en œuvre par des adolescents afin de leur ouvrir un espace d'expression en nos murs.

F. Rencontres intergénérationnelles

Développement de projets favorisant les rencontres intergénérationnelles. L'objectif est d'encourager le partage d'expérience, de points de vue, de perceptions entre les adolescents et leurs parents, leurs grands-parents...

G. CRACS (Citoyen Responsable Actif Critique Solidaire)

Accompagnement des CRACS de demain. Cet objectif est le plus général puisqu'il englobe tous les autres. Il s'agit d'œuvrer, à travers tous les enjeux précédents, à accompagner les citoyens responsables, actifs et critiques en devenir.

4.1.2. Enjeu 2 – Le Milieu précarisé

A. Augmentation de l'accès à la Culture pour TOUS

- en prolongeant l'application de l'Art. 27 et l'opération « Tickets suspendus » pour quasi toutes nos activités ;
- en participant au projet "Un fauteuil pour tous"(accessibilité au spectacle à TOUS : malvoyants, malentendants, aveugles, sourds, PMR, déficients mentaux...);
- en adhérant à l'action EDC (European Disability Card), accessibilité pour les personnes handicapées ;
- en invitant les associations communales à nos activités à prix réduits ;
- en renforçant nos partenariats avec les interlocuteurs actifs dans le champ social (Échevinat des affaires sociales, CPAS, PCS...).

B. Prolongation

- des ateliers « Tricot Solidaire » avec la confection de Petites Pieuvres pour les grands prématurés, et diversification avec des réalisations pour les personnes souffrant d'Alzheimer et les enfants hospitalisés ;
- des ateliers de cuisine du monde et l'apprentissage d'une recette du monde par une native du pays ;
- de 2 stages coopératifs organisés annuellement dans nos locaux par le CPAS et l'asbl De Bouche à Oreille (BAOJ). Stages dont la thématique est toujours "La coopération par le jeu". Nos locaux sont mis gratuitement à disposition. Les enfants, issus de familles défavorisées, participent à moindre coût ;
- de 2 ou 3 stages organisés durant les vacances d'été dans nos locaux par la Province. Les coûts d'inscription au stage sont minimes, nos locaux sont mis gratuitement à disposition et nous assurons la garderie de midi.

C. Aide-service

- partenariat avec l'asbl « Lire et Ecrire » dans le cadre de formations de formateurs à l'alphabétisation par l'asbl « Lire et écrire ». Nos locaux sont mis gratuitement à disposition pour leurs cours ;
- partenariat avec des associations et mise à disposition gratuite de nos locaux pour les associations dont le but social est de venir en aide aux personnes défavorisées ou en situation « délicate » ;
- relais des propositions du Plan de Cohésion sociale : atelier de français pour adultes, cours d'informatique, animations pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées...

D. Opérations tendant à (re)tisser du lien social par l'action culturelle

- Fête des associations de la commune ;
- reconstitution d'un spectacle-promenade avec la participation des welkenraedtois en tant que comédiens, figurants ;
- participation aux événements fédérateurs comme « La Semaine sans écran ».



4.1.3. Enjeu 3 – Les Pratiques festives/musicales/folkloriques

A. Meilleure connaissance des coutumes

La méconnaissance engendre la peur et le rejet. L'objectif du Centre culturel sera de mettre à jour les informations existantes et d'éditer un document sur les différents comités sous forme de cartographie.

Nous ferons également un état des lieux et des perspectives tant dans le milieu musical que folklorique.

Nous mettrons en place un procédé pour collecter et recenser les coutumes, les savoir-faire, les rites et traditions... Ce document pourrait être présenté aux nouveaux habitants de la commune.

B. Mise en place de partenariats

Dans le cadre de formations, nous proposerons un apprentissage de techniques qu'elles soient liées au folklore ou aux pratiques musicales, et cela en partenariat avec les associations. Le Centre culturel les impliquera dans la concrétisation de ces ateliers.

Des moments d'échanges et de débats seront proposés avec l'appui des comités. L'objectif pour le Centre culturel est de proposer une réflexion sur la place de chacun au sein de la commune et de ses traditions, et de favoriser les synergies.

C. Repositionnement du CC dans l'esprit des comités

Pour le Centre culturel, il est primordial que les comités aient une autre vision du Centre culturel et de notre rôle. Nous organiserons d'autres moments d'écoute et d'échanges, afin de permettre à notre partenariat d'évoluer.

D. Meilleure visibilité pour les associations

Sur le site internet du Centre culturel, les associations seront plus présentes avec un agenda mis à jour, en collaboration avec le Syndicat d'initiative.

Une visibilité au sein du CCW sera pensée afin que, dès l'entrée dans le bâtiment, le lieu soit clairement ancré dans sa commune et ses traditions. Il pourra s'agir de présenter au public d'ici et d'ailleurs des tenues ou des objets représentatifs du folklore et des traditions locales, qui seront renouvelés régulièrement.

E. Soutien à la mise en place de projets citoyens

Lors de l'analyse partagée, il est apparu que la commune est riche de savoir-faire et d'un patrimoine culturel immatériel parfois inconnu d'un quartier à l'autre. Le Centre culturel souhaite soutenir et accompagner des projets citoyens émanant de la population. Nous ferons en sorte que cela se sache.

F. Développement de projets favorisant la rencontre

L'objectif est d'encourager le partage d'expériences, de points de vue, de perceptions entre les différentes associations. Des échanges se sont déjà déroulés grâce à la fête des associations organisées en septembre.



4.2. DESCRIPTION DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

4.2.1. Opérations culturelles en lien avec les enjeux¹

4.2.1.1. Enjeu 1 – Les Publics ados

RECUEILLIR ET S'INTÉRESSER À LA PAROLE DES ADOLESCENTS (A, B, C, E, G)

- Tous les deux ans, l'équipe du Centre culturel se rendra dans les écoles secondaires afin de discuter avec les élèves, suivant la démarche de l'analyse partagée. L'objectif sera d'échanger sur les intérêts, les pratiques et les envies des élèves. Le public se renouvelle en effet constamment, tout comme les pratiques.
- Le Centre culturel mettra en place, à moyen terme, un groupe d'ambassadeurs. Ce groupe, qui rassemblera idéalement des jeunes de 12 à 18 ans de différents profils, rencontrera 2 fois par an les animateurs du Centre culturel afin d'échanger sur la programmation, de proposer des idées, voire, si les ambassadeurs le souhaitent, monter ensemble un projet. Les ambassadeurs auront aussi pour mission de diffuser l'information émanant du Centre culturel dans leur entourage.
- L'équipe du Centre culturel tiendra compte des avis et propositions des adolescents. Durant la saison 2017-18, plusieurs projets ont déjà été mis en place suite à l'analyse partagée : le Cinévendredi (qui se poursuit en 2018-2019), le Mois du jeu vidéo ainsi que le concert de Saints du collectif *Mauvais Œil Clan*.

DÉVELOPPER UN ESPACE DE SOUTIEN AUX PROJETS (A, C, E, G)

- Le Centre culturel proposera annuellement un appel à projets sous forme de concours, afin d'encourager des collectifs (classes, Centre J, mouvements de jeunesse,...) à imaginer et réaliser leurs envies culturelles.
- Le Centre culturel soutiendra à travers ses différentes activités les jeunes artistes locaux, comme il l'a fait lors du concert de Saints ou lors du concours de graphisme pour le logo de ses 30 ans, toutes disciplines confondues.

METTRE EN PLACE UN MOIS THÉMATIQUE BIANNUEL (A, B, C, D, F, G)

- Une année sur deux (2018, 2020, 2022), le Centre culturel consacrera un mois entier à une thématique choisie en partenariat avec les ambassadeurs sur base des conclusions tirées des rencontres dans les classes. En 2018, c'est le Mois du jeu vidéo qui a été organisé en mars et a encouragé de nombreux jeunes à franchir les portes du Centre culturel.

RENCONTRER LES ADOLESCENTS LÀ OÙ ILS SONT (C, D, G)

- Le Centre culturel proposera des activités durant le temps de midi, période durant laquelle les élèves des écoles sont disponibles et souvent livrés à eux-mêmes. Une fois par an aura donc lieu un «temps de midi festif», organisé en collaboration avec les ambassadeurs.

MAINTENIR ET AMÉLIORER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS PAR CE PUBLIC (A, B, C, D, E, F, G)

- Le Centre culturel organisera de manière biannuelle une activité en partenariat avec les scouts de Welkenraedt et les patros de Welkenraedt et d'Henri-Chapelle. Ceux-ci ont déjà marqué leur intérêt pour ce type d'activité qui aurait pour but de faire découvrir de manière ludique aux animés le Centre culturel et les possibilités qu'il propose tout en leur offrant un espace où exprimer leur créativité.
- Le Centre culturel poursuivra ses contacts réguliers avec le Centre J de Welkenraedt.
- Le Centre culturel œuvrera à maintenir ses bons contacts avec les écoles secondaires de la commune, afin de continuer à y avoir une tribune et de pouvoir y rencontrer les adolescents qui les fréquentent.
- Le Centre culturel propose depuis la saison 2017-18 des prix très avantageux pour les Arts Vivants pour les groupes scolaires et pour les autres groupes de jeunes. Il poursuivra cette politique afin d'œuvrer à la meilleure accessibilité des spectacles.

¹ Bilans moraux du Mois du Jeu vidéo, du Temps de midi festif, et du CinéVendredi – Voir annexe 4.1.

EXPLOITER LA PROGRAMMATION SCOLAIRE (A, B, G)

• Le Centre culturel tiendra compte des intérêts des adolescents dans l'élaboration de la programmation scolaire, en les considérant comme prioritaires par rapport à ceux des enseignants (bien qu'ils puissent bien sûr se rejoindre). Il s'agira une fois encore de s'appuyer sur les ambassadeurs et sur les visites dans les écoles.

FAVORISER LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES (F, G)

• Le Centre culturel profitera de ses différentes activités pour promouvoir la culture des adolescents, parfois décriée, auprès d'un public intergénérationnel. Il mettra en place des dispositifs de médiation tendant à encourager la discussion et le débat critique autour de ces objets culturels (rap, jeux vidéo, culture numérique...). Il encouragera la rencontre entre les jeunes et leurs aînés autour de ces questions. La conférence « Dialogue parents-ados autour des jeux vidéo » organisée au Centre culturel le 22 mars 2018 était une première étape dans ce processus.

AMÉLIORER LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION (C, D, G)

• Le Centre culturel continuera à développer sa présence sur les réseaux sociaux. La page Facebook continuera à être alimentée et améliorée, et, pour toucher plus particulièrement les utilisateurs plus jeunes, un compte Instagram sera créé.

OPÉRATIONS	CP 2020-2024						
	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Rencontres dans les écoles	X		X		X		X
Ambassadeurs							
• Recherche et mise en place		X					
• Premiers contacts		X	X				
• Réunions récurrentes			X	X	X	X	X
Appel à projets							
• Réflexions internes à l'équipe		X					
• Lancement concours			X		X		X
• Réalisation du projet gagnant				X		X	
Mois thématique ados	X		X		X		X
Temps de midi festif	X	X	X	X	X	X	X
Ciné'vendredi	X	X	X	X	X	X	X
Activités mouvements de jeunesse		X		X		X	
Partenariat(s) Centre J	X	X	X	X	X	X	X
Projet intergénérationnel	X		X	X	X	X	X
Instagram							
• Création d'un compte		X					
• Alimentation de celui-ci		X	X	X	X	X	X

4.2.1.2. Enjeu 2 - Le Milieu précarisé

ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

- **Art.27** : nous appliquons l'Art. 27 pour quasi toutes nos activités.
- **La Toile du Mercredi** : cinéma en partenariat avec le Cercle d'Emulation, à raison d'une séance tous les 15 jours. La majorité des films, même en langue française, sont sous-titrés en français pour permettre aux personnes malentendantes d'assister aux séances.
- **Théâtre en audiodescription** : durant la saison 2017-2018 nous avons programmé un spectacle pour lequel nous participons au projet "Un fauteuil pour tous" (accessibilité au spectacle à TOUS, en incluant les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes sourdes, malentendantes, aveugles, ou atteintes de déficience mentale). Le spectacle "Momo" (de et avec Patrick Leterme) est accessible à tous d'abord grâce à une traduction en langue des signes et en langue parlée complétée (LPC) en direct avec deux traductrices présentes de part et d'autre de la scène. Ensuite, un fascicule "facile à lire" est distribué aux personnes atteintes de déficience mentale. Et enfin, l'association Audioscenic est présente afin de garantir une audiodescription du spectacle pour les personnes malvoyantes ou aveugles grâce à une boucle à induction installée dans la salle. Nos partenaires pour ce projet sont : Audioscenic, LPC, Passe-murailles, Inclusion et Les Cèdres. Nos contacts avec Audioscenic seront réitérés lors de chaque saison et nous programmerons au moins un spectacle permettant l'accessibilité à tous.
- **Cinéma Jeune Public** : nous proposons régulièrement à l'IMP Les Jorasses (hébergement d'enfants et d'adolescents caractériels à partir de 6 ans) d'assister à des séances ciné à un prix très préférentiels.
- **Exploration du Monde** : un goûter et un café sont offerts aux seniors qui viennent aux séances de l'après-midi, et cela grâce au partenariat avec l'Échevinat des affaires sociales.
- **Tickets suspendus** : nous avons initié l'opération « Tickets suspendus » dans l'Arrondissement. Calqué sur le principe du « Café suspendu », l'objectif est de permettre à des personnes en situation de précarité de ne pas hypothéquer leur accès à la culture. Le principe repose sur l'entraide et la solidarité. Le spectateur qui souhaite participer à cette initiative ajoute une somme supplémentaire à la valeur de son propre billet (un montant minimal de 1€). Dès que le montant atteint la moitié du prix, le CCW complète le prix et une personne en difficulté pourra profiter d'un ticket. Les tickets disponibles sont disposés, avant chacune des dates des manifestations, sur un panneau à proximité de notre billetterie. Nous avons commencé cette action en décembre 2017 et elle a été relayée par la presse régionale et nationale. Nous avons eu droit à une interview sur La Première. L'action des Tickets suspendus ne sera pas limitée dans le temps.
- **European Disability Card²** (projet auquel nous allons nous inscrire) : la European Disability Card (EDC), lancée en 2017, est une carte gratuite qui promeut l'accès des personnes handicapées à la culture (également au sport et aux loisirs) et qui offre plusieurs avantages. Les personnes handicapées représentent, en moyenne, plus de 15% de la population (plus d'1 million en Belgique). Le CCW désire participer à un projet de société plus inclusive qui s'adapte aux besoins de chacun. Les avantages pour les détenteurs de la EDC : des prix réduits, des places accessibles et réservées, une audiodescription de certains spectacles, du sous-titrage de films pour les malentendants, un guide pour la visite d'exposition...

ATELIERS/STAGES

- **Tricot solidaire** : en 2016, un atelier solidaire a été organisé et il consiste en la réalisation de petites pieuvres en crochet/tricot pour les grands prématurés. L'animatrice a rencontré une « ambassadrice » de cette opération et a pris des contacts avec les hôpitaux de la région pour y déposer les réalisations. Cet atelier a interpellé surtout des femmes. Il est organisé 1 fois par mois à Welkenraedt et 1 fois à Henri-Chapelle à la Maison de repos de Beloëil. Les contacts entre résidents et non-résidents sont joviaux et agréables. Les dépôts dans les centres hospitaliers ont « libéré » la parole des infirmières et aides-soignantes. Des demandes particulières nous ont été faites... Telle la réalisation de doudous « avale souci » pour enfants hospitalisés ou enfants accompagnants des parents hospitalisés et également des tapis d'activité pour personnes souffrant d'Alzheimer. Nous avons programmé ces réalisations la saison prochaine.

² Fiche signalétique sur l'EDC

• **Atelier de cuisine du monde** : le but est de découvrir et d'apprendre une recette du monde. Un soir par mois, nous proposons à 12 personnes maximum de réaliser et déguster un menu 2 services suivant les conseils d'une cuisinière d'un pays autre que la Belgique. Pendant le repas, les discussions concernent particulièrement la culture du pays. Les cuisinières d'origine étrangère habitant la commune ou les environs parlent facilement de leur culture, de leur pays et de la raison pour laquelle elles ont quitté leur pays. Des liens se nouent entre les cuisinières et les participants.

En 2018, sur base de la réflexion « Nous sommes tous l'étranger de quelqu'un » nous proposerons un atelier de cuisine de recettes belges (avec des produits locaux). Ces ateliers sont vite complets.

• Chaque année, nous accueillons dans nos locaux, gratuitement 2 stages coopératifs organisés par le CPAS et l'asbl De Bouche à Oreille (BAOJ). Il s'agit de stages dont la thématique est toujours "La coopération par le jeu". Les jeunes enfants, issus de familles défavorisées, participent à moindre coût.

• De même, chaque été, nous accueillons 2 ou 3 stages organisés par la Province dont le coût d'inscription est minime. Nos locaux sont également mis gratuitement à disposition et nous assurons la garderie sur le temps de midi.

AIDE-SERVICE

• En 2018, des formations de formateurs à l'alphabétisation par l'asbl « Lire et écrire » se dérouleront au CCW. Nos locaux seront mis gratuitement à leur disposition pour 14 séances de cours/saison.

• La mise à disposition gratuite de nos locaux est évidente pour les associations dont le but social est de venir en aide aux personnes défavorisées ou en situation « délicate ». Le CCW aura à cœur de se proposer comme partenaire actif et référentiel pour certains projets (Papot'Thé, entre autres).

• Nous continuerons à être le relais des différentes propositions du Plan de Cohésion sociale : atelier de français pour adultes, cours d'informatique, animations pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées...

TISSER DU LIEN SOCIAL

• **CCW en Fête - Fête des associations de la commune** : lors de cet après-midi festif, le CCW est accessible à tous gratuitement. Des spectacles, des animations, des stands d'associations, des visites des coulisses du CCW, des bricolages, des grimages... sont proposés tout l'après-midi et permettent de tisser un lien social important.

• **« 1918 : Guerre et Paix - Welkenraedt à l'heure de l'armistice ! »** : dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Guerre 14-18, 30 comédiens et 50 figurants ont évoqué la vie peu avant l'Armistice de 1918 à travers un spectacle-promenade de 8 scénettes réparties le long d'une promenade. Mise en scène de Pierre Dechesne avec la participation des habitants de Welkenraedt et de Henri-Chapelle, du Théâtre Hétéroclite, des élèves de l'Académie de Welkenraedt, des scouts de Welkenraedt... et des comédiens de la troupe Epofor.

Les scénettes retracent la vie telle qu'elle était vécue peu avant la libération. Entre émotions et rire, les acteurs et les figurants font revivre le quotidien de la population de Welkenraedt en 1918. Pendant plusieurs mois, les habitants/comédiens se sont vus tous les jeudis soirs pour répéter leurs scènes. Certains se connaissaient et ont emmené dans l'aventure, les enfants, la voisine mais la plupart se sont découverts à cette occasion. Des liens se sont créés entre les habitants de Welkenraedt et ceux d'Henri-Chapelle, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les semi professionnels et les amateurs... Une belle cohésion entre tous est née.

• **« La Semaine sans écran »** : se déconnecter pendant une semaine des écrans, quels qu'ils soient et se rencontrer, apprendre à se connaître, se découvrir et s'apprécier, c'est l'invitation qui a été lancée par le CHAC, le Centre Hervien d'Animation Culturelle et la Ville de Herve. Cette opération intitulée « la semaine sans écran » est biannuelle ! Il y a 2 ans, l'opération avait eu lieu à Herve et dans les villages limitrophes. En 2018, le CHAC a désiré étendre son champ d'actions et a proposé à d'autres communes et Centres culturels de participer. Avec la Commune de Welkenraedt, nous sommes partenaires de « La semaine sans écran » 2018 et nous organiserons une exposition, une conférence/atelier à destination des enseignants pour aborder les jeux vidéo d'un point de vue éducatif, une réunion du groupe Papot'Thé et un concert du chanteur Saints à Herve, le dimanche qui clôture la semaine. Saints s'était produit devant les 307 élèves des écoles de la commune de Welkenraedt lors de l'opération du mois du Jeu Vidéo en mars 2018. Une belle façon pour nous de faire connaître ce jeune rappeur aux débuts très prometteurs.

OPÉRATIONS	CP 2020-2024						
	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Accès à la culture pour TOUS • Art. 27, EDC, tickets suspendus, audiodescription, sous-titrage de films en français, prix réduits, goûter offert pour les seniors	X	X	X	X	X	X	X
Ateliers/Stages • Tricot solidaire • Atelier de cuisine du Monde • Stages coopératifs • Stages de la Province de Liège	X	X	X	X	X	X	X
Aide-service • Gratuité de nos locaux pour les associations à but social • Relais des propositions d'associations		X	X	X	X	X	X
Lien social • Fête des associations • Reconstitution avec les welkenraedtois • Semaine sans écran	X	X X X	X	X X X	X	X X X	X



4.2.1.3. Enjeu 3 - Pratiques festives/musicales/folkloriques

ACTIONS RÉCURRENTES

Chaque année, la Commission rencontrera les partenaires des associations pour faire l'évaluation de la saison écoulée et voir comment elle peut l'impliquer dans leurs projets et/ou les valoriser.

• **Folklore/Sociétés de tir :**

- Initiations au tir à la carabine, à l'arc.

• **Harmonies/chorales/musiques :**

- Organisation d'un colloque autour d'une thématique à définir, avec invitation d'une personnalité emblématique du monde de la musique. Ce colloque permettra de faire un état des lieux et des perspectives du milieu de la musique. L'événement donnera une visibilité aux différentes formes de musique amateur. L'échange se terminera par un moment festif rassembleur.
- Organisation d'après-midis chantants avec une personnalité musicale qui donne un stage sur une journée. Ces après-midis chantants auront idéalement une dimension multiculturelle (voir ci-dessous).
- Ateliers dans l'après-midi avec un concert le soir, selon une thématique différente à chaque fois.

• **Déjà réalisé :**

- En 2016 : Un atelier sur "Les Cuivres" dans l'après-midi et en soirée le concert du quintet Eburon
 En 2017 : Un atelier sur "Les Percussions" dans l'après-midi et le concert d'Akropercu en soirée.
 Prévu fin 2018 : Un atelier de "Human Beatbox" dans l'après-midi et un concert de MB14 et Berywam en soirée.

• **Patrimoine culturel immatériel :**

- Selon la tradition orale, accompagné d'une personnalité de l'immigration, atelier sur l'apprentissage d'un chant, d'un conte, d'une tradition...

ACTIONS PONCTUELLES

• **Folklore/Sociétés de tir :**

- Une exposition d'anciens costumes de princes, pages... qui nous seraient prêtés par les propriétaires et des photos anciennes de carnaval d'époque.
- Une publication faite d'interviews et de l'historique des sociétés de tir.

• **Harmonies/chorales/musiques :**

- Festival le 22/11 pour fêter la Sainte-Cécile (fête des musiciens et musiciennes) avec uniquement des sociétés musicales locales, des harmonies, des chorales, des ensembles vocaux ou instrumentaux.
- Films sur les pratiques musicales amateurs et corporatives (films sur des Band)
- Week-end festif de rencontres avec plusieurs propositions en théâtre, concert et conférences/débats

• **Patrimoine culturel immatériel :**

- Passeurs de mémoire : enregistrement de souvenirs en lien avec les quartiers, les événements
- Récit de vie d'anciens princes ou participants au carnaval.
- Collecte des savoir-faire des anciens.
- Exposition sur la thématique des anciens métiers de Welkenraedt.

OPÉRATIONS	17-18	18-19	CP 2020-2024				
			19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Rencontre avec les associations		X	X	X	X	X	X
Visibilité via la promotion du CCW		X	X	X	X	X	X
Folklore/Sociétés de tir :							
- Initiations au tir à la carabine, tir à l'arc...		X	X	X	X	X	X
- Exposition d'anciens costumes et photos				X			
- Publications d'interview et historique			X			X	
Harmonies/chorales/musiques :							
- Colloque avec thématique			X		X		X
- Après-midis chantants				X		X	
- Festival Sainte-Cécile					X		X
- Ateliers suivis d'un concert	X	X	X	X	X	X	X
- Films sur les pratiques amateurs et corporatives				X		X	
Patrimoine culturel immatériel :							
- Tradition orale : apprentissage (chant, conte...)			X		X		X
- Projet « Passeurs de mémoire »				X			
- Récits de vie d'anciens Princes					X		
- Collectes des savoir-faire						X	
- Exposition sur les anciens métiers de Wdt							X



4.2.2. Service culturel de base

Le service culturel de base est le socle du CCW. Les enjeux développés dans ce dossier s'y retrouvent en filigrane. Nos actions participent au développement des droits culturels et nous avons la volonté de continuer nos actions de diffusion, d'aide à la création, de médiation, de soutien à la vie associative.

DIFFUSION

Cet axe sera particulièrement développé dans le chapitre suivant de demande de spécialisation en diffusion des Arts de la Scène. Tout au long de ce dossier, nous avons démontré l'importance de cet axe pour notre Centre culturel. Au-delà du programme de diffusion vaste et diversifié (environ 85 représentations par an en théâtre, jeune public, danse et musique), différents projets ont vu le jour et nous souhaitons les maintenir afin de promouvoir la création artistique locale, régionale, communautaire et transcommunautaire.

Notre volonté est aussi de permettre aux amateurs d'avoir accès à un lieu professionnel, de côtoyer de près tout le milieu professionnel du métier des Arts de la Scène (infrastructure, cadre administratif et promotionnel, régie, logistique...), de pouvoir répéter plusieurs jours en amont de la représentation sur une « vraie » scène, de pouvoir se « confronter » à un public connaisseur et nombreux (salle de 585 places). Tout ceci permet aux artistes d'appréhender la réalité de terrain

Plusieurs de nos projets proposent une approche globale autour de thématiques fortes comme notre participation biennale à l'action « Journée Nationale de la prison » avec une programmation qui comporte en tout ou en partie du théâtre, du cinéma, une exposition, une conférence en partenariat avec les JNP et les associations de l'arrondissement.

Les partenariats et collaborations témoignent également de notre implication conséquente dans le domaine des Arts de la Scène, entre autres avec le Cercle d'Émulation, le Festival Paroles d'Hommes, la Scène du Bocage de Herve, le Centre culturel de Verviers (surtout depuis la fermeture du Grand Théâtre)...

Il est également essentiel de conforter notre rôle d'intermédiaire entre les citoyens et les artistes afin de permettre à tous de percevoir les démarches créatives et de comprendre les pistes de réflexion de certains spectacles.

AIDE À LA CRÉATION

Nos infrastructures nous permettent de développer cet axe essentiel pour les jeunes compagnies de théâtre, de danse, de cirque... et les groupes musicaux. Ceux-ci apprécient les qualités dimensionnelles, techniques, acoustiques des lieux. Nous les soutenons également dans leurs démarches promotionnelles et administratives. Des aides financières avec des pré-achats ou des co-productions sont proposées aussi bien pour des artistes professionnels que des amateurs.

Par ailleurs, nos liens étroits avec l'Académie de Welkenraedt, le CEC la Bull et différentes associations prouvent notre volonté de proposer un cadre professionnel à l'expression et la créativité artistiques aux apprenants qui fréquentent ces lieux.

Dans le cadre de notre demande de coopération entre Centres culturels, nous souhaitons mutualiser nos ressources et nos possibilités respectives en termes d'aide à la création. Nous recevons régulièrement des demandes de soutien de compagnies amateurs ou professionnelles et la coopération entre nos Centres nous permettra de mieux répondre à leurs demandes.

ÉDUCATION PERMANENTE

Il s'agit d'un axe de travail pour lequel le CCW a engagé une animatrice et nos activités sont importantes. Nous travaillons avec le tissu associatif et les acteurs de terrain aussi bien de la commune que des communes limitrophes, de l'Arrondissement et aussi de la Province.

Le territoire de Welkenraedt est peu touché par des problématiques de racisme et de mal-être comme d'autres communes peuvent le ressentir. Néanmoins, nous sommes attentifs à ces enjeux sociétaux et proposons des projets en faveur d'une meilleure connaissance de l'autre, d'une perception des atouts d'une société multiculturelle. De même, l'inclusion des personnes précarisées est un axe prioritaire et nos démarches participatives incitent les citoyens à être plus « acteurs » que spectateurs.

Tout en continuant d'être initiateurs de projets, nous serons attentifs aux demandes émanant des citoyens.

Notre rôle de médiateur culturel entre citoyens, partenaires, associations, institutions est essentiel et nous aurons à cœur de poursuivre ce soutien et de permettre que se développent des projets autour de thématiques sociétales.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Sur le territoire de Welkenraedt, les associations sont nombreuses (près de 100) et sont très dynamiques. Si certaines sont bien structurées et bénéficient d'un soutien institutionnel plus ou moins important, il n'en va pas de même pour toutes. Ainsi, par le biais de nos aides-services, nous soutenons des projets qui poursuivent les mêmes objectifs de développement culturel.

Tout au long de l'année, nous soutenons des initiatives locales de différentes façons.

Locaux et matériel

• *Mise à disposition de salles et locaux*

Notre salle de spectacle Pierre Rapsat, la salle René Hausman, la cuisine équipée professionnellement, des salles de réunions et d'ateliers sont régulièrement utilisées pour des activités de diffusion, de résidence de création, des expositions, de l'éducation permanente... Nous mettons nos espaces gratuitement à disposition ou à des tarifs préférentiels. Le personnel technique accompagne toujours les associations, les écoles, les citoyens qui utilisent nos salles. Nous mettons ainsi à disposition des compétences professionnelles en « son et lumière ».

• *Matériel d'exposition*

Nous avons décidé que ce matériel ne serait pas utilisé en dehors de nos « murs » pour éviter qu'il ne s'abîme trop vite. Par contre, quiconque utilise nos locaux a accès à nos 12 grilles d'exposition, ainsi que tout le matériel d'accrochage aux panneaux d'exposition.

• *Matériel divers* (rétro projecteur, tables, chaises, mange debout, panneaux de séparation, vestiaires...)

Pareil pour ce matériel qui est mis gratuitement à disposition des associations qui en font la demande pour leurs activités au sein du CCW.

Soutien promotionnel

• *Communication*

Depuis plusieurs années, notre graphiste réalise les visuels des associations avec lesquelles nous sommes partenaires (affiche, flyer, brochure...).

Dans la brochure que nous éditons bimestriellement, un espace est réservé pour la promotion des projets des associations. Sur notre site, un espace leur sera dédié à partir de la saison prochaine. Actuellement, aucune visibilité n'est faite. Dans le cadre de l'analyse partagée, ce reproche a été évoqué par les responsables d'associations rencontrés. Aussi nous avons décidé de remédier à ce manquement.

Par contre, sur les réseaux sociaux, nous relayons régulièrement les publications des partenaires.

• *Accompagnement*

Nous pourrions être un relais pour l'obtention des subsides « Art et Vie ». Malheureusement notre quota est régulièrement dépassé et ne nous suffit plus... Par contre, nous sommes sollicités pour un conseil quant au choix de tel artiste ou de tel spectacle. Notre expertise en programmation (théâtre, cinéma...) est reconnue et sollicitée. Nous accompagnons parfois de A à Z des projets d'associations et nos compétences sont souvent utiles car il n'est pas rare que nous devions réajuster un événement en fonction des réalités de terrain.

• *Billetterie*

Notre service de billetterie en ligne est utilisé pour des activités culturelles des partenaires. Cette aide est précieuse car le système est performant, rapide et professionnel.

4.3. PARTENAIRES

Les pages précédentes le démontrent... sans nos partenaires, le CCW n'aurait pu mener à bien toutes ces actions culturelles. Certains partenariats sont très anciens et d'autres sont plus récents... certains sont récurrents, d'autres sont ponctuels... Tous sont essentiels !

Tout d'abord citons nos partenaires institutionnels avec la commune, la Province de Liège, la Fédération Wallonie-Bruxelles sans qui nos projets seraient tout simplement impossibles.

- **La commune de Welkenraedt**, dont le soutien financier est conséquent, relaye toutes nos activités via ses canaux de communication (site, brochures communales, réseaux sociaux...). La commune nous aide également de façon ponctuelle en mettant à notre disposition du personnel communal lors d'événements. Les projets montés en coordination avec certains échevins se font toujours en concertation et en bonne intelligence (Échevin du Patrimoine pour le spectacle-promenade « L'An 1918 à Welkenraedt, guerre et paix », l'Échevinat des Affaires sociales pour le goûter offert aux seniors lors des Explorations du Monde). Et enfin, atout non négligeable, le Président du CCW est l'Échevin des Finances et de la Culture. Son soutien est inconditionnel.

- **La Province de Liège**, au-delà de son soutien financier annuel, nous aide ponctuellement sur des projets plus conséquents que ce soit dans le cadre d'exposition et de conférences en éducation permanente ou en jeunesse. Chaque été, nous participons aux Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy, nous accueillons les « Stages Vacances actives » de la Province. Des projets plus ambitieux se sont installés à Welkenraedt comme « Exploratorium ». Nous bénéficions des aides TAV pour les tournées AssProPro.

- **La Fédération Wallonie-Bruxelles**, au-delà du soutien structurel, les interventions Art et Vie (3.900 €) et Spectacles à l'école (4.500 €) sont des apports non négligeables. Néanmoins, au vu de la qualité et de la diversité de notre diffusion, une réévaluation serait la bienvenue. Chaque année, nous visionnons au Festival Propulse. Nous espérons l'aide demandée pour l'ACSDAS.

Notre territoire présente un tissu associatif très dense avec lequel nous avons des partenariats réguliers.

À Welkenraedt, parmi nos **partenaires privilégiés**, nous retrouvons :

- **La Bibliothèque/ludothèque** : Elle est installée avec nous au Forum des Pyramides. Durant toute l'année, nous organisons ensemble des expositions jeunesse, des expositions thématiques, des conférences-débats en lien avec des enjeux de société.

- **L'Académie de musique de Welkenraedt** : Chaque année, elle vient présenter au CCW son gala de danse, son concert des professeurs, son spectacle des médaillés de l'année. Chaque saison, conjointement, nous mettons sur pied, épaulés également par l'Apsam, des ateliers et des Masterclass sur une thématique instrumentale particulière (ouverts aux professionnels et aux amateurs). Un concert clôture toujours cette journée. Le tout est proposé à un prix démocratique pour les participants aux ateliers.

- Fin juin, pour clôturer la saison, **le CEC la Bull** expose au CCW toutes les réalisations des participants à leurs ateliers. Pendant l'été, nous prenons en charge mutuellement un ou deux stages pour enfants. Pendant la saison, suivant les thématiques sur lesquelles nous travaillons, des partenariats ponctuels ont déjà vu le jour (le mois du Jeu Vidéo avec un atelier de Stop Motion donné par la Bull au CCW). Collectivement, nous avons décidé de nous réunir tous les trimestres avec le Centre J car l'un de nos enjeux est la jeunesse et nous trouvons opportun de nous voir pour imaginer des actions culturelles communes.

- **Le Centre J** est une structure communale avec laquelle nous avons déjà eu des partenariats dans le cadre de notre analyse partagée. L'un de nos enjeux étant la jeunesse, nos contacts sont récurrents. De plus, nos réunions trimestrielles avec le CEC la Bull renforcent ces liens.

- Depuis de nombreuses années, il existe un partenariat avec le **Cercle d'Emulation** pour la programmation d'un ciné-club (Toile du Mercredi à raison d'une séance tous les 15 jours) et du théâtre en décentralisation à la salle La Rosilienne à Henri-Chapelle (entre 4 et 6 spectacles par saison).

Depuis quelques années, nous avons un partenariat avec le **Forum Solidarité**. Notre graphiste réalise tous leurs visuels de communication et les réunions bimensuelles du groupe Papot'Thé se font au CCW.

• **D'un point de vue communal**, nous pouvons citer le **CPAS** et le **PCS** (stages, conférences). Le **Syndicat d'Initiative** relaye toute notre promotion via leurs canaux de diffusion et est un partenaire actif au sein du Conseil d'Orientation.

• En ce qui concerne **l'enseignement**, nous sommes en relation quasi constante avec les directions et enseignants des établissements scolaires présents à Welkenraedt ainsi que ceux situés sur les communes limitrophes et particulièrement le Collège Notre-Dame de Gemmenich.

• Nous avons d'autres partenariats ponctuels avec des associations de la commune comme la crèche communale (programmation pour les tout petits), le Collectif Semer le Futur (conférences-débats), le club Photo Iso 83 (aide logistique pour des expos, soutien artistique lors du lancement de notre analyse partagée...), le Théâtre Hétéroclite, les 3R, les Jorasses (IMP Le Relais), les associations travaillant à l'intégration comme Lire et Ecrire...

Il faut rappeler que des membres de ces associations siègent au sein de nos instances (CO, BE, CA et/ou AG).

Toutes ces collaborations ont démontré leur efficacité car ils permettent d'amplifier les projets, de décloisonner les pratiques, de diversifier les publics et envisager nos actions de façon transversale. Un des atouts est aussi la mutualisation des ressources et des compétences.

• Au niveau des communes germanophones, ces dernières années, nous avons eu des collaborations ponctuelles avec le Théâtre Agora, Chudoscnik Sunergia, le KAP d'Eupen... qui pourront être réitérées à l'avenir.

• **Au niveau de l'arrondissement**, nous avons des partenariats avec plusieurs programmeurs en diffusion. Notre collaboration avec **la Scène du Bocage** se renforce d'année en année. Nous voudrions mettre en avant notre partenariat avec le **Festival Paroles d'Hommes**, car il s'agit d'une démarche globale porteuse de sens à laquelle nous sommes sensibles. Les valeurs véhiculées par ce Festival sont la défense des droits humains, la réflexion et l'engagement pour la sauvegarde des droits des peuples... Des principes qui sont fondamentaux pour l'équipe du CCW.

Depuis peu s'est jointe **la Chapelle La Mizwète** qui, en matière de musique classique et baroque, est une référence dans la Province. Pour la musique, nous bénéficions de l'appui indispensable de **l'APSAM** avec qui nous organisons des ateliers et des concerts³.

D'autres collaborations primordiales existent comme celles avec :

La cellule régionale Art. 27 (quasi tous nos spectacles donnent accès au ticket Art. 27),

Ecran Large pour Tableau Noir (programmation cinéma scolaire),

Les Jeunesses musicales de Liège (stages et ateliers musicaux),

L'asbl BAO-Jeunesse (stages coopératifs),

Le PAC de Verviers (conférences, spectacles dont les thématiques sont en lien avec des enjeux de société défendus par le PAC, débats...).

Certaines coopérations ponctuelles ont vu le jour, selon les thématiques de nos projets, avec :

Intradel (Spectacle sur l'environnement),

L'asbl De bouche à Oreille/Li Cramigon, l'asbl SOS Faim, le CNCD 11 11 11 (projets sur l'alimentation qui se sont tenus plusieurs années),

Le CF3F de Hombourg (projets sur le monde du rail, sur les travailleurs de la nuit dans le milieu ferroviaire...),

L'asbl CEPAG de Verviers (projets en éducation permanente),

L'asbl SIMA, organisme d'insertion socioprofessionnelle de Verviers (ciné-débats),

L'asbl FEL de Verviers (concert de musique du monde),

JNP (Journée Nationale de la Prison),

L'Openado, le CVPS (le centre verviétois de promotion de la santé), le SPSE (le service de Promotion de la Santé à l'école)...

³ Fiches signalétique et conventions de partenariats culturels – Voir annexe 4.3.

4.4. MÉTHODE D'AUTO-ÉVALUATION

L'auto-évaluation et l'analyse partagée nous ont permis d'avoir une réflexion de fond sur notre travail. Les opérations découlant des enjeux sont des hypothèses d'actions qui devront être vérifiées tout au long du contrat-programme. Il sera peut-être nécessaire de solliciter d'autres partenaires ou de consacrer d'autres moyens qu'ils soient humains ou financiers. Même si nous sommes convaincus par les objectifs d'une auto-évaluation continue, il faut que nous mettions en place une méthodologie non astreignante et efficace.

L'auto-évaluation se fera en équipe, avec le Conseil d'Orientation, les partenaires de projets. Le public sera également associé à la réflexion.

LES ÉTAPES DE L'AUTO-ÉVALUATION

* **En tout début de contrat-programme**, en 2020, un état des lieux de la situation de départ sera établi selon plusieurs indicateurs.

- En équipe, nous définirons les objectifs des activités et des opérations.
- En Conseil d'Orientation, nous établirons les outils quantitatifs et qualitatifs pour l'évaluation. Des fiches-projets éditées par l'équipe seront avalisées. La boussole citoyenne sera un outil indispensable à la réflexion.
- En commission de Conseil d'Orientation, un planning d'actions et d'évaluation continue sera établi dès le début du contrat-programme.

Selon l'activité, des fiches-type seront créées qui nous aideront à préparer les activités, à les évaluer en cours de réalisation et à en faire aisément un bilan.

ACTION :	Quel sens donner à cette action ?
OBJECTIF :	Quels sont ses objectifs et son adéquation vis-à-vis de l'enjeu ?
MOYENS :	Quels sont les moyens disponibles ou non ?
PUBLIC :	A qui nous adressons-nous ?
PARTENAIRES :	Quels sont les partenaires ?

* **Durant l'année**, plusieurs moments seront prévus :

- Lors des réunions mensuelles du Bureau Exécutif, les fiches-projets seront présentées au fur et à mesure de l'année.
- Après les activités, les partenaires de projets seront rencontrés pour évaluer les actions.
- Par rapport aux enjeux, des indicateurs spécifiques, définis en équipe, nous permettront de mesurer régulièrement l'évolution de nos actions et, s'il le faut, d'en modifier le cours.
- Par rapport au service culturel de base, nous serons attentifs :
 - à des éléments quantitatifs mais également qualitatifs,
 - à la progression des abonnements,
 - au taux de fréquentation du public lors de toute la saison culturelle,
 - au nombre de projets menés en partenariats.

• Fin de saison, en mai/juin, un document sera distribué au public avec un questionnaire en lien avec le service culturel de base et les actions en lien avec les enjeux. Le questionnaire sera en ligne sur notre site et le public sera averti via la newsletter et la brochure.

- Tous les trimestres, les commissions du Conseil d'Orientation se réuniront pour, entre autres, évaluer les actions en cours.
- Fin décembre, une réunion du Conseil d'Orientation évaluera les actions d'un point de vue subjectif. Il est important que la réunion commence par les données « chaudes ». Le ressenti, l'impression que nous avons d'un événement peut ne pas toujours être corollaire d'une analyse froide et chiffrée.

Grâce à l'analyse objective qui suivra, les chiffres pourront contrebalancer les données chaudes. Ensuite, avec la mise en parallèle de ces données, nous pourrions améliorer nos actions culturelles.

- Le rapport d'évaluation sera lu en CA et en AG et sera joint aux procès verbaux.

* **En fin de contrat-programme**, une réflexion sur l'impact de nos actions culturelles sera programmée avec tous nos partenaires (CO, associations, personnes ressources...). Une analyse partagée utile puisqu'elle servira à amorcer le prochain contrat-programme.



FAIRE CHAÎNE VE TOUT BOIS

aIIIe herbauts

DU 06.10 AU 10.11

CCW - Bibliothèque de Welkenraedt - Bibliothèque de Limbourg

BAL MUSETTE DE LA LIBÉRATION

DIMANCHE 06.05.18 DE 14H À 18H

AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

Centre culturel de Welkenraedt - Rue Gerty 16 - 4840 Welkenraedt

LES ÉLITES DE LA COÛRNE DE BELLEFLORE ET DU COMMISSAIRE DE FEMMES PRÉSENTENT

MUSIQUE D'ICI ET LÀ

concert symphonique

À PLUSIEURS #VOIES/VOIX#

PROGRAMMATION SURPRISE DIMANCHE 23 AVRIL 2017 à 16h

AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

CCW

EXPLO CCW

TROIS ANS D'AVENTURES AUTOUR DU MONDE

09.10.18 - 15 h & 20 h

LAPONIE, LE PEUPLE DU RENNE

20.11.18 - 15 h & 20 h

ROUTE NAPOLÉON

PROMENADE SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE

29.01.19 - 15 h & 20 h

SRI LANKA L'ÎLE DES DIJOUX

12.03.19 - 15 h & 20 h

À chaque instant de l'après-midi, le goûter sera offert aux enfants par l'équipe des Affaires sociales.

Centre Culturel - rue Gerty 16 - 4840 Welkenraedt - www.culturel.welkenraedt.be - 043 50 11 19

CHAPITRE 5. RECONNAISSANCES COMPLÉMENTAIRES

- 5.1. Demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en diffusion des arts de la scène
 - 5.1.1. Contacts de l'opérateur
 - 5.1.2. Infrastructures de l'opérateur
 - 5.1.3. Equipes permanentes
 - 5.1.4. Opportunités de la demande de reconnaissance
 - 5.1.5. Relevé de la programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance
 - 5.1.6. Les réseaux et les concertations professionnels
 - 5.1.7. Projet de diffusion artistique
 - 5.1.8. Types et volume de la programmation projetée
 - 5.1.9. Accueils en résidence
 - 5.1.10. Travail de médiation
 - 5.1.11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet
- 5.2. Coopération entre les centres culturels de l'Arrondissement de Verviers
 - 5.2.1. Contexte
 - 5.2.2. Maintien des dispositifs existants
 - 5.2.3. Mutualisation des ressources et services
 - 5.2.4. Projet commun d'action culturelle
 - 5.2.5. Moyens

5.1. DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

Niveau de financement sollicité en application de l'article 33 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels.

Montant de la subvention ACSDAS sollicitée : **90.000 €**

5.1.1. Contacts de l'opérateur

a. Responsable du projet de diffusion en Arts de la Scène :

- Mme
- **Nom** : HUYGHE
- **Prénom** : Benjamine
- **Numéro de téléphone** : 087 89 91 71
- **Numéro de GSM** : 0485 39 15 61
- **Adresse courriel** : benjamine@ccwelkenraedt.be

b. Responsable technique

- Mr
- **Nom** : WEYKMANS
- **Prénom** : Christophe
- **Numéro de téléphone** : 087 89 91
- **Numéro de GSM** : 0497 44 78 62
- **Adresse courriel** : regie@ccwelkenraedt.be

5.1.2. Infrastructures de l'opérateur

a. Salle de spectacle

- Description de l'infrastructure d'exploitation
 - Salle de spectacle principale : Salle Pierre Rapsat
 - En gestion propre : OUI
 - Infrastructure mise à disposition par la commune de Welkenraedt¹
 - Jauge : 585 places assises.

Jauge modulable : possibilité de tirer le rideau de fond de salle qui supprime 6 rangs, il reste 415 places assises. Possibilité de prolonger l'avant-scène avec un proscénium monté au-dessus des 3 premiers rangs de sièges. Dans ce cas, on réduit la jauge de 57 places.

- Pas de possibilité de places debout.

¹ Convention de mise à disposition de l'infrastructure par la commune de Welkenraedt – Voir annexe 2.1.1.

- Dimension plateau : Ouverture 12 mètres (cadre de scène)
Ouverture 20 mètres (mur à mur)
Profondeur : 15 mètres (cadre de scène – mur lointain)
Hauteur : 10 mètres (sous grill)
- Equipement technique² :
- Loges : 4 loges en tout (2 par étage). À chaque étage, une petite loge (2 maquilleuses) et une grande loge (8 maquilleuses), douches, wc, connexion wifi. Le tout peut accueillir une trentaine d'artistes.
- Autre salle de spectacle : Forum bas
 - En gestion propre : OUI
 - Infrastructure mise à disposition par la commune de Welkenraedt
 - Jauge : 300 places assises
588 places debout
 - Dimension plateau : Ouverture 7 mètres (mur à mur)
Profondeur : 9 mètres (cadre de scène – mur lointain)
Hauteur : 4,5 mètres
- Equipement technique³ :
- Loges : idem à celles de la salle Pierre Rapsat
- Autre salle de spectacle : La Rosilienne, Lekker 31 à 4841 Henri-Chapelle⁴
 - En gestion propre : NON
 - Infrastructure louée : OUI par le Cercle d'Emulation
 - Jauge : 100 places assises
220 places debout
 - Dimension plateau : Ouverture 12,75 mètres (mur à mur)
Profondeur : 9 mètres (cadre de scène – mur lointain)
Hauteur sous poutres : 2,50 mètres (hauteur totale entre les poutres : 7,00 m)
 - Équipement technique : pas d'équipement. Le régisseur installe le son et la lumière lors de chaque représentation.
 - Loges : salle adjacente avec table, chaise et miroir. Dans un autre local : un wc.

b. Salle utile aux résidences

- Espace de résidence propre à l'opérateur : OUI
 - Nombre de salle de résidence : 2
 - Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale ou secondaire supra - NON
- Si non distinct, s'agit-il de :
- La scène principale : OUI
 - Salle 1 : Salle René Hausman
 - Dimensions de l'espace de travail : 10 L x 10 l – hauteur 4,5 mètres

² Caractéristiques techniques et plan Salle Pierre Rapsat – Voir annexe 5.1.1.

³ Caractéristiques techniques et plan Salle René Hausman – Voir annexe 5.1.2.

⁴ Caractéristiques et photos Salle La Rosilienne – Voir annexe 5.1.3.

- Équipement technique à disposition des artistes en répétition ou en résidence :
- Plancher parqueté – système de rétro-projecteur – éclairage....
- Espaces mis à disposition des résidences :
 - Bureau : NON
 - Salle de réunion : OUI
 - Hébergement : NON
 - Autres : cuisine équipée

Il est à noter que le Centre sportif adjacent au Centre culturel est un lieu approprié pour certaines répétitions et échauffements de compagnies de danse. Le lieu a déjà été utilisé ponctuellement.

Nous allons également répertorier les différents lieux sur le territoire pouvant étoffer notre offre en termes de représentations dans de petites jauges.

5.1.3. Équipes permanentes

L'équipe permanente du Centre culturel est actuellement constituée de 8,65 ETP.

		FONCTION	NOMBRE <i>(personnel permanent-CDI salariés ou mis à disposition)</i>	NOMBRE <i>(personnel non-permanent : CDD, vacataires, étudiants...)</i>	ETP <i>annuel</i>
RESPONSABLE(S) DU PROJET DE DIFFUSION ET/OU DE LA PROGRAMMATION	ÉLÉMENTS CONDITIONNELS	Direction/Programmation	1		1
		Programmation Jeune Public	0,8		0,4
		Programmation cinéma	0,1		0,08
PERSONNEL(S) TECHNIQUE(S)	ÉLÉMENTS CONDITIONNELS	Coordinateur régie et logistique	1		1
		Régisseur éclairages	1		1
		Régisseur son	1		0,33
PERSONNEL(S) EN CHARGE DE LA MÉDIATION	ÉLÉMENTS INFORMATIFS	Animation Jeune Public	0,2		0,1
		Éducation permanente	0,9		0,72
		Resp. en lien avec les associations	0,2		0,16
COMMUNICATION	ÉLÉMENTS INFORMATIFS	Presse, communication	0,5		0,4
		Site internet, réseaux sociaux	0,3		0,24
		Graphisme	1		0,6
PERSONNEL ADMINISTRATIF	ÉLÉMENTS INFORMATIFS	Administration et comptabilité	1		0,8
ACCUEIL DES PUBLICS		Billetterie	1,3		0,65
		Réservations/locations	0,7		0,35
	Personnel salle		15	0,32	
PERSONNEL D'ENTRETIEN	ÉLÉMENTS INFORMATIFS	Nettoyage salles/bureaux	1		0,5
TOTAL PERSONNEL			12	15	8,65

Notre équipe se répartit les différentes tâches suivant les compétences et les qualifications de chacun.

- Actuellement, en matière de diffusion des Arts de la Scène, 2 personnes ont en charge la programmation des Arts de la Scène pour un total d'1 TP (la directrice et une animatrice).
- Concernant le Jeune Public, une animatrice est engagée à mi-temps et prend en charge l'entièreté de ce volet de programmation. Néanmoins, il arrive qu'une animatrice l'épaulé, que ce soit pour l'accueil des compagnies, des classes, des stages...
- Le volet cinéma est pris en charge par 2 personnes, plus un bénévole du Cercle d'Emulation.
- Toute la partie régie est prise en charge par 2,33 TP. Un des TP, engagé en 2016, a appris le métier grâce à l'apprentissage d'un ancien régisseur parti à la retraite et grâce au 2ème TP qui travaille au CCW depuis 30 ans. Le tiers-temps a été engagé début 2018 et est spécialisé en « son ». Nous allons probablement élargir son temps de travail.
- En ce qui concerne le volet Éducation permanente, une animatrice engagée à 4/5 temps utilise un tiers de son temps à cet effet. Elle se charge aussi de la diffusion des Arts de la Scène et le reste de son emploi est dédié au cinéma (Toile du Mercredi).
- Le chargé de communication s'occupe de toute la partie communication, site Internet, réseaux sociaux et les projets en lien avec les associations... Il prend en charge également une partie de la programmation cinéma (Ciné'Vendredi).
- Au sujet de la billetterie, 2 personnes se répartissent les réservations, la billetterie, la caisse, la gestion des classes « Accueil » de l'Institut Saint-Joseph. Le poste location des salles est pris en charge par une de ces personnes.

L'accueil du public, au sens large, est pris en charge par le personnel d'animation, de billetterie et la direction.

- La Directrice assume le reste de la diffusion des Arts de la Scène, l'aide à la création, la co-production, les partenariats et accompagne les projets en lien avec les associations.

5.1.4. Opportunités de la demande de reconnaissance

a. Les communes qui constituent le territoire de projet⁵ :

Les communes sont principalement Welkenraedt, Eupen, Baelen, Aubel, Thimister-Clermont, Pepinster, Limbourg, Dison, Jalhay, Spa, Herve. Nous avons également un public qui provient de plusieurs communes de l'Arrondissement de Verviers et de la périphérie liégeoise. Nous accueillons aussi très régulièrement un public issu des villages germanophones limitrophes. Il est plutôt remarquable de noter que nous avons du public venant de Bruxelles et d'Aix-la Chapelle, surtout lorsque nous diffusons des spectacles de danse, des créations inédites ou des concerts.

b. Argumentaire sur l'opportunité de notre demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des Arts de la Scène

Notre Centre culturel est situé à moins de 15 km de la frontière germanophone. Les lieux culturels existants à Eupen et dans les communes limitrophes n'ont pas d'infrastructure aussi bien équipée et d'une jauge aussi importante que celle de Welkenraedt. Avec une salle de spectacle comptant 585 places (3ème plus grande salle en Province de Liège), notre bâtiment a été imaginé et conçu pour la diffusion des Arts de la Scène. Notre programmation est conséquente et diversifiée (musique, théâtre, danse, cirque...), tant pour les artistes professionnels que pour les amateurs.

L'équipement de notre salle nous a permis d'accueillir d'importantes créations où des exigences techniques pointues sont demandées. Nous pensons par exemple à la pièce de théâtre "Cendrillon" de Joël Pommerat ou la création "Scala chante Rapsat", ou dernièrement le spectacle magistral de Jaco Van Dormael et Michèle Anne De Mey « Cold Blood ». D'autres lieux culturels nous sollicitent, comme le Centre culturel de Verviers (depuis la fermeture du Grand Théâtre), pour accueillir de grosses productions. En 2018, en partenariat avec La Scène du Bocage, nous engageons « Nos Femmes ». En effet, notre plateau peut accueillir sans souci un décor imposant et répondre aux contraintes techniques exigeantes.

⁵ Origines des publics – Voir annexe 5.2.

Parallèlement à notre programmation en Arts de la Scène, nous donnons une place importante aux spectacles Jeunes Publics. La relation culture/école est évidemment un des enjeux majeurs de notre politique culturelle. L'analyse de notre territoire nous a conduits à intensifier l'offre pour le jeune public (tout public et scolaire). Welkenraedt constitue un important pôle scolaire régional. Le volume de spectacles qui leur est proposé est considérable. Pour la première fois en août 2018, nous accueillerons une compagnie de théâtre Jeune Public (Compagnie 3637) en résidence de création avant les Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy. Nul doute que d'autres accueils se feront les prochaines années.

Notre infrastructure nous permet d'héberger des résidences d'artistes qui, de manière générale, aboutissent à des contrats de coproduction. En tant qu'acteurs culturels professionnels, nous pouvons citer : l'Agora Theater, la compagnie Trotz Ensemble, la compagnie de danse Irène K, le groupe musical Piano Club, le magicien Laurent Piron... et nous voulons être un soutien aux pratiques en amateur : Royale Harmonie Sainte-Cécile d'Henri-Chapelle, le Théâtre Hétéroclite, le Théâtre du Souffle...

Trois des résidences d'artistes citées ici sont accordées à des compagnies germanophones.

Par le biais de la diffusion des Arts de la Scène, il s'agit pour nous, de développer et d'intensifier nos relations avec les opérateurs culturels germanophones.

Il s'agit aussi de soutenir de jeunes compagnies théâtrales et de jeunes artistes.

L'acoustique performante de la salle Pierre Rapsat permet aussi de proposer une programmation musicale de très haut niveau. Nous avons programmé des concerts de musique du monde, du folk, de la soul, du jazz et de plus en plus de musique classique (« Le jour où j'ai rencontré Franz Liszt » avec le pianiste Pascal Amoyel). En 2016, Steve Houben a donné un concert de jazz, Didier Laloy a accompagné le groupe lalma dans un concert de chansons traditionnelles espagnoles, il y a eu également un concert de musique de chambre de l'ensemble Darius, un concert « Glen Miller », « Le P'tit Monde de Renaud » spectacle autour de l'univers des chansons de Renaud...

En 2017, nous avons programmé un concert de tango avec Bruxelles Aires Tango Orchestra. Grâce à un partenariat avec les Festivals de Wallonie, Patrick Leterme est venu jouer son spectacle « Momo » (pour lequel nous avons une proposition d'accompagnement en audiodescription et en langage des signes pour les malvoyants et les malentendants). En mai 2018, Céline Scheen (chanteuse classique) a donné un concert avec le groupe Izvora (groupe jazzy). La saison prochaine, nous aurons encore des propositions musicales et même baroques... or pour les connaisseurs, ce type de musiques requiert une acoustique tout à fait particulière. Nous sommes en contact avec le Festival d'Aix-en-Provence pour pouvoir proposer des retransmissions d'opéras. Pour cela, le cahier des charges technique est assez conséquent. Actuellement, nous en analysons la faisabilité et cela ne devrait pas poser de problème.



Au niveau provincial, les opérateurs sont nombreux et ont une offre très diverse. Cela nous permet de voir des spectacles de qualité qui entreront dans notre programmation de la saison suivante. En effet, nous visionnons régulièrement des créations, des productions ou coproductions, des sorties de résidence ou du « Théâtre en chantier » au Théâtre de Liège avec qui nous sommes très proches. Nous allons régulièrement à la Cité Miroir, au Forum, à la Halte, à la Zone...

Au niveau régional, des programmateurs ont des propositions de diffusion intéressantes comme les autres Centres culturels, la Scène du Bocage, le Royal Festival de Spa, le Festival Paroles d'Hommes, le Festival Danse en ville de la Cie Irène K, le Festival Soiron sur Scène... L'arrondissement regorge de compagnies professionnelles et les Académies et Conservatoire sont un vrai vivier de talents futurs ou confirmés. La vitalité culturelle et artistique est indéniable dans la région et nous sommes souvent sollicités pour accueillir ces acteurs majeurs de la création.

Au niveau local, nos collaborations avec nos partenaires s'orientent essentiellement autour de la diffusion des Arts de la Scène. Ainsi, nous sommes pleinement actifs dans le Festival Paroles d'Hommes. Nous coopérons étroitement avec le Cercle d'Emulation en proposant du théâtre (seul en scène) en décentralisation dans la salle La Rosilienne d'Henri-Chapelle.

De nombreux partenariats sont mis en place avec des associations locales. Ils relèvent d'une utilisation de notre salle pour présenter les spectacles de danse, de théâtre ... en pratique amateur.

Chaque année, nous accueillons les concerts et représentations des classes de l'Académie de Musique de Welkenraedt qui regroupent environ 3000 élèves (gala de danse, concert des professeurs, représentations des arts de la parole, concours des médaillés...), les représentations du cabaret de l'Institut Saint Joseph de Welkenraedt...

Afin de diversifier encore plus notre programmation, et parce que l'expertise de la nouvelle directrice en la matière est concrète, nous avons le désir de proposer un week-end sur la marionnette-objet en début de saison. Aussi des contacts ont été pris avec le Festival Figuma d'Eupen, le Centre de la Marionnette de la FWB à Tournai, Le Monty à Genappe et le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville Mézières (Fr).

Comme il l'a été démontré dans les chapitres précédents et dans le texte ci-avant, nous privilégions la diversité des disciplines, l'expérimentation d'arts émergents et les formes de créations inédites (mentalisme, danse contemporaine, magie nouvelle...), la découverte de productions de grande qualité favorisant la réflexion, l'interrogation, l'ouverture et également le simple plaisir, les émotions, la beauté.

Notre politique tarifaire est réfléchi pour être la plus basse possible et nous appliquons l'Art. 27 pour tous nos spectacles.

En conclusion, nous envisageons la diffusion des Arts de la Scène dans sa globalité et dans ses dimensions locale, régionale, nationale ou internationale. Cette spécialisation est clairement un des axes prédominant de notre action culturelle.

En quelques chiffres, la diffusion des Arts de la Scène au Centre culturel de Welkenraedt correspond :

- en 2009, à 48 spectacles pour 5.080 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2010, à 63 spectacles pour 9.014 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2011, à 57 spectacles pour 7.870 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2012, à 72 spectacles pour 10.304 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2013, à 81 spectacles pour 11.771 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2014, à 76 spectacles pour 11.181 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2015, à 72 spectacles pour 11.763 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2016, à 70 spectacles pour 12.816 spectateurs (tout-public et jeune public).
- en 2017, à 83 spectacles pour 16.773 spectateurs (tout-public et jeune public).

C'est sur base de ces chiffres que notre Centre culturel postule pour la reconnaissance d'une action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène. De plus, nous rencontrons les critères en personnel, en moyens techniques et en infrastructure exposés dans l'arrêté d'application.

5.1.5. Relevé de la programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la Scène

Voir annexe 5.3.

5.1.6. Les réseaux et les concertations professionnels

Au niveau local, nous travaillons en lien étroit avec plusieurs partenaires culturels dont le Festival Paroles d'Hommes, la Scène du Bocage, la Chapelle la Mizwète, le Cercle d'Emulation, la Bibliothèque (avec qui nous programmons des spectacles Jeune Public mais aussi des conférences, des débats...), le CEC La Bull (et son atelier d'improvisation qui se produit toujours fin de saison au CCW) et également avec l'APSAM et l'Académie de Musique de Welkenraedt.

Durant l'année, des réunions sont organisées avec tous ces partenaires et nous siégeons à l'AG du CEC La Bull. La plupart des partenaires sont membres des instances du Centre culturel et le Conseil de Développement de la Lecture y est intégré. En ce qui concerne la programmation avec les autres opérateurs, elle se fait en étroite collaboration et nous sommes impliqués dans la prospection, le choix des spectacles, la gestion technique et logistique, la création et la diffusion de la promotion, la prise en charge en totalité ou en partie de la billetterie, l'accueil des compagnies et des publics.

Selon les partenaires, notre apport est plus ou moins complet, comme pour le CEC La Bull, nous prenons en charge l'intégralité de la coordination de l'événement.

Le Festival Paroles d'Hommes, dont nous avons déjà largement parlé dans ce dossier, programme 3 spectacles au CCW. Durant l'année, les contacts sont réguliers et nous débattons ensemble quant aux questions régissant les visionnements, les choix, les questions de techniques et de promotion. Il s'agit là d'une vraie collaboration partagée.

C'est pareil pour la Scène du Bocage avec qui nous nous réunissons au moins 3 fois l'année pour préparer la diffusion d'un spectacle par saison.

Des réunions de debriefing sont aussi organisées pour faire un bilan complet de nos actions.

Avec chacun des opérateurs, nous avons une convention qui décrit les modalités des collaborations. Elles sont reprises dans l'annexe de ce dossier.

L'organisation de la Fête des associations de début de saison (que nous gérons seuls promotionnellement, techniquement et financièrement) permet de rassembler ces partenaires et d'en incorporer d'autres, comme les associations communales. Lors de cette journée gratuite et festive, nous programmons des spectacles de jeunes compagnies de théâtre, de cirque et des arts forains.

Les stages d'été que nous organisons en théâtre se terminent toujours par une représentation sur la scène. Il est important que les jeunes soient confrontés à la réalité des lieux (jouer dans un grand espace scénique), à l'acoustique (faire porter sa voix), aux différentes questions techniques (comment « prendre la lumière » sur scène), à la représentation d'un spectacle de A à Z (gérer jusqu'au salut de fin...).

Durant ces 2 dernières années, nous avons mis en place des cycles de diffusion que nous désirons continuer comme celui de la Journée Nationale de la Prison qui se déroule en novembre un an sur deux. En 2018, nous aidons à la création du spectacle « La Compatibilité du Caméléon » que nous avons engagé sur base d'un dossier de création. Nous prévoyons également un film, une conférence et une exposition du Collectif Huma. Ce genre d'événement que nous pourrions qualifier de « global » (théâtre, cinéma, exposition, débat...) nous semble intéressant pour toucher un maximum de public et aller à la rencontre des écoles, des associations. En 2016, lorsque nous avons engagé « Un Homme debout » le comédien, ancien détenu, avait accepté, à la demande de l'Institut de Gemmenich, de rencontrer les élèves des 5èmes et 6èmes années générales. Moment très fort pour les étudiants... et pour le comédien.

De même, d'autres cycles sont prévus comme « Chez toi, chez moi » (représentations chez l'habitant), des spectacles en lien avec des expositions ou des ateliers philo... Ces propositions sont toujours faites en partenariats ou grâce au réseau d'associations existant à

Welkenraedt ou dans l'Arrondissement. Ces décentralisations ou événements « décalés » sont appréciés par le public.

Nous travaillons très régulièrement avec des structures professionnelles comme les Jeunesses Musicales de Liège. Ce réseau « Musique » nous permet d'avoir une offre toujours adéquate d'un point de vue concerts, stages et ateliers. Nous sollicitons également l'ÉKLA, la Province de Liège, Promotion Théâtre...

La coopération culturelle des six Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers (échange sur les spectacles vus, concertation sur la diffusion, projet de dispositif d'aide à la création commun...) est un atout pour, non seulement notre diffusion en Arts de la Scène, mais également en Jeune Public. Les réunions des équipes d'animation et des directions, sont des moments de concertation essentielle pour nos pratiques culturelles.

Nous nous réunissons afin de partager nos rapports de visionnement à l'issue des Rencontres Théâtre Jeune public de Huy, de Propulse... En fonction de nos territoires respectifs, l'évidence d'une harmonisation s'est imposée et a permis de structurer l'offre tant pour les Arts de la Scène que pour le Jeune Public et le scolaire.

Dans le cadre des organisations professionnelles, le CCW est membre d'AssProPro, de l'ASTRAC, de l'ACC. Cette année, nous avons été membre du Jury de sélection pour Propulse 2018. Après ce festival, les Centres culturels de l'Arrondissement se réunissent pour échanger sur les spectacles vus et sur nos programmations respectives. Nous tentons de ne pas engager le même spectacle au même moment.

Par ailleurs, nous faisons profiter les collègues de nos visionnements, c'est une bonne manière de mutualiser nos avis.

5.1.7. Projet de diffusion artistique

Notre projet de diffusion se concentre essentiellement sur le site du CCW au Forum des Pyramides, dans la salle principale, salle Pierre Rapsat. Certains spectacles de petite jauge se donnent parfois dans la salle secondaire, salle René Hausman, mais celle-ci sert prioritairement aux conférences, débats, expositions, répétitions, réunions.

Il arrive que nous organisions des spectacles de petite jauge sur la scène. Cette configuration est très appréciée du public et des artistes. Ce fut le cas pour le concert de Bruxelles Aires Tango Orchestra. Les musiciens se sont produits accompagnés de deux danseurs de tango, entourés des spectateurs. Quant à la pièce « Les Emotifs anonymes », elle devait se faire sur scène au milieu du public. Cette installation était obligatoire car le public était pris à partie. Nous avons renouvelé la chose avec « Henri » et le quatuor Darius... Très beaux moments très appréciés.

Dans la programmation de la saison prochaine, nous réitérons l'expérience avec plusieurs spectacles dont « Toutes les choses géniales » et « La Dernière (S)cène » qui doivent se jouer avec le public proche des comédiens, puisqu'il va intervenir et participer au jeu des artistes. Nous pouvons réellement parler de Théâtre interactif.

Nous avons à coeur de proposer des moments « différents » qui interpellent ou étonnent le public. Ce fut également le cas, en 2017, avec les représentations de « Ultime Rendez-vous » qui se sont donnés chez l'habitant. Ce furent des moments très conviviaux fortement prisés... Le premier soir nous étions chez une coiffeuse de Welkenraedt et le second soir chez un artiste d'Henri-Chapelle. Les hôtes ont joué le jeu en déménageant leur salon de coiffure... ou leur salon tout court.

Ces activités permettent une meilleure proximité et favorisent la rencontre de nouveaux publics. L'originalité, la convivialité des lieux de diffusion, l'implication des privés qui accueillent chez eux un spectacle, sont autant de facteurs qui contribuent à l'élargissement de nos publics.

Comme nous l'avons déjà détaillé dans les chapitres précédents, la diversification est très importante pour le CCW. Nous voulons être ouverts à toute forme d'expression aussi bien en accueillant des artistes confirmés, des professionnels, des amateurs et des débutants. Nous désirons n'avoir aucun frein ni tabou quant au lieu de spectacle... notre salle, bien sûr, lieu idéal bien équipé, et aussi la rue, la place,



chez le voisin, dans l'église du village voisin, le quai de gare... ici et là !

Nous engageons également de grosses productions avec des demandes techniques imposantes. « Cendrillon » de Joël Pommerat et « Cold Blood » de Jaco Van Dormael et Michèle Anne De Mey ont laissé des souvenirs et des étoiles dans les yeux des spectateurs. Ce sont évidemment des moments inoubliables pour tous et aussi pour l'équipe technique car le challenge était énorme et fut relevé.

Nous avons aussi des demandes précises d'un public fidèle qui réclame des spectacles dits « Grand Public ». Nous répondons à cette attente en engageant au moins un spectacle par an.

En 2019, nous aurons Laura Laune. Mais... précisons que le mois précédent, nous aurons le facétieux Max Vandervorst et son orchestre de papier dans le cadre du week-end de la Récupération et la semaine suivante, nous accueillons, en coproduction avec les Centres culturels de l'Arrondissement, une compagnie de théâtre amateur, le Théâtre du Souffle.

C'est cette hétérogénéité à tous les échelons que nous prônons et défendons.

Notre offre en Arts de la Scène pour adultes (théâtre, danse, musique classique et non classique, humour, magie, cirque, mentalisme...) varie de 20 à 30 propositions par an pour une cinquantaine de représentations. En Jeune Public, tout âge confondu dès 3 ans, nous proposons entre 17 et 25 spectacles par an qui se produisent une à quatre fois sur une semaine.

A de rares exceptions, la programmation concerne des artistes issus de la FWB.

Par saison, nous programmons aussi trois spectacles en partenariat avec le Cercle d'Emulation à la salle La Rosilienne à Henri-Chapelle. Il s'agit souvent d'un seul en scène car l'infrastructure ne permet pas d'accueil plus conséquent. Cette programmation est particulière puisqu'il s'agit d'un spectacle suivi d'un repas. La salle de repas de La Rosilienne est très cosy. Pour le service en salle, nous retrouvons à nouveau nos jeunes élèves de la classe « Accueil » de l'Institut Saint Joseph de Welkenraedt.

5.1.8. Types et volume de la programmation projetée

a. Moyenne annuelle de la programmation sur la durée du contrat-programme

DOMAINE ARTISTIQUE	NOMBRE DE SPECTACLE	DANS LES INFRASTRUCTURES DU CCW	CHEZ UN DES PARTENAIRES IDENTIFIÉS
Théâtre	12	9	3 à La Rosilienne, 1 outdoor (soit chez l'habitant, soit dans un lieu «décagé»)
Danse	3	oui	
Musique classique	3	oui	(possibilité dans l'église de Welkenraedt)
Musique non classique	2	oui	
Opéra	1	oui	
Humour	2	oui	
Théâtre d'objets et marionnettes	2	oui	(possibilité dans l'espace public)
Arts vivants Jeune Public	5	oui	(possibilité d'une décentralisation à la crèche)
Scolaire	17	oui	(possibilité d'une décentralisation dans une école)
Musique Jeune Public	1	oui	
TOTAL	48		

b. Projet de programmation générale de la saison qui suit le dépôt du dossier planifié dans le cadre de notre action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène

ARTISTE OU CIE	TITRE DU SPECTACLE	DISCIPLINE	TOUT PUBLIC / SCOLAIRE	DATES (JJ/MM)	NBRE	LIEU INFRA DU CCW	LIEU PARTENAIRE DU CCW
CEC La Bull'	Les improludiques	Théâtre impro	TP	23.06.18	1	oui	
CEC La Bull'	Hair - La comédie musicale	Comédie musicale	TP	23.06.18	1	oui	
Compagnie 3637	Humanimal	Théâtre jeune public	Résidence + sortie	06 au 12.08	1	oui	
Manon Lepomme	Non, je n'irai pas chez le psy !	Humour	TP	20.09.18	1	oui	
Nomi-Nomi	Dans ma ville	Concert jeune public	TP	23.09.18	1	oui	
Siggi Daan		Concert	TP	23.09.18	1	non	L'Entracte
Théâtre de la Toison d'Or	Vive Bouchon	Théâtre - AssProPro	TP	28.09.18	1	oui	
Zététique Théâtre	Cœurs atomiques	Théâtre	Scolaire	11.10.18	2	oui	
Marie-Christine Barrault & F. Ciup	La Vie de Sœur Emmanuelle	Théâtre	TP	14.10.18	1	oui	
Dominique Rongvaux	Récits d'un jeune médecin	Théâtre seul en scène	TP	19.10.18	1	non	La Rosilienne
Choredance	Spectacle de danse	Danse	TP	20.10.18	1	oui	
Jérôme de Warzée	Pour un public fin	Humour	TP	23.10.18	1	oui	
Th. Hétéroclite d'Henri-Chapelle	Monsieur Amédée	Théâtre	TP	27.10.18	1	oui	
Théâtre des 4 Mains	La guerre des buissons	Marionnettes	Scolaire	6 et 7.11.18	3	oui	
Théâtre de la Vie	La compatibilité du caméléon	Théâtre	TP	16.11.18	1	oui	
Conservatoires de Verviers	King Arthur (de Purcell)	Opéra	TP	25.11.18	1	oui	
Cie les Pieds dans le Vent	Système 2	Théâtre jeune public	TP & scolaire	28 et 29.11.18	4	oui	
En cours de programmation	Idem	Improvisation	TP	19.10.18	1	non	La Rosilienne
Ad Lucem	Barbara Furtuna & Belem	Concert	TP	16.12.18	1	oui	
MB14 & Berywam	Human Beatbox	Concert	TP	19.12.18	1	oui	
Frédéric Kusiak & Mole Wetherell	La Dernière (S)cène	Théâtre interactif	TP	13.01.19	2	oui	
Pan! La Compagnie	Boulou déménagement	Théâtre jeune public	TP & scolaire	20, 22 et 23.01.19	3	oui	
Emmanuel Baily and Co	Le Vaisseau d'Or	Concert	TP	27.01.19	1	oui	
Théâtre des Galeries	Nos femmes	Théâtre	TP	02.02.19	1	oui	
Cie Gare Centrale	Ressacs	Théâtre objets	Scolaire	05 et 06.02.19	2	oui	
Théâtre National	Five Easy Pieces	Théâtre	TP	09.02.19	1	oui	
Jeunesses musicales	Chœur d'Enfants	Concert	TP	17.02.19	2	oui	
Cie Alula	Bon débarras	Marionnettes	TP	20.02.19	1	oui	
Grand Corps Malade	Tournée 2018	Concert	TP	22.02.19	1	oui	
Stéphanie Blanchoud	Je suis un poids plume	Seule en scène	TP	15.03.19	1	non	La Rosilienne
Académie de Welkenraedt	Gala de danse	Danse	TP	16 et 17.03.19	3	oui	
Cie Art et Couleur	Josette	Théâtre d'objet JP	TP & scolaire	19 et 20.03.19	2	oui	
F. Walot & F.-M. Van der Rest	Toutes les choses géniales	Théâtre	TP	23.03.19	1	oui	
Cie Oh Quel Dommage	Ma Tache	Théâtre jeune public	TP	24 et 26.03.19	3	oui	
Girls	The Brums Feat. Tanaë	Concert	Scolaire	04 et 05.04.19	2	oui	
Max Vandervorst	L'Orchestre de papier	Théâtre musical	TP	14.04.19	1	oui	

Théâtre de la Guimbarde	Cache-Cache	Théâtre jeune public	TP & scolaire	23, 24 et 25.04.19	4	oui
Irène K	Des pieds & des pattes	Danse	TP	28.04.19	1	oui
Simorgh	Candide et la folie du monde	Théâtre jeune public	Scolaire	02.05.19	1	oui
Smiling Dance	Smiling Dance 3	Danse	TP	05.05.19	1	oui
Institut Saint Joseph	Cabaret	Cabaret	TP	17 et 18.05.19	3	oui
Laura Laune	Le diable est une gentille petite fille	Humour	TP	26.05.19	1	oui
Théâtre du Souffle	Top Dogs	Théâtre	TP	01.06.19	1	oui

5.1.9. Accueils en résidence

L'accueil en résidence est primordial pour le CCW. Nous voulons être une aide pour les compagnies. Nous sommes d'ailleurs très souvent sollicités et nous mettons tout en œuvre pour pouvoir accepter un maximum de demandes. L'agenda est parfois compliqué mais nous trouvons toujours des solutions.

Cet été, une compagnie de Théâtre Jeune Public (cie 3637) nous a demandé de pouvoir faire une résidence de travail juste avant les Rencontres Théâtre Jeune Public à Huy en août 2018.

Or, les régisseurs qui travaillent beaucoup durant la pleine saison accumulent des heures à récupérer et ont l'opportunité de le faire entre la fin juin et la mi-septembre.

Lors d'une réunion avec l'équipe technique, nous en avons discuté et trouvé la solution. Un de nos régisseurs, récemment engagé, a moins d'heures à récupérer. Il accueillera et gèrera les artistes.

Les résidences sont des moments essentiels pour les artistes et toute l'équipe est à l'écoute de leurs questionnements, qu'ils soient d'ordre artistique, technique ou administratif, promotionnel, financier. Notre expertise est appréciée et nous ne sommes jamais avares de conseils ou de discussions.

En 2017, nous avons produit seuls le concert du groupe vocal S'Nana. Nous avons accueilli les artistes en résidence pendant plusieurs jours. La graphiste a créé les visuels du spectacle et nous avons pris en charge l'impression de la promotion et une partie de la diffusion. Les deux représentations étaient complètes. Suite à cela, le groupe a eu plusieurs engagements dans la Province. Toujours en 2017, nous avons aidé à la création du spectacle de magie nouvelle de Laurent Piron « Battement de Peur » qui se produit actuellement à Paris. La Compagnie Irène K est une habituée de nos lieux pour des résidences de création lumières.

Nous avons toujours accueilli des compagnies de théâtre et de danse, des groupes musicaux ou des chorales locales, des magiciens, des conteurs... et nous leur avons proposé des sorties de résidence. Ce sont des finalités essentielles pour parfaire le travail de création.

Du côté des pratiques amateurs, nous soutenons les projets de l'Académie de musique de Welkenraedt que ce soit en musique, en danse et en arts de la parole. Ce vivier d'artistes confirmés ou en devenir se doit d'être épaulé, accompagné. Chaque année, ce sont des centaines d'apprenants, encadrés par leurs professeurs et notre équipe technique et d'accueil, qui investissent notre Centre culturel.

Une année sur deux, les élèves de l'Institut Saint Joseph viennent jouer trois représentations d'un cabaret créé par les élèves et professeurs. Leurs répétitions commencent en février et le spectacle se joue fin mai.

Enfin, à chaque création du Théâtre du Souffle, nous les avons accompagnés dans leurs créations et nous continuerons.

La saison passée, nous avons engagé plusieurs compagnies amateurs. Il faut savoir que pour ces artistes, l'opportunité de jouer sur une grande scène est une vraie chance mais peut aussi provoquer un stress énorme. En les engageant, nous leur avons proposé de répéter plusieurs jours en amont pour se familiariser avec l'infrastructure, l'espace, la résonance. Nous ne pouvons pas réellement parler de résidence, quoique... il s'agit néanmoins d'un moment de répétition et d'accueil.

5.1.10. Travail de médiation

Notre travail en matière de médiation culturelle s'articule autour de plusieurs axes et est en parfaite adéquation avec nos enjeux...

- Durant la saison 2017-2018, nous avons programmé un spectacle pour lequel nous participions au projet "Un fauteuil pour tous" (accessibilité au spectacle à TOUS, en incluant les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes sourdes, malentendantes, aveugles, ou atteintes de déficience mentale). Le spectacle a été suivi d'un atelier philo intergénérationnel. Les partenaires qui nous ont accompagnés dans le projet sont prêts à réitérer cette action. Nous en sommes enchantés et nous programmerons au moins un spectacle par saison permettant l'accessibilité à tous.

- Nous avons initié l'opération « Tickets suspendus », calqué sur le principe du « Café suspendu ». Nous voulons permettre à des personnes en situation de précarité de ne pas hypothéquer leur accès à la culture. Nous avons commencé cette action en décembre 2017 et elle ne sera pas limitée dans le temps.

- La European Disability Card (EDC), lancée en 2017, est une carte gratuite qui promeut l'accès des personnes handicapées à la culture et qui offre plusieurs avantages. Le CCW désire participer à un projet de société plus inclusive qui s'adapte aux besoins de chacun.

- Nous appliquons l'Art. 27 pour toutes les offres en Arts de la Scène, en Jeune Public, en Exploration du Monde. Habituellement, les ateliers ne participent pas à cette action, vu la jauge réduite (maximum 15 ou 20), sauf pour un atelier en 2017 (« Petits restes/Grands festins ») et pour un atelier qui sera organisé en 2019 : « Un succulent repas à 4 euros ». Ces ateliers ont des thématiques qui sont clairement destinées à un public en difficulté.

- Notre politique tarifaire est calculée au plus juste et nous proposons des abonnements, des prix spéciaux pour les élèves des Académie et Conservatoire, des prix de groupes. Nous organisons régulièrement des concours pour gagner des places gratuites sur les réseaux sociaux. Nous avons un partenariat récurrent avec la télévision régionale Védia et proposons des places gratuites pour tous nos spectacles en Arts de la Scène pour lesquels nous n'avons pas de partenaires. Voir détails ci-dessous.

- Le prix d'inscription au Masterclass de musique initié conjointement avec l'Académie et l'APSAM est minime et donne droit à une place gratuite au concert qui clôture le stage.

- La Toile du Mercredi propose des films sous-titrés même pour les films en français pour permettre aux personnes malentendantes d'assister aux séances.

- Nous proposons régulièrement à l'IMP Les Jorasses (hébergement d'enfants et d'adolescents caractériels à partir de 6 ans) d'assister à des séances ciné Jeune Public à un prix très préférentiel.

- Lors des séances d'Exploration du Monde, un goûter et un café sont offerts aux seniors qui viennent aux séances de l'après-midi.

- Nous organisons des ateliers de tricot solidaire au CCW et également à la maison de repos de Beloel. Cette décentralisation nous semble essentielle. Nous devons aller à la rencontre des autres et particulièrement de ces personnes qui ont parfois une vision réduite des activités extérieures à leur lieu de résidence. Lors des ateliers, les participantes réalisent des Petites Pieuvres pour les grands prématurés. Les contacts entre résidents et non-résidents créent un lien social amical. Le goûter partagé n'y est peut-être pas étranger. La saison prochaine, nous allons diversifier les productions avec des doudous pour enfants hospitalisés et des tapis d'activité pour personnes souffrant d'Alzheimer.

Les ateliers de cuisine du monde créent également un lien social. Pendant le repas qui clôture l'atelier, les discussions concernent particulièrement la culture du pays du « cuistot ».



Atelier Cuisine du Monde



Masterclass – Quintet Eburon et Quatuor Amôn

Ces projets reposent sur un accompagnement de ces publics par nos équipes et celles de nos partenaires afin de favoriser l'accès à la culture et à les encourager à exercer leurs droits culturels.

- Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Guerre 14-18, le CCW a voulu mettre sur pied un événement rassembleur. Pendant plusieurs semaines, les habitants de la commune se sont vus pour répéter leurs scènes. Certains se connaissaient et d'autres se sont liés d'amitié. En tout, 30 comédiens et 50 figurants ont évoqué la vie peu avant l'Armistice de 1918 à travers un spectacle-promenade de 8 scénettes réparties le long d'une promenade. Des liens se sont créés entre les habitants de Welkenraedt et ceux d'Henri-Chapelle, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les semi professionnels et les amateurs...

- La Fête des associations est un bel exemple de cohésion sociale. Même si son organisation demande beaucoup d'énergie, cette journée festive nous permet d'aller à la rencontre de la population, des associations.

- En octobre 2018, nous participons pour la première fois à l'opération intitulée « la semaine sans écran » organisée par le CHAC. Nous prévoyons une exposition artistique, une rencontre du groupe Papot'Thé, une conférence/atelier à destination des enseignants pour aborder les jeux vidéo d'un point de vue éducatif, un débat sur le bonheur, un concert du chanteur Saints... Encore une belle façon de (re) tisser du lien social loin des écrans.

- Chaque année, nous accueillons dans nos locaux des stages coopératifs organisés par le CPAS et l'asbl De Bouche à Oreille (BAOJ). De même, chaque été, nous accueillons des stages organisés par la Province dont le coût d'inscription est minime. Nos locaux sont mis gratuitement à disposition.

- La mise à disposition gratuite de nos locaux est évidente pour les associations dont le but social est de venir en aide aux personnes défavorisées ou en situation « délicate ».

- Pour le public scolaire, notre travail de médiation consiste en des rencontres avec les artistes en bord de scène, des animations (ateliers en lien avec les thématiques ou les techniques abordées dans les spectacles proposés), le développement d'outils à finalité pédagogique.

Notre travail de diffusion s'inscrit bien évidemment dans notre projet d'action culturelle général et « nourrit » les enjeux que nous avons identifiés comme prioritaires. Celui-ci nous permet de mener à bien un travail de sensibilisation autour de spectacles « engagés » sur des questions de société (« Quartier 3 – Destruction totale », « Un Homme debout », « Blockbuster », « T.I.N.A. »...)

- Par rapport aux jeunes, le CCW mettra en place un groupe d'« ambassadeurs » constitué de jeunes de 12 à 18 ans et qui participeront à la programmation tant en tout public qu'en scolaire. Le CCW mettra également en place des dispositifs de médiation tendant à encourager la discussion et le débat critique autour des objets culturels (rap, jeux vidéo, culture numérique...). Nous provoquerons la rencontre entre les jeunes et leurs aînés autour de ces questions. En mars 2018, la conférence « Dialogue parents-ados autour des jeux vidéo » était une première étape dans ce processus et son succès a confirmé sa pertinence.

- Politique tarifaire :

En Arts de la Scène, nous proposons des abonnements dès la réservation de 4 spectacles⁶.

Nous avons quatre tarifs différents : un pour les abonnements, un pour les moins de 26 ans et les plus de 65 ans, un pour les préventes et un pour la vente le jour même. Nous tentons de convaincre le public d'acheter en prévente avec une différence de prix notable.

Les prix s'échelonnent de 8 à 15 € par spectacle avec une majorité de spectacle à 10 €. Le spectacle « Grand public » a un prix plus élevé, mais c'est le seul.

Pour une réservation de 10 personnes au même spectacle, nous appliquons un rabais de 10%.



Pochettes abonnement 100% recyclées avec d'anciennes affiches

⁶ Flyers d'abonnement en 2016, 2017 et 2018 – Voir annexe 5.4.

Pour les étudiants de l'Académie de Musique de Welkenraedt et du Conservatoire de Verviers, nous mettons en vente (à moitié prix) un quota de places pour les concerts, dans les secrétariats respectifs.

Nous prévoyons en moyenne 10 places gratuites par spectacle pour les concours.

Actuellement, au sujet des tickets suspendus, nous en avons entre 2 et 3, toujours à disposition. Ces places ne sont pas encore utilisées, nous ferons une campagne d'information ciblée via le CPAS⁷.

ARTS DE LA SCÈNE		Abonnement à partir de minimum 4 spectacles différents Article 27 pour tous les spectacles en arts de la scène			
		ABONNEMENT	PRÉVENTE -26 ANS + 65 ANS	PRÉVENTE	JOUR MÊME
SPECTACLES					
<input type="checkbox"/> VIVE BOUCHON Vendredi 28.09.18 à 20h	12 €	14 €	16 €	20 €	
<input type="checkbox"/> LA VIE DE SOEUR EMMANUELLE Dimanche 14.10.18 à 17h	10 €	12 €	14 €	18 €	
<input type="checkbox"/> LA COMPATIBILITÉ DU CAMÉLÉON Vendredi 16.11.18 à 20h	10 €	12 €	14 €	18 €	
<input type="checkbox"/> KING ARTHUR Dimanche 25.11.18 à 16h	10 €	12 €	14 €	18 €	
<input type="checkbox"/> AD LUCEM Dimanche 16.12.18 à 16h	15 €	15 €	18 €	20 €	
<input type="checkbox"/> MB14 ET BERYWAM - HUMAN BEATBOX Mercredi 19.12.18 à 19h	10 €	10 €	14 €	18 €	
<input type="checkbox"/> LA DERNIÈRE (S)CÈNE Dimanche 13.01.19 à 15h et à 17h30	12 €	14 €	16 €	20 €	
SPECTACLES					
<input type="checkbox"/> LE VAISSEAU D'OR Dimanche 27.01.19 à 16h	12 €	14 €	16 €	20 €	
<input type="checkbox"/> NOS FEMMES Samedi 02.02.19 à 20h	15 €	15 €	15 €	20 €	
<input type="checkbox"/> TOUTES LES CHOSES GÉNIALES Samedi 23.03.19 à 20h	12 €	14 €	16 €	20 €	
<input type="checkbox"/> L'ORCHESTRE DE PAPIER Dimanche 14.04.19 à 15h	8 €	10 €	10 €	15 €	
<input type="checkbox"/> SMILING DANCE 3 Dimanche 05.05.19 à 16h	8 €	8 €	8 €	12 €	
<input type="checkbox"/> LE DIABLE EST UNE GENTILLE PETITE FILLE Dimanche 26.05.19 à 16h	25 €	30 €	30 €	35 €	
<input type="checkbox"/> TOP DOGS Samedi 01.06.19 à 20h	10 €	12 €	14 €	18 €	

En Jeune Public, l'abonnement est possible dès la réservation à 3 spectacles différents. Nous avons trois prix différents qui sont compris entre 6 et 10 €.

JEUNE PUBLIC		Abonnement à partir de minimum 3 spectacles différents Article 27 pour tous les spectacles jeune public		
		ABONNEMENT	PRÉVENTE	JOUR MÊME
SPECTACLES				
<input type="checkbox"/> NOMI-NOMI - DANS MA VILLE Dimanche 23.09.18 •16h	6 €	8 €	10 €	
<input type="checkbox"/> SYSTÈME 2 Mercredi 28.11.18 •15h	6 €	7 €	9 €	
<input type="checkbox"/> BOULOU DÉMÉNAGE Dimanche 20.01.19 •15h	6 €	7 €	9 €	
SPECTACLES				
<input type="checkbox"/> BON DÉBARRAS ! Mercredi 20.02.19 •15h	6 €	7 €	9 €	
<input type="checkbox"/> MA TACHE Dimanche 24.03.19 •15h	6 €	7 €	9 €	
<input type="checkbox"/> CACHE-CACHE Lundi (de Pâques) 22.04.19 •16h	6 €	7 €	9 €	

5.1.11. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet

Le montant de la subvention que nous sollicitons pour notre ACSDAS est de 90.000,00 €.

Subvention de base 100.000,00 €.

Nous considérons que notre programmation en Arts de la Scène équivaut à 75% de notre programmation annuelle.

Cette reconnaissance nous permettrait de maintenir, voire augmenter, notre diffusion variée.

DÉPENSES LIÉES À L'ACSDAS		
610	Location Location sono & light	7.500,00 €
613	Promotion Impression promo Achat espaces publicitaires	4.700,00 € 11.250,00 €
615	Activités Achat spectacles vivant	105.000,00 €
616	Droits d'auteurs Droit de suite et d'exécution	17.000,00 €
616	Autres frais spécifiques Catering Hébergement	2.373,00 € 2.850,00 €
617	Personnel intérimaire Intérim	2.000,00 €
620	Rémunérations et charges sociales Rémunérations	211.466,00 €
RECETTES LIÉES À L'ACSDAS		
700	Recettes & droits perçus Billetterie Spectacles vivants	94.500,00 €
737	Subsides & subventions d'exploitation Administration communale Province (subv. Annuelle) Province (subv. Activité) FWB (Subv. Annuelle) FWB (ACSDAS) FWB (subv. Activité) APE	40.600,00 € 5.430,00 € 4.965,00 € 75.000,00 € 90.000,00 € 13.500,00 € 41.377,50 €

5.1.12. Annexes

- a. Les engagements de la ou des collectivités publiques associées confirmant leur contribution complémentaire globale en application de l'article 70, alinéa 3, du décret, sont joints au dossier – Voir annexes 2.1.1. et 6.2.
- b. Relevé de la programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des Arts de la Scène – Voir annexe 5.3.

5.2. COOPÉRATION ENTRE LES CENTRES CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

5.2.1. Contexte :

La concertation entre les 6 centres culturels (Dison, Spa/Jalhay/Stoumont, Stavelot/Trois-Ponts, Theux, Verviers, Welkenraedt) est effective depuis 2011.

Malgré la diversité culturelle de nos territoires respectifs, l'analyse partagée a fait émerger de nombreux points communs : des liens étroits avec le milieu associatif, un attachement au patrimoine et à sa préservation, une attente très prégnante de notre population en ce qui concerne la cohésion sociale et surtout un enjeu qui est au centre de chacun de nos projets, celui concernant la jeunesse. Nous pouvons observer l'émergence de thématiques d'actions communes mais aussi, et c'est là un point essentiel, une volonté partagée que nous avons de travailler ensemble. L'intensification et la pérennisation de notre coopération constitue un axe de travail dans le cadre du nouveau contrat-programme de chacun, dans l'optique de développement des droits culturels de la population. Il apparaît clairement que la coopération entre nos 6 centres a du sens.

En 2011, les bases d'une coopération comprenaient déjà des réunions, des partages d'informations, des rencontres mais une fois formalisée, la convention de coopération a permis de mieux structurer la communication, les échanges de pratiques, d'outils, d'expérience, de participation à des projets.



5.2.2. Maintien des dispositifs existants

a. Réunions des directions

Les réunions ont lieu tous les 2 mois et permettent de débattre de questions diverses : d'ordre administrative, de pratiques professionnelles, de ressources humaines... suivant un ordre du jour établi à la demande des directeurs. Les réunions se déroulent tour à tour chez chaque partenaire.

b. Réunions des équipes d'animation

L'animatrice en charge de la coopération organise ponctuellement des réunions de concertation avec les différents partenaires afin de permettre aux équipes de s'organiser en réseaux, de partager des expériences, de proposer et construire un projet autour d'enjeux communs et de thématiques émergentes.

c. Réunions de coordination de la diffusion

Les visionnements pour l'élaboration de notre programmation représentent un travail important qui peut être profitable à tous. Tous les trimestres, une réunion s'organise pour échanger sur les spectacles vus, afin de permettre des collaborations et éviter de se concurrencer.

5.2.3. Mutualisation des ressources et services

a. Soutien de gestion

Favoriser le partage d'informations et de compétences est bénéfique pour tous. Il importe de prévoir un espace pour privilégier ces échanges et cela en fonction des besoins, essentiellement pour la gestion : informations sur les ressources humaines, les lois sociales, les statuts des travailleurs...).

b. Communication

La communication est essentielle et doit être développée en vue de compléter les outils de communication propres à chaque structure et ainsi accroître la communication autour des événements de chaque partenaire.

c. Services techniques

La volonté est de pouvoir compter sur le soutien technique des autres centres en cas de besoin. L'objectif est également de favoriser la mise en place de rencontres et de formations pour les équipes techniques.

d. Mutualisation de matériel

Un listing du matériel disponible et mis à disposition sera établi.

e. Mutualisation d'outils

Une boîte à outils partagée reprenant les documents réalisés par les équipes ou des méthodologies ou des dossiers pédagogiques sera créée et mise en ligne pour que nous puissions y consulter des informations dans les domaines administratifs, institutionnels, d'animation...

5.2.4. Projet commun d'action culturelle

a. Projets d'animation en lien avec les enjeux

Dans le cadre du projet de coopération entre les centres culturels de l'arrondissement et en lien avec notre enjeu commun « Jeunesse », l'objectif consiste à arrêter un projet de coopération sur la durée du contrat-programme visant à prendre en compte les enjeux et à les traiter de manière transversale sur le territoire de la coopération. Nous devons bien évidemment prendre en compte la diversité de nos publics « jeunes » découlant des particularités respectives de nos territoires. Il s'agira d'être attentif à la problématique de nos publics respectifs et d'adapter, le cas échéant, notre plan d'action.

Il ressort des analyses partagées respectives, que la jeunesse constitue un point d'attention particulièrement fort sur chaque territoire. Enjeux des Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers en lien avec la jeunesse :

VERVIERS ET DISON	L'appropriation par les JEUNES de leur environnement, leur place dans la société et la valorisation de leur image. Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Développer leurs démarches créatives • Faire se rencontrer les générations et les groupes de jeunes • Favoriser l'expression individuelle et collective de leur imaginaire, leurs opinions, doutes et questionnements
STAVELOT ET TROIS-PONTS	En vue de faire de la jeunesse un partenaire privilégié de l'action culturelle, nous entendons, pour les années à venir : <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les synergies avec les établissements scolaires des deux entités et les académies ; • Créer avec la Maison de jeunes le Grenier des partenariats porteurs de projets ; • Aller à la rencontre des groupements de jeunes et des jeunes qui fréquentent le territoire ; mieux nous faire connaître auprès du public jeune ; soutenir, valoriser et encourager leurs initiatives ; faire entendre leur voix auprès des habitants et des pouvoirs locaux.

SPA JALHAY STOUMONT	<p>En vue de transformer une offre d'animation où jusqu'ici les jeunes sont simplement participants usagers, souvent consommateurs, en dynamiques éducatives où ils deviendront acteurs d'initiatives citoyennes, créateurs d'expression et porteurs de projets.</p> <p>Nous avons pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et proposer une éducation à la citoyenneté active, critique et responsable en lien avec les Droits de l'homme • Stimuler les réflexions en amenant les jeunes à débattre, à construire des propositions, à créer et inventer des pistes nouvelles qui les amèneront à voir et penser les choses autrement • Organiser des lieux jeunes d'expression et de création (artistique, prise de parole, ...) • Encourager les projets, les initiatives et les actes citoyens solidaires visant à favoriser les échanges intergénérationnels et de mixité culturelle et sociale
THEUX	<p>Afin d'intensifier les alliances avec les établissements scolaires fondamentaux, nous, Centre Culturel de Theux, voulons contribuer à l'évolution du lien formel « culture-école » en présence sur notre commune en le transformant en mouvement participatif.</p> <p>Nous avons pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assumer pleinement notre rôle de médiateur culturel au sein des établissements scolaires fondamentaux partenaires. • Insuffler l'envie à chaque intervenant (parent, enfant, instituteur, personnel encadrant) de devenir acteur du projet pédagogique qui le concerne, dans l'aspect culturel de ce dernier particulièrement. • Accentuer davantage encore notre participation au processus éducatif au sens large.
WELKENRAEDT	<p>Sur le point de la question jeunesse le Centre culturel de Welkenraedt s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir l'accès à la culture de tous, pour tous et intensifier notre offre culturelle • Offrir un lieu d'expression et de dialogue par rapport aux questions qui les touchent • Leur permettre d'être acteur et les aider de mener à bien des projets pour et par les jeunes • S'intéresser et s'ouvrir aux pratiques culturelles des jeunes • Permettre la rencontre intergénérationnelle • Les aider à se définir en tant que CRACS (Citoyen-Responsable-Actif-Critique-Solidaire)

Suite à la mise en commun de nos enjeux et leur analyse, nous avons pris la décision de dégager des lignes directrices prioritaires au développement de notre projet commun d'animation. Celles-ci, établies grâce à l'échange et à l'observation des spécificités établies par chacun des 6 centres culturels sont :

• **Renforcer le lien « culture-école »**

Nous souhaitons contribuer activement à l'évolution du lien « culture-école » sur nos territoires d'action. Il est primordial de favoriser le développement de ce lien, de l'intensifier et d'ainsi réussir à établir un échange permanent avec les établissements scolaires. La réalisation d'une cartographie détaillée et d'un recensement précis des écoles participant au processus « théâtre à l'école » via nos Centres culturels sera une des missions confiées à l'animatrice en charge de la coopération. Un des objectifs que nous poursuivons ensemble grâce à la coopération est l'accentuation de notre rôle de médiateur dans le processus éducatif au sens large.

• **Favoriser l'expression des jeunes**

Grâce à l'analyse conjointe des enjeux relatifs à la jeunesse identifiés par chaque CC, nous constatons qu'un de notre enjeu commun est l'expression des jeunes au sens large. Il nous apparaît primordial de faire de la jeunesse un partenaire privilégié de notre projet commun d'action culturelle. Pour la réalisation de cet objectif, nous mettrons en place des opérations qui stimulent et suscitent la prise de parole des jeunes en vue de faire valoir leur idées, leur créativité, de relayer leurs préoccupations et de favoriser leur potentiel.

•Accroître les partenariats avec les structures jeunesse existantes

L'analyse respective de nos territoires a mis en évidence la présence de Maisons de Jeunes ainsi qu'un nombre important d'associations travaillant dans le secteur de la jeunesse. Ces acteurs constituent des partenaires essentiels pour la réalisation de nos projets.

b. Aide à la création

Afin de structurer, d'apporter des réponses cohérentes à l'ensemble des demandes d'aide à la création introduites à l'échelle du territoire de l'Arrondissement et d'assurer une meilleure circulation de la création locale professionnelle ou amatrice, les Centres culturels formaliseront un système d'aide concerté. L'on entend par « aide à la création », les créations à proprement parlé et aussi les bancs d'essai, les résidences de création lumières, les outils promotionnels....

c. Diffusion

Les différents lieux d'accueil de spectacles sont pour la plupart complémentaires. Cette coopération nous permettra de penser de manière globale notre saison. A l'exception des spectacles dits « grand succès » ou si la distance géographique entre les Centres culturels le justifie, les partenaires s'organiseront pour que leur programmation diffère en tenant compte des infrastructures disponibles de chacun, des spécificités de la programmation et des particularités du territoire.

5.2.5. Moyens

La mise en pratique de ces différents axes de travail, s'ils sont déjà effectués partiellement, ne pouvait se faire sans une augmentation des moyens humains actuels. Concrètement, il s'agit de l'engagement depuis le 01/06/2017 d'une animatrice mi-temps (Lauriane Voos) et dont le travail est dédié à la coordination du projet de coopération. L'engagement est pris en charge par le Centre culturel de Verviers, porteur du projet de coopération⁸.

⁸ Convention de coopération entre les 6 Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers – Voir annexe 5.6.



Nach dem Vortrag signierte Bernard Wesphael im Foyer des Welkenraedter Kulturzentrums Exemplare seines Buches „Assassin“.

Vortrag: Bernard Wesphael sprach über seine Erfahrungen in U-Haft Umarmung mit dem Zellengenossen

WELKENRAEDT

Bernard Wesphael hat am Donnerstagabend im Welkenraedter Kulturzentrum an einem Vortrag anlässlich der nationalen Gefängnistage teilgenommen. Der Ecolo-Mitglied erzählte von seinen Erfahrungen in der Brügger Untersuchungshaft und kommentierte das aktuelle Justiz- und Gefängniswesen in Belgien.

VON PATRICK BLOSTIN

Moderiert wurde der Abend im gut besuchten Saal von Journalist Marc Vanesse. Neben Bernard Wesphael, der familiäre Wurzeln in Welkenraedt hat, nahm auch der Lütticher Kriminologe Michael Danthinne auf der Bühne Platz. Die Veranstaltung dauerte zweieinhalb Stunden und lieferte einen interessanten Einblick in den Alltag von Journalist Bernard Wesphael, der nach dem Attentat auf Hotel Mondo gefunden worden war. Sie hatte dort mit Wesphael einen Kurzauftritt. Wesphael wurde später des Mordanschlags an seiner Frau beschuldigt und am 6. Oktober 2016 vor dem Assisenhof von Mons aus Mangel an Beweisen einstimmig freigesprochen.

Justiz- und Gefängniswesen könnte sein Steckenpferd werden.

Der 58-jährige ehemalige wallonische Regionalparlamentarier leitete in den Abend ein, wobei er persönliche Eindrücke seines Falles und allgemeine Beobachtungen auf das Justizwesen kombinierte. Er unterstrich, dass niemand vor einem Justizfehler sicher sei und man der Staatsgewalt hilflos ausgeliefert sein kann. In Belgien sei das Justizsystem ungerecht, in dem sich nur diejenigen verteidigen kön-

nen, die entsprechende Mittel haben und auf ein Netzwerk bzw. eine Familie zurückgreifen können. Er habe das Glück gehabt, unterstützt worden zu sein. Im Gegensatz zu vielen anderen Gefangenen, dass Bernard Wesphael, wenn er sein politisches Comeback feiern wird, aus dem Justiz- und Gefängniswesen sein Steckenpferd machen wird. Zu viele Häftlinge wegen Mangel an sozialen Aufnahmefähigkeit in der freien Welt rasch rückfällig wurden.

Er konnte sehen, wie groß der Konsum an Medikamenten und Drogen in den Haftanstalten ist und wie großzügig die Wärter damit umgehen, um mit bedrückten Gefangenen konfliktfreie Zonen zu kontrollieren. Er wurde Zeuge Analphabetismus und spürte, wie einsam man sich in einer kleinen Zelle von Quadratmetern fühlen kann, auch wenn man diese mit einem anderen Gefangenen teilen muss. „Phasenweise war der Mangel an Zuneigung so groß, dass mein Zellengenosse und ich uns fünf bis zehn Minuten in die Arme nahmen. Das Schlimmste im Gefängnis ist der Mangel an Liebe und Zärtlichkeit. Nicht der Mangel an Freiheit“, wiederholte er das, was er auch gegenüber dem GrenzEcho gesagt hatte.

Dagegen sprach Wesphael in Welkenraedt nicht von seinen Alpträumen, die er beim Besuch des GE in seiner Woh-

nung in Awans angesprochen hatte. „Ich träume noch oft davon, ein Gefangener zu sein. Ich weiß nicht warum. Und wenn ich dann wach werde, bin ich wirklich erleichtert. Im Gefängnis habe ich nie davon geträumt. Mein einziger Moment der Freiheit war, als ich abends einschliefe. Ich wusste, dass ich mich im Traum nach draußen gehen. Das war der schönste Moment des Tages. Ich nahm senerzeit schwere Antipsychotika und träumte immer von positiven Dingen. Als ich im Gefängnis wach wurde, konnte ich die Zellendecke mit der Hand berühren. Ich schlief oben in einem Hochbett auf einer Schaummatratze von 60 Zentimetern. Um mich herum dreieckige Wände und Spruchbänder.“

Tochter Sophia (23) weinte, als die Fotos vom Prozess projiziert wurden.

Gast im Welkenraedter Kulturzentrum war auch Bernard Wesphaels Tochter Sophia (23), in Begleitung ihrer Mutter bzw. Wesphaels Exfrau Acta. Sophia, die in Lüttich Philosophie studiert, weinte einige Male. Unter anderem, als ihr Vater von seinen konkreten Selbstmordgedanken im Gefängnis berichtete und Fotos von seinem Preispruch auf einer Leinwand projiziert wurden. Um 22.30 Uhr war der Abend zu Ende. Bernard Wesphael drehte sich auf der Bühne eine Zigarette und signierte anschließend im Foyer Exemplare seines Buches „Assassin“.



Der 58-jährige leitete den Abend ein.

Parution du 10/2016 – GrenzEcho

Kultur: Im Centre culturel de Welkenraedt ist der März Themenmonat zu Videospiele als Unterhaltungs- und Kulturgut

Die Gefahr liegt in der Schönheit

Wesphael

Aufgrund des großen Interessespotenzials politisierender Videospiele wie kann ein anderes Medium hochaktuell für die sozialen Zübelbewegung für die anderen. März kommen Diskussionen um Abhängigkeit und Gewaltverherrlichung beim „Mond des Videospiele“ während das Centre culturel de Welkenraedt am 2. März einen Vortrag zum Thema „Die Gefahr liegt in der Schönheit“ gibt, das heißt, gestaltet, diskutiert und nicht penemgen wird.

Von Patrick Blostin

Videospiele sind den Kindern schuldig. Lange ersehnt haben wir ein Medium, das die Kinder mit sich bringt. Aber die Kinder sind nicht die einzigen, die von der Welt der Videospiele betroffen sind. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen.



Schön, aber gefährlich: In „La Cybère“ führt die Spieler einen zentralen Stamm in die Freiheit. Das Spiel bezieht sich auf die Gefahren von Videospiele.

schön, aber gefährlich: In „La Cybère“ führt die Spieler einen zentralen Stamm in die Freiheit. Das Spiel bezieht sich auf die Gefahren von Videospiele.

Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen.

Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen. Wir haben in diesem Monat über die Gefahren von Videospiele gesprochen.

HINTERGRUND

Programmübersicht
Alle Veranstaltungen finden am Donnerstagabend, 2. März, um 19.30 Uhr statt.
17. März: Einführung in die Welt der Videospiele.
22. März: Konferenz von Eupener Videospiele.

Parution du Ve. 02/03/2018 – GrenzEcho



Parution du Sa. 26/08/2017 – Le Jour Verriers



Parution du Sa. 10/03/2018 – SUDPRESSE

CHAPITRE 6. RESSOURCES ET MOYENS

6.1. Éléments rétrospectifs

6.1.1. Comptes de résultats et bilan 2015

6.1.2. Comptes de résultats et bilan 2016

6.1.3. Comptes de résultats et bilan 2017

6.2. Éléments prospectifs

6.2.1. Contributions financières directes et indirectes

6.2.2. Infrastructures mises à disposition du CC

6.2.3. Plan financier 2020-2024

6.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

6.1.1. Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices de la période du contrat-programme échu.

Les bilans et comptes de résultats des années 2015, 2016 et 2017, approuvés par nos instances et signés par le Président et le Trésorier de l'ASBL figurent en annexe¹.

Ces comptes ont été soumis à l'analyse d'un réviseur d'entreprise et ont été déposés à la BNB.

6.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

6.2.1. Contributions financières directes et indirectes.

6.2.1.1. Aides directes

a. Depuis 2018, l'Administration communale de Welkenraedt verse annuellement un subside de fonctionnement de 101.600,00 €. Ce subside a été majoré afin de couvrir l'engagement en fonds propres de l'ASBL de deux membres du personnel qui étaient auparavant détachés par l'AC

Il s'agit d'un auxiliaire d'accueil (1/2 ETP) et d'une technicienne de surface (1/2 ETP).

b. La Province de Liège verse un subside annuel de fonctionnement de 7.240,00 €².

6.2.1.2. Aides indirectes

Le budget de l'intervention indirecte globale de l'Administration communale de Welkenraedt pour 2018 s'élève à 136.167,64 €, (soit à 151.167,64 € auquel il faut retirer 15.000,00 € de quote-part énergétique que le CCW rétrocède annuellement³).

a. Détachement du personnel

La masse salariale du personnel détaché suivant convention⁴ est évaluée à 87.387,64 €.

Lorsque c'est nécessaire, l'Administration communale délègue sporadiquement du personnel ouvrier à des tâches spécifiques.

b. Masse énergétique

Les factures énergétiques sont partagées entre le Centre culturel, le Centre sportif, la Bibliothèque, la Garderie et la Ludothèque qui occupent le même bâtiment. La répartition, après une étude d'occupation, est la suivante pour le Centre culturel : 60 % d'électricité et 50 % du gaz. Il y a un compteur individuel pour l'eau.

Le solde annuel est estimé à 25.300,00 € (40.300,00 € moins la quote-part énergétique du centre culturel de 15.000,00 €)

c. Maintenance du bâtiment

L'Administration communale prend en charge l'ensemble des frais de maintenance de l'infrastructure (réparations, fournitures pour réparation, contrats d'entretien technique...).

1 Bilans et comptes de résultats 2015, 2016, 2017 – Voir annexe 6.1.

2 Courrier de la Province - Subside – Voir annexe 6.2.

3 Cf. Article 16 de la Convention bipartite de 2018 – Voir annexe 2.1.1.

4 Convention de mise à disposition du personnel communal – Voir annexe 2.1.4.

Seuls les frais liés aux locaux que le CCW occupe sont pris en compte. Ce montant se chiffre à 23.480,00 € et varie en fonction des réparations à effectuer.

NB : Les taxes, impôts et assurances liés au bâtiment sont à charge exclusive de l'Administration communale. D'autre part, l'AC autorise le CCW à percevoir les droits des locations de l'infrastructure qu'il occupe.

BUDGET 2018	
Aides directes	101.600,00 €
Aides indirectes	136.167,64 €
Solde énergétique	25.300,00 €
Personnel détaché	88.921,12 €
APE Personnel détaché	-1.533,48 €
Contrat entretien bâtiment	8.620,00 €
Fournitures bâtiment	5.860,00 €
Prestations tiers bâtiment	9.000,00 €
TOTAL	237.767,64 €

6.2.2 Infrastructures mises à disposition par l'Administration communale au CCW :

- Salle de spectacle « Pierre RAPSAT » – 585 places ;
- 4 loges ;
- Salle René Hausman ;
- Forum ;
- 2 bureaux administratifs ;
- 1 local de réunion et d'ateliers (partagé avec la garderie) ;
- 1 local à archives ;
- 1 local de rangement ;
- 1 cuisine équipée.

6.2.3. Plan financier 2020 - 2024

BUDGET 2020-2024		2020	2024
CHIFFRE D'AFFAIRE			
70	Recettes et droits perçus	126.000,00 €	131.116,11 €
703	Coproductions	585,00 €	585,00 €
704	Services divers dans le cadre non-marchand	21.094,16 €	21.881,81 €
73	Cotisations, dons, legs	3.454,00 €	3.665,82 €
737	Subsides & subventions	658.028,49 €	688.124,34 €
737000	Commune – Fonctionnement	101.600,00 €	101.600,00 €
737001	Commune – Aides indirectes	152.827,12 €	159.032,51 €
737100	Province (Subvention)	7.240,00 €	7.240,00 €
737101	Province (Activités)	4.965,87 €	5.167,50 €
737500	FWB (Subventions de fonctionnement)	171.000,00 €	190.000,00 €
737501	Subvention Emploi (APE)	91.950,00 €	91.950,00 €
737502	RACC	700,00 €	750,00 €
737503	FWB (Décret emploi)	52.164,63 €	54.282,72 €
737504	FWB (Activités)	13.500,00 €	13.500,00 €
737800	Réduction ONSS	62.080,87 €	64.601,60 €
74	Autres produits d'exploitation	1.155,07 €	1.157,39 €
79	Affectation et Prélèvement	0,00 €	7,77 €
	Total Produits	810.316,72 €	846.538,24 €
61	Services & Biens Divers	-130.254,41 €	-134.101,71 €
613	Promotion	-27.744,15 €	-25.261,62 €
614	Documentations & Formations	-1.050,00 €	-1.080,45 €
615	Activités	-124.212,00 €	-137.693,01 €
615000	Animations & Ateliers	-5.100,00 €	-5.307,08 €
615010	Colloques, Débats & Conférences	-3.672,00 €	-3.745,08 €
615100	Locations d'exposition temporaire	-1.530,00 €	-1.592,12 €
615200	Achats de spectacles vivants	-112.710,00 €	-125.800,00 €
615210	Achats & locations de spectacles mécanisés	-1.200,00 €	-1.248,72 €
616	Matériel artist, pédagogique & techn.	-36.949,97 €	-38.450,29 €
617	Personnel Interim. & mis à dispo.	-88.044,17 €	-91.619,12 €
619	Rétributions de tiers	-2.603,07 €	-2.708,77 €
62	Rémunérations, Charges Sociales & Pensions	-384.484,73 €	-400.096,35 €
63	Amortis et réduction de valeurs	-12.299,55 €	-12.798,96 €
64	Autres charges d'exploitation	-2.476,32 €	-2.576,86 €
65	Charges financières	-145,22 €	-151,10 €
69	Affectation et Prélèvement	-53,14 €	0,00 €
	Total Charges	-810.316,72 €	-846.538,24 €

Commentaires :

Le plan financier⁵ répond au plan comptable minimum harmonisé.

La progression de 1% par an (à partir de 2020) a été prise en compte sur l'ensemble des charges récurrentes de fonctionnement et certains produits. Cependant, aucune indexation n'a été appliquée aux subventions de fonctionnement.

PRODUITS**Recettes**

La difficulté majeure dans ce genre de spéculation reste la fréquentation des différentes manifestations et donc des recettes y afférentes. Dans le secteur de l'Éducation permanente, qui est également bien développé chez nous, aucune rentrée, ou presque, n'est perçue. Pour le Jeune Public, les compagnies imposent de plus en plus des jauges minimales. Cela se répercute forcément sur le résultat de la manifestation.

Par contre en Arts de la Scène, nous constatons depuis quelques années une progression, entre autres, grâce à la diversification de la programmation et la mise en place de la vente d'abonnements. C'est dans cette optique que nous espérons une augmentation de la billetterie.

Le subside APE est maintenu bien que la réforme soit en cours. A ce stade-ci, nous n'avons aucune information quant au maintien ou pas de cette subvention.

CHARGES**Promotion**

Nous spéculons sur les nouvelles technologies et les nouveaux moyens de communication pour réduire progressivement nos frais de promotion conventionnelle (achat d'espace publicitaire).

Rémunérations

Ce poste utilise une grosse partie de nos ressources financières.

Nous envisagerons à terme l'engagement d'un animateur (1/2 ETP) en Arts de la Scène.

⁵ Plan financier détaillé 2020-2024 – Voir annexe 6.3.

CHAPITRE 7. OUTILS SYNTHÉTIQUES

7.1. Journal de bord

7.1. JOURNAL DE BORD

2016

23/3 :	Réunion d'équipe	Présentation du Décret – Préparation de l'évaluation du CP
6/4 :	Réunion d'équipe d'animation	Préparation de l'auto-évaluation et son questionnaire
6/4 :	Conseil d'Orientation	Présentation du Décret - Auto-évaluation
14/4 :	Réunion d'équipe	Préparation de l'auto-évaluation
20/4 :	Directeurs des CC de l'Arrondissement	Etat d'avancement des dossiers de reconnaissance respectifs
23/4 :	Centre J	Portes ouvertes – Questionnaire - Bulles/Photos
29/4 :	Inspectrice de la FWB	Proposition de travailler avec un coach pour l'auto-évaluation
13/5 :	Rencontres avec les citoyens	Marché aux fleurs et du Terroir
14/5 :	Rencontres avec les citoyens	Fête de la Récup'
14, 15 et 16/5 :	Rencontres avec les citoyens	Foire aux Boudins à l'ARW
15/5 :	Rencontres avec les citoyens	Rétromobile
16/5 :	Rencontres avec les citoyens	Grand Marché de la Pentecôte
17/5 :	Directeurs des CC de l'Arrondissement Inspectrice et représentants de la FWB	Présentation et état d'avancement des dossiers de reconnaissance
21 et 22/5 :	Rencontres avec les citoyens	Fête Alsacienne au Bosquet
29/5 :	Photo-club Iso83	Exposition – Photos projet « Regards »
30/5 :	Conseil d'Administration du CC	Approbation du projet de coopération entre les CC de l'Arrondissement
1, 2, 14 & 15/6 :	Rencontres avec les associations	Auto-évaluation
8/6 :	Lucien Barel aux Chiroux	Recherche de coach et discussion sur le dossier du CCW
27/6 :	Conseil d'Orientation	Accueil des membres du CDL – Analyse AFOM – Projet « Regards »
11/9 :	Fête des associations	Questionnaire
20/9 :	Coach Majo Hansotte	Auto-évaluation avec le CO élargi avec des personnes ressources
Septembre/octobre :	Directrice	Formation CESEP « Piloter un Centre culturel »
Octobre :		Lancement projet « Regards »
17/11 :	Réunion d'équipe	Préparation de l'analyse partagée
2/12 :	Réunion d'équipe	Préparation de l'analyse partagée
13/12 :	Le CEC La Bull'	Prise de contact – Pistes pour partenariat culturel

2017

18/1 :	Inspectrice de la FWB	État d'avancement du dossier de reconnaissance
19/1 :	Réunion d'équipe	Milieu précarisé - Travail sur « Comment (re)tisser un lien social »
8/2 :	Directeurs des CC de l'Arrondissement	Coopération - Enjeux de société communs
10/2 :	Bureau Exécutif	État d'avancement du dossier de reconnaissance
15/2 :	Institut Saint Joseph de Welkenraedt	Analyse partagée « A la rencontre des ados » – 1ère Générale Analyse partagée « A la rencontre des ados » – 7ème Professionnelle
20/2 :	Didier Bonni de l'ADL	Analyse territoriale
22/2 :	Conseil d'Orientation	3 pistes exploratoires – Analyse partagée en commissions.
7/3 :	Le CEC La Bull'	Partenariat culturel – enjeu commun : « Jeunesse ».
1/4 :	Directeurs des CC de l'Arrondissement	Coopération
26/4 :	Athénée Royal de Welkenraedt	Analyse partagée « A la rencontre des ados » – 5ème Générale Analyse partagée « A la rencontre des ados » – 3ème Générale

28/4 :	Bureau Exécutif	Adossement communes et partenaires culturels
03/5 :	Jean-Marie Xhonneux (APSAM)	Partenariat culturel
30/5 :	Conseil d'Administration et Assemblée Générale	Présentation de l'état d'avancement du dossier
16/6 :	Bureau Exécutif	État d'avancement du dossier de reconnaissance
21/6 :	Aurore Neyken du S.I. de Welkenraedt.	Présentation – Milieu associatif
5/7 :	Conseil d'Orientation	Présentation et approbation des enjeux retenus
5/8 :	Plan de Cohésion Sociale	Animations au Jardin partagé (La Galotte) – Milieu précarisé
16/8 :	Commission Conseil d'Orientation	Milieu précarisé
18/8 :	Commission Conseil d'Orientation	Pratiques festives/musicales/folkloriques
23 & 24/ 8 :	Réunion d'équipe	Analyse et réflexions sur l'Enjeu « Publics ados »
29/8 :	Réunion d'équipe	Présentation de l'animatrice engagée pour la coopération entre les CC : Lauriane Voos + explications de ce que ça implique
16/9 :	Fête des associations	Exposition des « Regards »
18/9 :	Mathieu Michel de l'Académie	Partenariat culturel
22/9 :	Commission Conseil d'Orientation	Pratiques festives/musicales/folkloriques
28/9 :	Conseil d'Orientation	Enjeux retenus et rapport des commissions
27/10 :	Commission Conseil d'Orientation	Pratiques festives/musicales/folkloriques
8/11 :	Commission Conseil d'Orientation	Milieu Précarisé
23/11 :	Commission Conseil d'Orientation	Publics Ados
5/12 :	Musées de Verviers et de Liège	Recherches sur les pratiques folkloriques
7/12 :	Membres de la Commission du CO	Milieu précarisé
8/12 :	J. Charrier de l'Espace Culture à Montzen	Présentation et discussion sur un partenariat possible
18/12 :	Françoise Lempereur à l'Université de Liège	Analyse et discussion sur le patrimoine immatériel et les pratiques folkloriques
19/12 :	Conseil d'Orientation	Rapports des Commissions – Analyse territoriale avalisée – Timing dépôt
20/12 :	Commission Conseil d'Orientation	Publics Ados

2018

9/1 :	Le CEC La Bull et le Centre J	Propositions d'actions culturelles communes
11/1 :	Centre culturel de Verviers	Coopération – 1ère rencontre entre équipes des CC
19/1 :	Directrice et Bourgmestre de Welkenraedt	Territoire « exploratoire » : Commune d'Aubel (Bourgmestre et représentant du CC d'Aubel)
22/1 :	Bureau Exécutif	État d'avancement du dossier de reconnaissance
24/1 :	Eden à Charleroi	Conférence sur le Carnaval
05/2 :	Inspectrice de la FWB	Avancement du dossier
07/2 :	Commission Conseil d'Orientation	Pratiques festives/musicales/folkloriques
21/2 :	Service Culture de la Province de Liège	Modalités de financement des CC de la Province de Liège (Nouveau décret)
01/3 :	Directrice et Bourgmestre de Welkenraedt	Territoire « exploratoire » : Commune de Baelen (Bourgmestre et Échevin de la Culture) et Commune de Thimister (Échevin de la Culture)
12/3 :	Directrice et Bourgmestre de Welkenraedt	Territoire « exploratoire » : Commune de Plombières (Bourgmestre)
13/4 :	Représentants des sociétés de carnivals Représentants des sociétés de tir	Exposé de notre projet d'action culturelle Exposé de notre projet d'action culturelle
6/4 :	Inspectrice, Directrice, Président et responsable financière du CCW	Analyse des chapitres « Projet d'action culturelle » et « Ressources et Moyens » du dossier de reconnaissance

24/4 :	Directeur Général de l'AC, Président et responsable administrative du CCW	Rédaction de la convention bipartite
30/4 :	Bureau Exécutif	État d'avancement du dossier de reconnaissance
3/5 :	Conseil d'Orientation	Projet d'action culturelle - ACSDAS
7/5 :	Conseil d'Administration	Approbation de l'analyse partagée
22/5 :	Réunion d'équipe	Avancement du projet d'action culturelle
28/5 :	Bureau Exécutif	État d'avancement du dossier de reconnaissance
7/6 :	Conseil d'Administration	Présentation et approbation du projet d'action culturelle
18/6 :	Commission Culture à la Commune	Présentation du dossier de reconnaissance
18/6 :	Assemblée Générale	Présentation du projet d'action culturelle
28/6 :	Conseil communal de Welkenraedt	Approbation du dossier de reconnaissance, Accord sur la contribution financière de la Commune de Welkenraedt pour la durée du CP, Signature de la convention bipartite entre le CCW et l'AC

2/7 : Dépôt du dossier à la Direction des Centres culturels à Bruxelles



En route pour la suite de l'aventure...

CHAPITRE 8. ANNEXES

Voir dossier en annexe

1. STATUTS

1.1. Statuts coordonnés du Centre culturel de Welkenraedt

2. CONVENTIONS ET PROCÈS-VERBAUX

2.1. Conventions

2.1.1. Convention bipartite - Commune de Welkenraedt – Centre culturel de Welkenraedt

2.1.2. Conventions avec Aubel, Baelen, Plombières, Thimister

2.1.3. Fiches signalétiques des opérateurs germanophones

2.1.4. Convention de mise à disposition du personnel communal

2.1.5. Convention de mise à disposition de Christophe Weykmans et Myriam Denoël

2.1.6. Convention avec l'Institut Saint-Joseph

2.2. Procès-verbaux des réunions

2.2.1. Assemblée générale :

a- PV de l'AG du 7 mai 2018 qui prend connaissance de l'analyse partagée

b- PV de l'AG du 18 juin 2018 qui prend connaissance du projet d'action culturelle

2.2.2. Conseil d'Administration :

a- PV du CA du 7 mai 2018 qui prend acte de l'analyse partagée

b- PV du CA du 4 juin 2018 qui valide le projet d'action culturelle

2.2.3. Conseil d'Orientation :

a- PV du CO du 06/04/2016

b- PV du CO du 27/06/2016

c- PV du CO du 22/02/2017

d- PV du CO du 05/07/2017

e- PV du CO du 28/09/2017

f- PV du CO du 19/12/2017

2.2.4. Instances communales :

a- PV de la Commission Culture communale du 20 juin 2018 qui prend acte du projet d'action culturelle et du dossier global

b- Délibération du Conseil communal de Welkenraedt du 28 juin 2018

3. ANALYSE PARTAGÉE

3.1. Analyse territoriale – Complément d'informations

3.2. Bulles des jeunes du Centre J

- 3.3. Projet « Regards »
- 3.4. Questionnaire à destination des associations, du public, des citoyens
- 3.5. Enjeu 1 - Guide d'entretien
- 3.6. Enjeu 2
 - 3.6.1. Recherches
 - 3.6.2. Listing des associations communales
- 3.7. Enjeu 3
 - 3.7.1. Recherches sur la terminologie
 - 3.7.2. Évaluation complète de l'événement de 2013
- 3.8. Enjeu 1
 - 3.8.1. Rapport de réunion de la commission
 - 3.8.2. Synthèse visites écoles
 - 3.8.3. Rencontres au Centre J et avec les mouvements de jeunesse
- 3.9. Enjeu 2 - Rapports des réunions de la commission
- 3.10. Enjeu 3
 - 3.10.1. Listing des associations communales et de l'Arrondissement
 - 3.10.2. Informations sur le Carnaval à Welkenraedt
 - 3.10.3. Informations sur les Sociétés de Tir de Welkenraedt
- 3.11. Enjeu 3 - Rapports des réunions de la commission

4. PROJET D'ACTION CULTURELLE

- 4.1. Enjeu 1 – Bilans moraux
 - a- Bilan moral du Mois du Jeu vidéo
 - b- Bilan moral du Temps de midi festif
 - c- Bilan moral du Ciné'Vendredi
- 4.2. Enjeu 2 – Fiche signalétique sur l'EDC
- 4.3. Fiches signalétiques et conventions de partenariats culturels :
 - a- La Bibliothèque
 - b- L'Académie de Musique
 - c- Le CEC La Bull
 - d- Le Centre J
 - e- Le Cercle d'Emulation

- f- Le groupe Papot'Thé
- g- La Scène du Bocage
- h- Le Festival Paroles d'Hommes
- i- La Chapelle La Mizwète
- j- L'APSAM

5. RECONNAISSANCES COMPLÉMENTAIRES

5.1. Infrastructure

- 5.1.1. Caractéristiques techniques et plan – Salle Pierre Rapsat
- 5.1.2. Caractéristiques techniques – Salle René Hausman
- 5.1.3. Caractéristiques et photos – Salle La Rosilienne

5.2. Origine des Publics en 2017

5.3. Relevé de la programmation et des audiences relatives à l'exercice 2017

5.4. Flyers d'abonnement en 2016, 2017 et 2018

5.5. Périodiques de la saison 2017-2018

5.6. Convention de coopération entre les Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers

6. RESSOURCES ET MOYENS

6.1. Bilans et comptes de résultats

- a- Bilan et compte de résultats 2015
- b- Bilan et compte de résultats 2016
- c- Bilan et compte de résultats 2017

6.2. Courrier de la Province – Subside

6.3. Plan financier détaillé 2020-2024

7. PRESSE

7.1. Liens vers les reportages télévisuels – Télévision régionale Védia

7.2. Articles de presse

7.3. Exemple d'un dossier de presse

8. DIVERS

8.1. POLLEC

